

Agence de promotion économique du Canada atlantique



Rapport sur le rendement

**pour la période se terminant
le 31 mars 2006**

**Ministre de l'Agence de promotion
économique du Canada atlantique**

Table des matières

Section I – Survol	1
Message du Ministre	1
Déclaration de la direction	3
Changements apportés à l’Architecture d’activités de programme de l’APECA	4
Renseignements sommaires	5
Raison d’être	5
Environnement opérationnel	6
Possibilités, risques et défis.....	8
Sommaire du rendement	10
Harmonisation des priorités de l’APECA avec les résultats du gouvernement du Canada pour une forte croissance économique	10
Développement des entreprises	12
Développement des collectivités.....	13
Politiques, défense des intérêts et coordination	14
Priorités de gestion	15
Section II – Analyse du rendement par résultat stratégique	19
Résultat stratégique – Développement des entreprises	20
Activité de programme : Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	22
<i>Sous-activité de programme : Innovation</i>	24
<i>Sous-activité de programme : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires</i>	28
<i>Sous-activité de programme : Commerce</i>	32
<i>Sous-activité de programme : Investissement</i>	36
<i>Sous-activité de programme : Tourisme</i>	39
<i>Sous-activité de programme : Autre appui aux PME</i>	43
Activité de programme : Accès à l’information relative aux affaires	45
Résultat stratégique – Développement des collectivités	47
Activité de programme : Développement économique des collectivités.....	49
Activité de programme : Mesures d’intervention spéciale	52
Activité de programme : Programmes d’infrastructure.....	53
Résultat stratégique – Politiques, défense des intérêts et coordination	55
Activité de programme : Politiques.....	58
Activité de programme : Défense des intérêts	63
Activité de programme : Coordination.....	66

Section III – Information additionnelle	69
Renseignements sur l'organisation.....	69
Structure organisationnelle	69
Responsabilisation	69
Conseil de promotion économique du Canada atlantique	70
Organisation de l'Agence	70
Responsabilités clés	71
Tableaux et gabarits	72
Aperçu de la situation financière	72
Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)	74
Tableau 2 : Ressources par activité de programme	75
Tableau 3 : Postes votés et législatifs.....	76
Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux.....	76
Tableau 5 : Sources des revenus non disponibles	77
Tableau 6 : Besoins en ressources par direction.....	78
Tableau 7A : Frais d'utilisation	79
Tableau 7B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation	80
Tableau 8 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert.....	80
Tableau 9 : Initiatives horizontales.....	81
Tableau 10 : États financiers.....	82
Tableau 11 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations	101
Tableau 12 : Stratégies de développement durable	105
Tableau 13 : Approvisionnement et marchés	107
Tableau 14 : Amélioration des services	108
Tableau 15 : Politiques concernant les voyages.....	108
Section IV – Autres sujets d'intérêt.....	109
Défis économiques au niveau provincial.....	109
Programme de développement des entreprises Portefeuille des contributions remboursables.....	114
Programmes du gouvernement et enjeux liés à la gestion.....	115
1. Conseils fédéraux régionaux	115
2. Modernisation de la gestion opérationnelle	118
3. <i>Loi sur les langues officielles</i>	119
Gestion axée sur les résultats.....	121
Services ministériels.....	123
Index	127

Section I – Survol

Message du Ministre

Dans le budget de 2006, le gouvernement du Canada s'est engagé à obtenir des résultats concrets pour les Canadiens et les Canadiennes dans toutes les régions du pays, et à procéder de manière efficace et équitable sur le plan financier. Le budget vise à promouvoir un Canada plus productif et plus compétitif, grâce à des mesures prises afin d'assurer des collectivités sécuritaires et prospères, la croissance de la petite entreprise et une main-d'œuvre plus compétente et scolarisée.

Afin d'aider à respecter ces engagements au Canada atlantique, le gouvernement appuie sans restrictions le rôle que joue l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) dans le développement d'une économie forte et concurrentielle dans la région.

L'approche ciblée et intégrée à l'égard du développement économique de la région fonctionne. Elle a permis de créer des possibilités d'emplois, d'augmenter le revenu de la population du Canada atlantique et d'améliorer le climat général des affaires dans la région.

L'APECA concentre ses efforts dans trois grands domaines : Développement des collectivités, Développement des entreprises, et Politiques, défense des intérêts et coordination.

Grâce au travail et aux investissements de l'APECA, les collectivités de la région disposent des outils et des ressources nécessaires pour consolider leur infrastructure et leur assise économique afin de garder la main-d'œuvre qualifiée ici, d'attirer de nouveaux citoyens et de créer un climat d'affaires propice à l'investissement.

Aujourd'hui, davantage d'entrepreneurs des provinces de l'Atlantique, notamment les femmes, les jeunes et les Autochtones, ont accès aux outils et aux ressources nécessaires pour bâtir et faire prospérer leur entreprise. De plus en plus d'entrepreneurs possèdent les aptitudes et les ressources nécessaires pour innover et exporter; ils sont donc en mesure d'être plus productifs et compétitifs, et de créer un nombre accru d'emplois mieux rémunérés pour les gens de l'Atlantique.

Les recherches stratégiques de l'APECA aident à mieux équiper la région pour définir ses défis sur le plan économique et les moyens de capitaliser sur ses possibilités. L'APECA défend les intérêts des gens de l'Atlantique dans le cadre de l'élaboration de politiques et de programmes nationaux à caractère économique. L'Agence travaille également de près avec les autres paliers d'administration publique, le milieu des affaires, les universités et les autres intervenants pour assurer la coordination des efforts de développement économique et en maximiser les résultats pour la population de l'Atlantique.

Le présent rapport ministériel sur le rendement fournit de plus amples détails sur le travail et les réussites de l'APECA au cours de la dernière année. Vous constaterez tout comme moi que les efforts de l'APECA aident à bâtir un Canada atlantique plus fort, plus novateur et plus compétitif.

L'honorable Peter G. MacKay
Ministre des Affaires étrangères et ministre
de l'Agence de promotion économique du
Canada atlantique

Déclaration de la direction

Je sou mets, aux fins de dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2005-2006 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Le présent document a été préparé conformément aux principes de préparation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2005-2006 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Il repose sur l'Architecture d'activités de programme approuvée de l'APECA figurant dans la Structure de gestion, des ressources et des résultats.
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable.
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées.
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada.

Monique Collette, présidente
Agence de promotion économique du
Canada atlantique

Changements apportés à l'Architecture d'activités de programme de l'APECA

Des changements mineurs ont été apportés à l'Architecture d'activités de programme afin de mieux traduire la nature des activités. Aucun changement n'a été apporté à la structure même de l'AAP. Le présent RMR fait état de ces remaniements, et le tableau suivant montre les titres précédents du Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006.

*(Les changements sont indiqués en caractères **gras**.)*

Résultat stratégique	Activité de programme précédent	Nouvelle activité de programme
Développement des entreprises	Favoriser le développement et la croissance des PME (Accès au capital) Accès à l'information	Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale Accès à l'information relative aux affaires
Développement des collectivités	Développement économique des collectivités Mesures d'intervention spéciales Programme de travaux d'infrastructure	Développement économique des collectivités Mesures d'intervention spéciale Programmes d'infrastructure
Politiques, défense des intérêts et coordination	Politiques et recherches Défense des intérêts Coordination	Politiques Défense des intérêts Coordination

Renseignements sommaires

Raison d'être

Le gouvernement du Canada demeure résolu à ce que les Canadiens partout au pays bénéficient d'une forte économie et de services qu'une telle économie peut procurer.

C'est dans ce contexte que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est chargée de s'attaquer aux défis du développement économique que doit affronter le Canada atlantique, de cerner et d'éliminer les faiblesses structurelles de l'économie, d'aider les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et de trouver de nouvelles possibilités de croissance. C'est également dans ce contexte que l'APECA s'engage à aider la région dans sa transition vers une économie plus novatrice, productive et compétitive.

Le mandat de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est défini à la partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R. G-5.7, aussi appelée Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Elle a pour objet de « favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région. »

Les trois résultats stratégiques suivants reflètent le mandat de l'Agence, qui consiste à créer des emplois et à augmenter le revenu gagné dans la région de l'Atlantique.

- **Développement des entreprises** – Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de l'Atlantique qui favorise l'augmentation de la productivité, du revenu et de la création d'emplois.
- **Développement des collectivités** – Amélioration de l'infrastructure économique communautaire et de la capacité de planification stratégique menant à une amélioration des possibilités d'emplois et de la croissance économique dans la région de l'Atlantique.
- **Politiques, défense des intérêts et coordination** – Positions de politique stratégiques appuyées sur des recherches qui tiennent compte du potentiel de la région; influence sur les politiques et les programmes nationaux ayant une incidence sur le développement et les intérêts de la région; et coordination des politiques et des programmes des autres ministères fédéraux dans la région afin de former des approches intégrées au développement et de renforcer ainsi le développement économique du Canada atlantique.

Environnement opérationnel

Ressources financières (en millions de dollars)		
Prévues	Autorisations	Réelles
495,6	447,7	418,7

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Réelles	Différence
678	678	0

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaille en partenariat avec les Canadiens des provinces de l'Atlantique à améliorer l'économie de la région grâce à la mise sur pied d'entreprises et la création d'emplois. Pour s'acquitter de cette mission, elle s'est dotée d'une stratégie qui vise à améliorer le rendement économique et la compétitivité de la région. En collaboration avec ses partenaires de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, des universités et des organismes non gouvernementaux, l'APECA s'emploie à promouvoir les objectifs du gouvernement du Canada en matière de création de débouchés et d'innovation, afin de répondre aux besoins des entreprises, des organismes, des particuliers et des collectivités de la région.

Depuis sa création en 1987, l'APECA offre un large éventail de programmes et de services qui visent à créer un climat économique propice à la croissance des entreprises. L'APECA n'est pas un organisme fédéral comme tous les autres; son mandat et sa structure organisationnelle ont été établis à l'issue de consultations auprès de la population de toute la région. Et c'est la raison pour laquelle, pour la première fois de l'histoire, un organisme fédéral chargé du développement économique du Canada atlantique a eu son siège social dans la région même.

L'APECA adopte une approche proactive pour aider la région à surmonter les obstacles et à déceler les possibilités qui existent. Elle reconnaît ainsi qu'une économie prospère dépend d'un certain nombre de facteurs. L'approche globale de l'Agence à l'égard du développement économique régional permet de relever les défis économiques structurels sous-jacents de façon efficace et équitable.

À l'échelle nationale, l'Agence s'acquitte de ce mandat en défendant les intérêts, les priorités et les préoccupations de la région de l'Atlantique auprès de ses homologues fédéraux, dans le but de veiller à ce qu'ils en tiennent compte dans les décisions stratégiques et les investissements qui ont un impact direct sur l'économie des provinces de l'Atlantique.

L'Agence participe également à plusieurs initiatives horizontales. Elle agit à titre de ministère principal pour l'Équipe Canada Atlantique et le Programme de promotion du commerce extérieur. De plus, elle travaille en partenariat à plusieurs initiatives horizontales dirigées par d'autres ministères fédéraux.

À l'échelle régionale, l'APECA effectue des travaux de recherche et d'analyse stratégiques pour aider à créer le fondement intellectuel d'une approche stratégique exhaustive à l'égard du développement régional. De plus, l'Agence joue un rôle clé en coordonnant des stratégies, des mesures et des programmes de développement qui visent

les quatre provinces de l'Atlantique. Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, de même qu'avec les universités, les instituts de recherche, les associations d'entreprises, d'autres ministères fédéraux et les autres parties prenantes de la région, afin de réduire le double emploi et de maximiser l'incidence des efforts déployés.

À l'échelle locale, l'APECA travaille avec ses partenaires pour fournir aux collectivités les outils et les ressources dont elles ont besoin pour bâtir des économies locales plus autonomes. Les partenariats constituent un élément majeur non seulement dans l'exécution des programmes et des activités de l'APECA, mais aussi dans l'élaboration des programmes et des politiques. L'APECA établit des partenariats avec le secteur privé, des universités, des organismes non gouvernementaux, ainsi qu'avec les divers paliers d'administration publique.

L'Agence déploie également des efforts au niveau local pour stimuler la croissance et la compétitivité des entreprises du Canada atlantique au moyen d'un éventail de programmes et de services conçus pour augmenter les démarrages, les agrandissements et les travaux de modernisation. Elle met à la disposition des entrepreneurs de la région une vaste gamme de ressources et d'outils de développement à chaque étape du cycle de vie de leur entreprise, depuis le moment où ils songent à se lancer en affaires jusqu'à celui où ils envisagent une expansion¹.

Les programmes de l'APECA revêtent une importance stratégique. Consciente de la corrélation qui existe entre l'innovation et la productivité, l'Agence accorde plus d'importance, dans l'exécution de ses programmes, à la recherche-développement, à l'adoption de nouvelles technologies et au perfectionnement des compétences, et elle s'emploie davantage à faciliter l'accès aux capitaux dont les entreprises ont besoin pour investir dans l'innovation. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique demeure un élément moteur de la récente intensification des travaux de recherche-développement dans la région de l'Atlantique.

L'APECA reconnaît également la corrélation entre la stimulation de la croissance de l'entrepreneuriat et du développement des compétences en affaires, et le développement économique; en effet, au cours des années 1990, 70 % des emplois créés par de nouvelles entreprises au Canada atlantique étaient attribués à de petites entreprises². Le Programme de développement des entreprises et divers autres programmes de l'APECA aident des milliers d'entrepreneurs à se lancer en affaires et à prendre de l'expansion, à optimiser leurs débouchés sur les marchés intérieurs et à l'étranger, à mettre au point de nouveaux produits touristiques ainsi qu'à améliorer leurs pratiques de gestion commerciale en vue d'assurer leur croissance et de devenir plus concurrentiels dans l'économie mondiale.

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements sur certains outils de développement des entreprises, consulter le site de l'APECA : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/investir/index.shtml>

² Agence de promotion économique du Canada atlantique, *L'État de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat, Canada atlantique – 2005*.

Possibilités, risques et défis³

Au cours des dernières années, l'économie du Canada atlantique a subi l'influence d'importants projets d'investissements dans les secteurs du transport, des mines et de l'industrie manufacturière, ainsi que dans le développement d'installations pétrolières et gazières en mer. Ces grands projets ont eu des retombées dans toute l'économie de l'Atlantique, notamment dans les secteurs de la construction et des services aux entreprises.

Des conditions économiques favorables ont mené à une croissance de l'emploi, à une hausse des taux de participation et à la réduction du chômage au Canada atlantique, bien qu'il demeure élevé dans les zones rurales. Les taux de chômage les plus faibles à l'heure actuelle se trouvent dans les milieux urbains de St. John's, d'Halifax, de Fredericton, de Saint John et de Moncton. Parmi les régions rurales, le chômage a posé un défi de grande taille au Cap-Breton, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et dans certaines régions de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'économie du Canada atlantique continue de faire face à des problèmes de longue date, notamment l'exode, l'adaptation dans les industries des ressources naturelles, le développement des secteurs fondés sur les connaissances, la faible productivité et la compétition mondiale accrue, qui, ensemble, influenceront le rendement de l'économie à court et à moyen terme.

Produit intérieur brut

La croissance économique du Canada atlantique a atteint en moyenne 2,8 % au cours de la dernière décennie, soit un peu moins que le taux national de croissance de 3,3 %. Au cours des deux dernières années, toutefois, le taux de croissance de l'économie du Canada atlantique a nettement ralenti en comparaison avec le rythme national. Le produit intérieur brut réel du Canada atlantique a connu une croissance à un taux moyen annuel de 0,9 % en 2004 et 2005, comparativement à 3,1 % pour tout le Canada. Une détérioration de la conjoncture économique s'est faite sentir dans la région, tant dans le secteur de la production de biens que dans celui des services.

En 2005, le secteur de la production de biens a chuté de 1,8 % au Canada atlantique en raison de la baisse des activités dans les secteurs de la pêche, de la foresterie et de la fabrication. Les industries liées aux ressources naturelles de la région ont connu une année difficile en raison de la faible demande et de la force du dollar.

³ Les données statistiques présentées dans cette section proviennent des sources suivantes :
Statistique Canada – Produit intérieur brut, *Revue des comptes économiques des provinces et des territoires*, n° 13-016-XIE, 2006

Statistique Canada – Marché du travail, *Revue chronologique de la population active*, n° 71F004XCB, 2006;

Statistique Canada – Population, *Estimations démographiques trimestrielles*, n° 91-002-XIE;

Industrie Canada – Exportations, *Données sur le commerce en direct*, Strategis, 2006

L'augmentation de la valeur du dollar canadien depuis la fin de 2002 a posé un défi de taille aux entreprises de la région de l'Atlantique qui sont fortement liées au commerce mondial. Le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier de la région, qui était de 108 000 en 2004, n'était plus que de 99 000 en 2005 – une réduction de 9 000 emplois, ou 8,3 %.

En revanche, les activités dans le secteur des services de la région ont connu une expansion de 1,8 % en 2005 en raison d'une bonne croissance dans le commerce au détail et le commerce de gros ainsi que dans les secteurs des transports, de l'information et de la culture.

Marché du travail

En 2005, le marché du travail du Canada atlantique a fait face à des défis. À la suite d'une croissance de 2 % en 2004, le taux d'emploi dans la région n'a enregistré qu'une hausse de 0,2 %, ou de 2 400 personnes, en 2005 – sa plus faible performance depuis 1996. Le taux de chômage au Canada atlantique a baissé à 10,4 %, comparativement à 10,8 % l'année précédente, atteignant son niveau le plus bas en 30 ans. Toutefois, cette baisse est en partie attribuable aux personnes qui ont quitté le marché du travail en raison du manque de possibilités d'emploi. Après avoir augmenté graduellement au cours des huit dernières années, le taux de participation de la région a chuté à 62,8 % en 2005, juste en deçà du taux record de 63,1 % atteint en 2004.

Population

La population du Canada atlantique a baissé de 0,3 % entre avril 2005 et avril 2006, alors que le nombre total de personnes établies au Canada a augmenté de 1 %. L'Île-du-Prince-Édouard affichait une croissance de population alors que les trois autres provinces de l'Atlantique connaissaient un déclin.

Exportations

Les denrées d'exportation du Canada atlantique ont augmenté de 8 % en 2005 en raison de l'augmentation marquée des livraisons de gaz naturel (27,3 %) et de produits pétroliers raffinés (27 %) causée par la hausse des prix du pétrole, et de l'augmentation de 93 % des exportations de minerai et de fer. Les valeurs d'exportation des autres principaux produits d'exportation du Canada atlantique étaient légèrement à la baisse en 2005 à cause de la hausse du dollar canadien et du déclin dans la production et dans la demande de nombreux produits.

Il y a eu une conjoncture difficile dans le secteur des produits forestiers de la région : la faiblesse des conditions du marché a entraîné une réduction des livraisons de papier journal (-0,9 %), et les bas prix ont mené à une baisse de valeur des exportations de sciage résineux (-12,5 %). La valeur des exportations de pâte et de papier a également baissé de 31 % et de 14 % respectivement, principalement à cause de la grève à une usine de papier couché et de la fermeture d'une usine de pâte, toutes deux situées au Nouveau-Brunswick. Les exportations de produits liés à l'industrie de la pêche ont baissé en raison des livraisons réduites de produits dérivés du crabe et de homards non transformés.

Sommaire du rendement

Harmonisation des priorités de l'APECA avec les résultats du gouvernement du Canada pour une forte croissance économique

Le budget 2006 confirme que le gouvernement du Canada est résolument engagé à créer un climat propice à la création d'emplois et à la croissance, appuyant l'expansion des petites entreprises ainsi que les mesures à l'appui d'une main-d'œuvre plus qualifiée et mieux éduquée. L'APECA aligne ses priorités afin de soutenir les objectifs du gouvernement du Canada pour une forte croissance économique. La section qui suit décrit comment l'APECA s'y prend pour améliorer l'économie de la région par le biais du développement de petites et moyennes entreprises et la création d'emplois. Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter la section II.

Les pages qui suivent présentent un sommaire du rendement de l'Agence pour l'exercice 2005-2006 dans chacun des trois secteurs de résultats stratégiques (développement des entreprises, développement des collectivités, et politiques, défense des intérêts et coordination). Ces résultats stratégiques sont interdépendants et s'inscrivent dans un ensemble de politiques, de programmes et de mesures cohésifs, intégrés et durables.

<i>État du rendement</i>		<i>Dépenses (en millions de dollars)</i>	
		<i>Prévues</i>	<i>Réelles</i>
Résultat stratégique : Développement des entreprises			
<i>Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada : forte croissance économique</i>			
<i>Priorité : (en cours)</i> Rendre le climat plus propice à la croissance des entreprises et favoriser le démarrage, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises	<i>Activité de programme : Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale</i> <i>Résultats prévus : Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de la région de l'Atlantique</i>	289,1	259,2
		<i>État du rendement : Sur la bonne voie</i>	
<i>Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada : forte croissance économique</i>			
<i>Priorité : (en cours)</i> Assurer des services de conseils, de mentorat et d'orientation au Canada atlantique	<i>Activité de programme : Accès l'information relative aux affaires</i> <i>Résultats prévus : Accès de la population du Canada atlantique à de l'information précise, utile et en temps voulu dans le domaine des affaires ainsi qu'à des conseils et à d'autres services</i>	2,8	3,1
		<i>État du rendement : Sur la bonne voie</i>	

Résultat stratégique : Développement des collectivités			
<i>Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada : forte croissance économique</i>			
<i>Priorité : (en cours)</i> Aider les collectivités à accroître leurs capacités et leur confiance afin d'identifier les priorités en matière de développement économique dans leur région et en coordonner la mise en œuvre	<i>Activité de programme :</i> Développement économique des collectivités	110,9	111,2
	<i>Résultats prévus :</i> Accroissement des possibilités d'affaires et de croissance économique dans les collectivités du Canada atlantique	<i>État du rendement :</i> Sur la bonne voie	
<i>Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada : forte croissance économique</i>			
<i>Priorité : (en cours)</i> Soutenir les initiatives qui améliorent l'assise économique des collectivités à long terme	<i>Activité de programme :</i> Mesures d'intervention spéciale	23,9	1,9
	<i>Résultats prévus :</i> Faire équipe avec les collectivités afin de gérer les crises économiques et en atténuer les effets	<i>État du rendement :</i> Sur la bonne voie	
<i>Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada : forte croissance économique</i>			
<i>Priorité : (en cours)</i> Programmes de travaux conçus pour renouveler et construire des infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique	<i>Activité de programme :</i> Programmes d'infrastructure	52,2	30,9
	<i>Résultats prévus :</i> Amélioration de l'infrastructure des municipalités urbaines et rurales ainsi que de l'infrastructure publique	<i>État du rendement :</i> Sur la bonne voie	
Résultat stratégique : Politiques, défense des intérêts et coordination			
<i>Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada : forte croissance économique</i>			
<i>Priorité : (en cours)</i> Procéder à des analyses et à des recherches en matière de politiques pour déterminer les champs d'intervention de l'APECA pour qu'elle remplisse son mandat de la façon la plus efficace possible	<i>Activité de programme :</i> Politiques	11,0	5,8
	<i>Résultats prévus :</i> Développer les capacités internes et externes afin de définir et d'explorer les questions critiques quant aux politiques de développement et à la conception et à l'amélioration des programmes	<i>État du rendement :</i> Sur la bonne voie	
<i>Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada : forte croissance économique</i>			
<i>Priorité : (en cours)</i> Défendre les intérêts du Canada atlantique afin que les nouvelles mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins de la région de l'Atlantique	<i>Activité de programme :</i> Défense des intérêts	3,9	3,1
	<i>Résultats prévus :</i> Défense et promotion efficaces des intérêts du Canada atlantique	<i>État du rendement :</i> Sur la bonne voie	

<i>Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada : forte croissance économique</i>			
<i>Priorité : (en cours)</i>	<i>Activité de programme :</i> Coordination	1,8	3,5
Engager des partenariats économiques pour donner suite aux priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique	<i>Résultats prévus :</i> Coordination des activités entre l'APECA, les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux du Canada atlantique	<i>État du rendement :</i> Sur la bonne voie	

Développement des entreprises

Favoriser le démarrage, la croissance et la compétitivité des PME de la région de l'Atlantique est primordial au développement de la croissance économique. Cet objectif s'atteint par des investissements dans la recherche-développement, le perfectionnement des compétences et la formation des PME, l'élargissement du commerce et la promotion de l'investissement étranger direct ainsi qu'en offrant aux PME une gamme complète d'options de financement.

Développement des entreprises – Principaux secteurs

1. Accroître la capacité de réaliser et de commercialiser les activités de R-D
2. Intensifier les exportations et attirer davantage l'investissement étranger
3. Favoriser l'entrepreneurs et le perfectionnement des compétences en affaires

Pour obtenir ces résultats, l'APECA mise sur :

L'innovation : L'innovation continue d'être au premier plan du programme économique de l'APECA. L'Agence s'emploie stratégiquement à soutenir d'importants nouveaux secteurs, à créer des possibilités d'innovation et à aborder les lacunes sur le plan des compétences tout en continuant de promouvoir activement l'innovation, de coordonner les efforts des divers intervenants et d'améliorer la politique sur l'innovation. En 2005-2006, l'APECA a poursuivi son travail visant à renforcer le système d'innovation de la région. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique a continué d'avoir une incidence positive en matière d'effet de levier, étant donné que les contributions accordées aux termes de la troisième série de propositions devraient permettre d'aller chercher un montant additionnel de 1,75 \$ pour chaque dollar investi, comparativement à 1,14 \$ dans le cadre de la première et de la deuxième série. En outre, plus de 75 partenariats ont vu le jour, ce qui permet une collaboration dans des domaines comme la recherche-développement. Ces partenariats produiront des bénéfices économiques importants à moyen et à long terme.

L'entrepreneurs et le perfectionnement des compétences en affaires : Les entrepreneurs sont considérés comme étant les éléments moteurs de l'économie de la région, et ils doivent pouvoir compter sur les compétences en gestion et les capacités voulues pour adopter des stratégies de croissance et devenir plus débrouillards, productifs et compétitifs dans l'économie mondiale d'aujourd'hui. À cette fin, l'APECA continue d'appuyer des projets et des initiatives visant à accroître la capacité des entrepreneurs de

réussir dans leurs entreprises commerciales. Les investissements à ce chapitre sont dirigés vers le développement des entrepreneurs d'expérience, nouveaux et aspirants, en particulier dans le secteur des PME axées sur la croissance, ainsi que des femmes, des jeunes et des Autochtones. Par exemple, l'Initiative Femmes en affaires a servi à investir dans des projets visant à accroître l'accès des femmes aux services de soutien commercial en matière de planification, de counselling et de mentorat. Les investissements à ce chapitre ont permis à plus de 2 450 femmes entrepreneurs d'assister à quelque 5 480 séances de counselling. L'APECA met également l'accent sur les activités visant à inciter les jeunes du Canada atlantique à demeurer – ou à revenir – dans la région et à y devenir entrepreneurs.

Le commerce et l'investissement : La promotion du commerce et de l'investissement est indispensable au développement économique et constitue un élément essentiel du travail de l'APECA. Au cours de la dernière décennie, l'exportation a connu une croissance de 130 % dont la plus grande partie provient de grandes entreprises; les PME de la région ont donc l'occasion d'aller dans la même direction : moins de 3 % des PME de la région participent à des activités d'exportation. L'APECA travaille de façon indépendante, et collabore avec d'autres ministères fédéraux et avec les quatre gouvernements provinciaux, pour réaliser les quatre volets de son approche stratégique du développement du commerce et de l'investissement : sensibilisation, perfectionnement des compétences, développement des capacités, et élaboration et coordination de politiques. Grâce aux mesures proactives de l'Agence, il y avait 190 nouveaux exportateurs de plus au Canada atlantique en 2005-2006, et 1 500 PME étaient davantage prêtes à exporter. En outre, les mesures réussies comme les missions d'Équipe Canada Atlantique sur des marchés clés des États-Unis continuent de rapporter des dividendes pour la région. Au chapitre de l'investissement, des initiatives stratégiques ont été réalisées dans les domaines suivants : recherche, renseignements sur la concurrence, promotion, projets exécutés en partenariat et repérage/mise en valeur de pistes.

Développement des collectivités

Le gouvernement du Canada s'engage à travailler avec les Canadiens, les organismes et les autres paliers d'administration publique afin d'assurer la viabilité à long terme des collectivités. Une plus grande proportion de la population du Canada atlantique se trouve dans les zones rurales comparativement à l'ensemble du Canada. L'Agence a pour mission de travailler au renforcement des collectivités. L'APECA a un effet positif dans les zones rurales en appuyant les entreprises existantes et en encourageant le démarrage de nouvelles entreprises et la création d'emplois.

Le Fonds des collectivités innovatrices (FCI) est le principal outil d'investissement dans les collectivités. Lancé en juillet 2005, le FCI a engagé 38,8 millions de dollars dans 62 projets dans la région. Il mise sur les forces des collectivités et leur procure les outils nécessaires pour définir les possibilités à leur disposition afin d'obtenir une croissance économique durable.

L'APECA fournit des fonds aux partenaires afin qu'ils offrent des conseils en planification des affaires et des capitaux dans les zones rurales du Canada atlantique. Au cours de l'exercice 2005-2006, l'APECA a continué à travailler avec les organismes régionaux de développement économique (ORDE) et les Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) afin de garantir un niveau élevé de planification stratégique permettant de guider le développement économique de leurs collectivités.

En 2005-2006, l'APECA a versé au total 7,8 millions de dollars en fonds de soutien aux ORDE. Grâce au leadership de ces derniers, les collectivités en région rurale ont reçu de l'aide financière pour l'élaboration de 52 plans stratégiques. De ces plans, 288 projets de la collectivité ont été appuyés par l'APECA, dont la valeur totale s'élève à 65 millions de dollars.

Le Programme de développement des collectivités s'est avéré une source essentielle de capitaux pour les PME et, d'après le rapport d'activités des CBDC pour 2005-2006, il a aidé à créer 2 404 emplois et fourni 2 130 prêts aux PME.

Politiques, défense des intérêts et coordination

Le rôle de l'Agence quant aux politiques, à la défense des intérêts et à la coordination est essentiel à la définition et à l'analyse des enjeux importants auxquels l'économie régionale fait face. Le travail d'élaboration de politiques vise à procurer une solide compréhension du développement des priorités et des initiatives stratégiques de l'APECA, pour la conception de programmes et en tant que facteur dans la prise de décisions visant l'allocation des ressources principales. La fonction coordination, comme l'indique le mandat de l'Agence, prévoit la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada qui visent les possibilités de développement économique au Canada atlantique. Quant à la fonction de défense des intérêts, elle est tout aussi importante, car elle permet de veiller à ce que les intérêts de la région soient considérés tout au long du processus de prise de décisions nationales, et elle vise la promotion du développement de la région de l'Atlantique sur la scène nationale. Par exemple, en 2005-2006, la défense des intérêts de la région de l'Atlantique dans des domaines comme la défense et l'aérospatial a donné lieu à des engagements d'un milliard de dollars retombées industrielles et régionales.

Le résultat des efforts liés aux politiques, à la défense des intérêts et à la coordination a également été mis en évidence au cours de 2005-2006 avec l'annonce du Budget 2006, qui prévoyait 590 millions de dollars, démontrant ainsi l'engagement renouvelé du gouvernement à l'égard du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) annoncé antérieurement.

La section II du présent document présente d'autres résultats qui se sont matérialisés en 2005-2006. Ces exemples illustrent comment l'APECA sert à procurer un leadership stratégique et à défendre les intérêts du Canada atlantique pour ce qui est des politiques et

des programmes économiques, ce qui se traduit par des positions de principes et des stratégies nouvelles et améliorées dans le domaine du développement régional.

Priorités de gestion

En tant qu'organisme fédéral, l'APECA est assujettie aux politiques et aux lignes directrices fédérales qui régissent la prestation des services au public et qui l'obligent, comme les autres ministères et organismes fédéraux, à rendre compte au Parlement de ses dépenses et de son rendement. L'Agence a toujours pour priorité d'augmenter la prestation de services à la population de la région de l'Atlantique. Pour y arriver, elle emploie des mesures de transformation des services et fait preuve d'une présence active dans les collectivités de la région. Les priorités de gestion de l'Agence sont : la prestation de services aux Canadiens, la modernisation de la gestion opérationnelle et la gestion des ressources humaines.

Prestation de services aux Canadiens

L'Agence est résolument engagée à continuer d'améliorer la prestation de ses services aux Canadiens, notamment grâce à l'APECA en direct – un portail en ligne pour les clients – qui permet aux clients de faire affaire avec l'Agence par voie électronique. L'APECA en direct s'inscrit dans le plan général du gouvernement du Canada et de l'APECA en vue de rendre ses programmes, ses services et son information disponibles dans Internet par le biais de l'initiative Gouvernement en direct. Ce portail est une manifestation importante de la volonté de l'Agence d'améliorer la prestation de ses services à sa clientèle et à l'ensemble de la population de la région. Il est entièrement intégré aux opérations de l'Agence et on prévoit le rendre plus fonctionnel, au besoin. L'Agence a réussi à mettre en œuvre l'initiative Gouvernement en direct et un rapport final de la mise en œuvre d'APECA en direct a été soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Modernisation de la gestion opérationnelle

Le travail dans le cadre du programme de modernisation de la gestion opérationnelle continue à prendre de l'ampleur au sein de l'Agence. Des réalisations importantes ont été notées dans quatre domaines ciblés, y compris la mise en œuvre du programme de planification ministérielle et de gestion du rendement, l'intégration complète de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP) et une réorganisation afin d'harmoniser les responsabilités à la structure de l'Architecture d'activités de programme (AAP) de l'Agence. Les champions continuent à faire avancer leur dossier respectif dans ce domaine. Toutefois, un changement définitif de la fonction de contrôleur moderne à celle de cadre de responsabilisation de gestion (CRG) permet de revoir la définition et la conception des domaines visés. Ce changement représente un défi de taille pour l'année à venir.

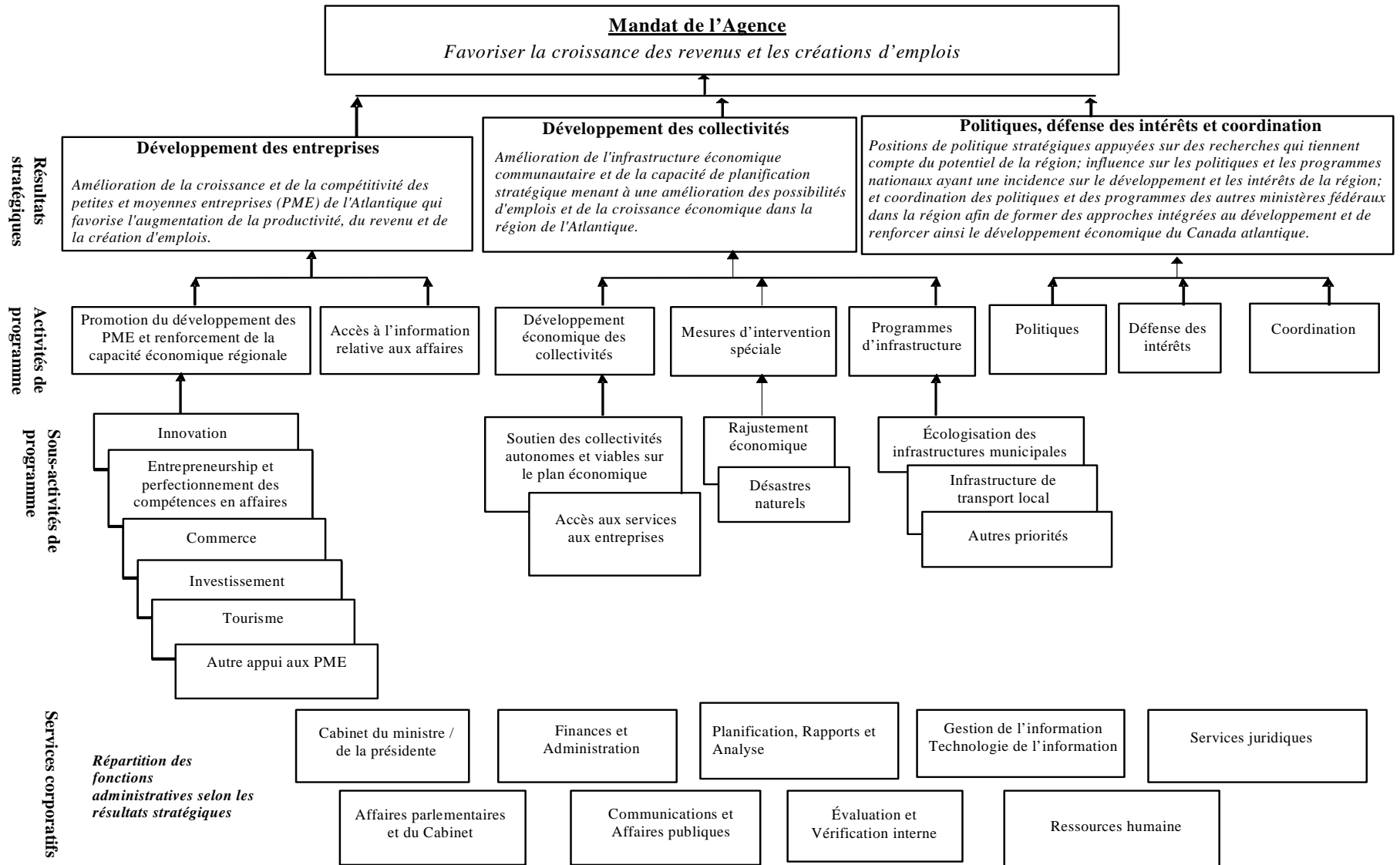
L'APECA poursuit ses efforts pour améliorer la planification au sein de l'Agence. En fait, elle a atteint des étapes importantes au cours du dernier cycle de planification. La première séance de planification par la haute direction a eu lieu les 19 et 20 avril 2005.

Par la suite, toutes les régions et les divisions ont réussi à concevoir et à soumettre des plans opérationnels et de ressources humaines selon les modèles et le calendrier standards. En outre, tous ces plans opérationnels ont été harmonisés avec notre AAP, démontrant clairement comment les opérations de l'Agence feront progresser la réalisation de ses résultats stratégiques.

Gestion des ressources humaines

L'APECA a réussi à mettre en application les éléments de la LMFP, y compris la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'Agence a décentralisé le service opérationnel des ressources humaines au niveau régional et a mis en application un processus formel de planification des ressources humaines conforme à la planification des activités. Un exercice de planification des ressources humaines a été effectué pour chaque élément majeur de l'Agence pour l'exercice 2006-2007. L'Agence a embauché un agent des relations de travail à temps plein et dispose d'un système de gestion informelle des conflits. Plusieurs comités de consultation syndicale-patronale ont été organisés au sein de divers services de l'Agence et l'APECA a invité tous les syndicats pertinents à y participer.

Architecture d'activités de programme de l'APECA



Section II – Analyse du rendement par résultat stratégique

Organisation de la section II :

Résultat stratégique – Développement des entreprises

Activité de programme : Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale

Sous-activité de programme : Innovation

Sous-activité de programme : Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires

Sous-activité de programme : Commerce

Sous-activité de programme : Investissement

Sous-activité de programme : Tourisme

Sous-activité de programme : Autre appui aux PME

Activité de programme : Accès à l'information relative aux affaires

Résultat stratégique – Développement des collectivités

Activité de programme : Développement économique des collectivités

Activité de programme : Mesures d'intervention spéciale

Activité de programme : Programmes d'infrastructure

Résultat stratégique – Politiques, défense des intérêts et coordination

Activité de programme : Politiques

Activité de programme : Défense des intérêts

Activité de programme : Coordination

Résultat stratégique – Développement des entreprises

Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de l'Atlantique qui favorise l'augmentation de la productivité et des revenus gagnés ainsi que la création d'emplois.

Résultats prévus : Croissance des revenus gagnés et des possibilités d'emploi au Canada atlantique

Indicateurs :

- a) Augmentation du PIB (revenu gagné)
- b) Augmentation du PIB pour chaque dollar dépensé par l'APECA

Objectifs quinquennaux :

- a) Près de 1 milliard de dollars de plus par année comparativement au résultat obtenu si l'APECA ne soutenait pas les entreprises
- b) Gain de 4 à 5 \$ du PIB pour chaque dollar dépensé par l'APECA

Stratégie de mesure du rendement : La mesure de l'impact sur le revenu et l'emploi au Canada atlantique est une tâche multidimensionnelle à long terme. Par conséquent, l'Agence publie les résultats aux cinq ans, d'après l'analyse des données de Statistique Canada et des systèmes internes, à l'aide d'un modèle économétrique.

Rendement antérieur : Dans son dernier rapport parlementaire quinquennal (1998 à 2003), l'APECA signale que le « [...] PIB est presque un milliard de dollars plus élevé annuellement en 2002 qu'il ne l'aurait été en l'absence des dépenses de l'APECA en soutien direct aux entreprises. Pendant la période quinquennale, chaque dollar que l'APECA a investi dans les entreprises a généré des augmentations annuelles accumulées totales de plus de 5 \$ en gains du PIB. »

La *Loi sur l'APECA* donne à l'Agence le mandat de fixer son attention tout particulièrement sur le développement des PME. De petites entreprises ont pris la place qui leur revient en tant que contributeurs essentiels à la santé de l'économie par leur souplesse, leur débrouillardise, leur usage efficace de ressources limitées et leur sensibilité au marché.

Dans ses efforts visant à augmenter le revenu gagné et les possibilités d'emploi, l'Agence tient à ce que les outils et les ressources contribuant au développement d'entreprises soient disponibles pour répondre aux besoins des nouvelles entreprises et de celles déjà en place. L'APECA exécute son travail de manière stratégique afin d'améliorer, pour la population du Canada atlantique, la croissance et la compétitivité des PME de la région, l'objectif ultime étant d'accroître la productivité, le revenu gagné et les possibilités d'emploi.

Activités du Programme de développement des entreprises :

- Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale
- Accès à l'information relative aux affaires

L'Agence offre une vaste gamme de programmes et de services afin de rendre le contexte plus propice au développement des entreprises et de les aider à démarrer, à se moderniser et à prendre de l'expansion. Elle met l'accent sur deux activités : la promotion de la croissance et de la compétitivité des PME et l'accès à l'information relative aux affaires.

Les pages qui suivent font état des progrès réalisés sur ce chapitre.

**Activité de programme :
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale**

Fournir une aide pour rendre le climat plus propice à la croissance des entreprises et pour favoriser le démarrage, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises.

Résultats prévus : Améliorer la croissance et la compétitivité des PME de la région de l'Atlantique.		
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats :
a) Taux de survie des entreprises aidées par l'APECA	a) 1 à 2 fois plus élevé que chez les autres entreprises	a) Sur la bonne voie
b) Hausse en % des salaires versés par des entreprises aidées par l'APECA	b) 1,5 à 2 fois plus élevé que chez les autres entreprises	b) Sur la bonne voie
c) Taux de croissance de la productivité des clients de l'APECA	c) 1,5 à 2 fois plus élevé que chez les autres entreprises	c) Aucune donnée n'est disponible pour l'exercice 2005-2006.
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données de Statistique Canada et systèmes internes		

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
289,1	274,8	259,2

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Réelles	Écart
435	435	0

Puisqu'elle est fortement axée sur les PME, l'APECA soutient l'intensification de l'activité économique dans la région et encourage la croissance de l'entreprise, l'expansion vers de nouveaux marchés et une plus grande compétitivité sur les marchés national et international. Des entreprises plus fortes encourageront l'investissement dans la région de l'Atlantique et contribueront à l'emploi et à l'augmentation des revenus gagnés.

Afin de mesurer le progrès, l'Agence examine le taux de survie des entreprises aidées par l'APECA et l'impact sur la croissance des salaires versés et de la productivité. Une comparaison des données sur le rendement des clients de l'APECA par rapport au reste de la région est effectuée à partir des calculs de Statistique Canada. Près de 4 000 clients de l'APECA font partie de l'échantillon aux fins du suivi, et quelque 70 % sont des petites entreprises.

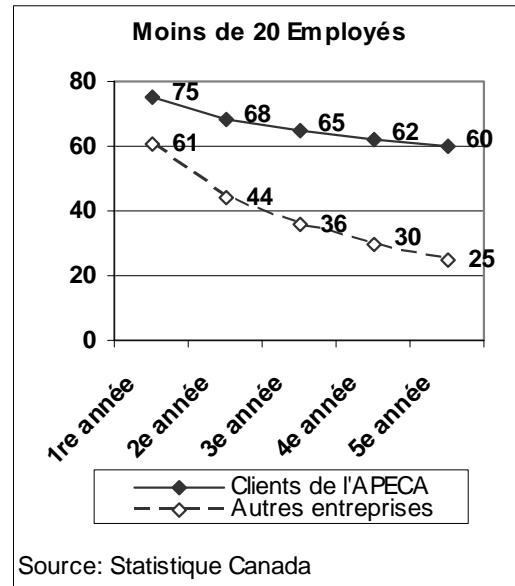
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale :

1. Innovation
2. Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
3. Commerce et investissements
4. Tourisme
5. Autre appui aux PME

En tenant compte des variances annuelles des entrées et sorties d'entreprises, le taux de survie des entreprises aidées par l'APECA est plus élevé que celui des autres entreprises.

Ceci se vérifie chez les entreprises de toute taille (2,1 fois plus élevé) et est beaucoup plus évident chez celles qui comptent moins de 20 employés.

Le taux de survie des petites entreprises démontre qu'après un an d'activités, environ 75 % des clients de l'APECA survivent comparativement à 61 % des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide. Après cinq ans, 60 % des entreprises aidées survivent alors que ce n'est le cas que de 25 % des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide. Mentionnons également qu'après cinq ans, le taux de survie des entreprises de moins de 20 employés qui ont reçu l'aide de l'APECA est d'environ 19 % plus élevé que celui des entreprises de toute taille partout au Canada (60 % comparativement à 41 %).



La masse salariale des entreprises qui ont reçu l'aide de l'APECA est une bonne indication de l'impact de l'Agence sur la croissance du revenu gagné dans la région. Depuis que l'APECA a commencé à faire rapport de cette mesure dans le rapport annuel sur le rendement en 1997, le rendement des entreprises qui ont reçu l'aide de l'APECA ont constamment dépassé celui des autres entreprises. En moyenne, la croissance de la masse salariale est presque le double (ou plus) de la masse salariale des entreprises ne recevant pas d'aide⁴.

⁴ Source : Statistique Canada, *Dynamique de l'emploi*.

Sous-activité de programme : Innovation

Augmenter les activités en innovation et en recherche-développement (R-D), et renforcer la capacité à cet égard pour créer des technologies, des produits, des procédés ou des services, pour adopter ou adapter la technologie et commercialiser les produits de la R-D qui contribuent à la croissance économique de la région de l'Atlantique.

Résultats prévus : Consolider la capacité d'innover et de commercialiser du Canada atlantique				
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats :		
a) Effet de levier, en pourcentage, du financement consacré aux projets d'innovation	a) 55 %, (pour environ 25 millions de dollars)*	a) 62 %, (pour environ 155 millions de dollars)		
b) Nombre de partenariats et de collaborations valables ⁵ en matière de développement et de commercialisation de la technologie	b) 10*	b) Plus de 85		
* Lorsque ces objectifs ont été établis en 2005-2006, les activités du Fonds d'innovation de l'Atlantique ont été exclues, car le programme était à renouveler.				
<u>Programme</u>	<u>Coût des projets (en millions de dollars)</u>	<u>Fonds de l'APECA (en millions de dollars)</u>	<u>Effet de levier (millions de dollars et pourcentage)</u>	
Fonds d'innovation de l'Atlantique	177	69	108	61 %
Programme de développement des entreprises	77	28	49	64 %
Total	254	97	157	62 %
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données des systèmes internes, des sondages et des suivis.				

La productivité du travail au Canada atlantique accuse un certain retard par rapport au niveau national, surtout en raison de niveaux moins élevés de dépenses pour la recherche-développement, d'adoption de technologie, d'exportation, de rendement scolaire et de formation des travailleurs. L'augmentation des niveaux de R-D et d'innovation demeure essentielle à une plus grande compétitivité au Canada atlantique. C'est pourquoi l'APECA appuie les centres d'innovation en recherche-développement de technologies nouvelles ou améliorées et leur commercialisation, la croissance des secteurs et des grappes stratégiques ainsi que l'adoption et l'adaptation des technologies de pointe.

⁵ Un partenariat valable, selon la définition des lignes directrices de l'APECA, suppose un participant qui est impliqué activement dans le projet, qui a une influence directe et véritable sur l'orientation du projet, et dont l'absence comme participant pourrait mettre le projet en péril.

Pour soutenir cette stratégie d'innovation, l'APECA continue de travailler dans les cinq domaines clés présentés dans l'encadré (ci-dessous). Les principaux outils de programmation sont le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), le Programme de développement des entreprises (PDE) et l'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) / Mesure visant la productivité et les compétences en affaires (MVPCA).

Ensemble, ces programmes s'inscrivent dans l'objectif de l'APECA d'accroître la capacité d'innover, qui, en définitive, mène à une amélioration de la productivité. Ils favorisent l'injection de fonds par effet de levier dans des projets d'innovation, encouragent l'établissement de partenariats pour le développement et la commercialisation de technologies et augmentent le nombre de techniques, de procédés, de produits et de services commercialisés.

Domaines clés en matière d'innovation

1. Renforcement des systèmes d'innovation
2. Soutien des secteurs stratégiques
3. Établissement de la capacité d'innover
4. Retard en compétences à combler
5. Élaboration de politiques et activités de coordination

Renforcement des systèmes d'innovation

Compte tenu que le niveau d'activité de R-D financé par le secteur privé au Canada atlantique est bien en deçà de la moyenne nationale, le FIA s'est affairé à augmenter le niveau de participation des entités commerciales dans les activités d'innovation. Dans le cadre de la troisième série de projets du FIA, le pourcentage de projets approuvés présentés par des promoteurs commerciaux a augmenté pour atteindre 52 % du total, comparativement à 46 % lors de la deuxième série. De plus, le pourcentage des compagnies du secteur privé qui agissent à titre de partenaire de projet est passé à 58 % dans le cadre de la troisième série du FIA, comparativement à 49 % lors de la deuxième série.

Renouvellement du FIA en 2005-2006

- 75 nouveaux partenariats
- Augmentation du financement commercial
- Augmentation du nombre de partenaires de projets du secteur privé
- Investissement de 56 millions de dollars au soutien des secteurs stratégiques
- Investissement de 69 millions de dollars dans 29 projets de R-D

Afin d'aider à maximiser les retombées économiques et augmenter les chances de réussite des efforts de commercialisation, l'APECA encourage les promoteurs de projets financés dans le cadre du FIA à chercher des possibilités de collaboration dans des domaines comme la R-D, la gestion de projet et les compétences en marketing ou en commercialisation. En 2005-2006, il y avait plus de 75 véritables partenariats pour des projets financés aux termes du FIA.

L'Agence renforce également le système d'innovation de la région en faisant en sorte que les éléments clés soient mieux liés pour promouvoir une meilleure interaction entre les acteurs de l'innovation. Afin d'aider à atteindre cet objectif, l'APECA continue d'appuyer l'initiative Springboard Atlantic de l'Association des universités de l'Atlantique. L'objectif de Springboard Atlantic est d'encourager le transfert efficace de la technologie des universités de la région de l'Atlantique et de bâtir une masse critique permettant de faire passer la commercialisation de la recherche au sein des

universités au secteur privé de la région. En 2005-2006, Springboard a accordé 10 validations de principes de 199 000 \$ et 12 brevets de 115 000 \$ à 26 chercheurs d'universités partout au Canada atlantique. Plusieurs événements de formation et de réseautage ont également eu lieu au cours de l'année.

Soutien des secteurs stratégiques

Le FIA aide au développement des secteurs stratégiques caractérisés par des groupes d'entreprises régionales. Au cours de la troisième série du FIA, 23 des 29 projets approuvés (qui représentaient 56 millions de dollars des fonds du FIA) amélioreront le développement de grappes et compléteront la mesure du Conseil national de recherches visant l'établissement de grappes technologiques au Canada atlantique.

Établissement de la capacité d'innover

Le FIA met l'accent sur l'accélération du développement des industries basées sur les connaissances en augmentant la capacité de la région à investir dans la recherche-développement de pointe, contribuant ainsi aux nouvelles activités économiques fondées sur le développement de technologies du Canada atlantique. Les clients du FIA comprennent des entreprises et des institutions comme des universités et des instituts de recherche. Parmi les réussites clés en 2005-2006, mentionnons le renouvellement du FIA et l'approbation de 29 projets de R-D pour plus de 69 millions de dollars en financement par l'APECA au cours de la troisième série du FIA. À la suite de cette série, l'Agence devrait aller chercher une somme supplémentaire de 108 millions de dollars provenant d'autres sources comme des universités et d'autres établissements de recherche, les gouvernements provinciaux, le secteur privé et les programmes nationaux.

Par le biais de son volet Innovation, le Programme de développement des entreprises (PDE) crée une capacité d'innovation dans la région en finançant des projets de R-D et d'adoption ou d'adaptation de technologies de pointe. En 2005-2006, le PDE a financé 50 projets de R-D (plus de 12 millions de dollars) et 23 projets d'adoption et d'adaptation de technologie (plus de 4 millions de dollars). Grâce à l'effet de levier, l'APECA est également allée chercher 49 millions de dollars supplémentaires auprès de clients et d'autres sources et a encouragé sept véritables partenariats grâce aux projets d'innovation du PDE.

Retard en compétences à combler

L'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) a mis l'accent sur la gestion de l'innovation et des compétences techniques des PME au Canada atlantique. En 2005-2006, l'APECA a financé plus de 125 projets de l'IDCI, en versant plus de 8,5 millions de dollars en aide financière pour :

- Améliorer la capacité des PME en gestion de l'innovation et des compétences technologiques.
- Augmenter le bassin de gestionnaires de la technologie expérimentés et d'experts techniques dans la région.
- Inciter davantage de diplômés en sciences et en technologie à demeurer dans la région et les mettre en contact avec les PME de la région.

Une récente évaluation formative de l'IDCI⁶ conclut que le programme était très utile pour stimuler les niveaux de gestion de l'innovation et des compétences techniques au sein des PME. Les recommandations pour améliorer l'efficacité de l'IDCI ont été prises en considération dans le développement de la nouvelle Mesure visant la productivité et les compétences en affaires (MVPCA) qui remplace l'IDCI en 2006-2007. L'MVPCA est une version étendue de l'IDCI qui inclut les compétences en affaires et les compétences techniques. Afin d'être plus réceptif aux besoins des PME, cette nouvelle mesure visera à améliorer la compétitivité des entreprises au moyen de plusieurs activités comme la formation, l'embauchage de personnel qualifié et l'amélioration de la productivité ou de la qualité.

**Travailler afin de sensibiliser davantage à l'innovation.
En 2005-2006, 55 séances ont été offertes à plus de
1 800 participants :**

- Recherche, développement et commercialisation au sein du secteur forestier du Nouveau-Brunswick – plus de 90 participants
- Du laboratoire au marché – 165 participants

Pour compléter ses programmes d'aide directe, l'APECA essaie toujours de faire connaître les avantages d'entreprendre des activités d'innovation. En 2005-2006, l'APECA a offert plus de 55 séances d'initiation à l'innovation à plus de 1 800 participants à l'échelle de l'Agence⁷. Il y a eu notamment des séances de vulgarisation technique avec le secteur privé et les intervenants universitaires afin de discuter de la troisième série du FIA ainsi que des séances de commercialisation ciblant des secteurs spécifiques. Par exemple, l'APECA a tenu un forum sur la commercialisation intitulé « Du laboratoire au marché » au sujet des pratiques exemplaires en matière de commercialisation avec des représentants d'entreprises privées, des divers paliers d'administration publique et des universités. L'événement a attiré près de 165 participants, dont plus de 40 % provenaient du secteur privé. En outre, l'Agence a tenu une séance au sujet de la recherche, du développement et de commercialisation du secteur forestier du Nouveau-Brunswick qui a attiré plus de 90 participants; elle était organisée en partenariat avec des associations de l'industrie, des universités et d'autres.

Élaboration de politiques et activités de coordination

L'Agence a continué à appuyer les recherches en innovation et les activités de défense des intérêts en 2005-2006. Les activités de la direction de l'Innovation de l'APECA étaient axées sur la promotion de possibilités de réseautage et la coordination du développement d'innovations entre partenaires et décideurs du Canada et du Canada atlantique. D'autres exemples de politiques de soutien des activités d'innovation et de commercialisation sont présentés à la Section II du présent rapport, sous la rubrique Politiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'innovation, consulter le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/innovationF/index.shtml>.

⁶ Évaluation formative du développement des compétences en innovation, Hickling, Arthurs Low, 2005

⁷ Résumé des activités de sensibilisation à l'innovation au Canada atlantique en 2005-2006, Secrétariat du Fonds d'innovation de l'Atlantique, printemps 2006.

**Sous-activité de programme :
Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires**

Susciter pour la population de la région de l'Atlantique les possibilités d'accroître la motivation et les compétences en affaires requises pour lancer et développer sa propre entreprise.

Résultats prévus : Plus de Canadiens de la région de l'Atlantique ayant la motivation et les compétences pour créer, soutenir ou faire croître leur entreprise		
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats :
a) Pourcentage de participants aux activités de sensibilisation à l'entrepreneurship et de promotion qui ont indiqué que l'activité a accentué leur intention de démarrer une entreprise	a) 60 % à 75 %*	a) Constatations préliminaires : 58 %
b) Pourcentage de participants aux activités de perfectionnement des compétences qui ont indiqué que les compétences acquises favorisaient le démarrage, la survie et la croissance d'une entreprise	b) 60 % à 75 %	b) Constatations préliminaires : 82 %
Stratégie de mesure du rendement : Rapport tous les trois ans, à partir des analyses de données de sondages ⁸ et de la base de données interne de l'Agence		

* Cet indicateur a été mis en application en 2005-2006. Bien qu'il n'ait été utilisé que pendant une courte période, une analyse préliminaire des objectifs a été effectuée. Des données supplémentaires seront recueillies en 2006-2007 afin d'établir une base de référence appropriée.

L'APECA investit dans les mesures d'entrepreneurship et de perfectionnement des compétences en affaires (EPCA) afin de veiller à ce que davantage de Canadiens de la région de l'Atlantique développent la motivation et les compétences commerciales nécessaires afin de démarrer, de soutenir ou de faire croître leur propre entreprise. L'avenir de la région repose sur cette culture de l'entrepreneurship, puisque ce sont les entrepreneurs qui génèrent la richesse et les emplois.

Puisque que de solides compétences en affaires sont primordiales à la survie et à la croissance de l'entreprise, il faut en priorité investir dans le perfectionnement des

Les activités d'EPCA comprennent :

- Promouvoir l'importance du perfectionnement des compétences en affaires;
- Susciter des occasions d'adapter des pratiques de gestion plus avancées à l'intention des entrepreneurs;
- Améliorer les compétences en affaires à toutes les étapes du développement d'une entreprise;
- Insister sur l'enseignement de l'entrepreneurship, en particulier chez les jeunes du Canada atlantique;
- Favoriser le perfectionnement et la croissance des femmes d'affaires et des entrepreneurs autochtones.

⁸ La plupart des participants à divers événements/activités d'entrepreneurship et de compétences en affaires remplissent les sondages de sortie. Ces sondages sont menés par les organisateurs des événements/activités, habituellement des clients de l'APECA.

compétences en affaires pour appuyer le démarrage et la croissance d'entreprises durables. L'Agence continue de miser sur l'amélioration des compétences en affaires à toutes les étapes du développement d'une entreprise.

Par exemple, en 2005-2006, grâce à une aide financière fournie par l'APECA, le Centre de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat de l'Université Acadia en Nouvelle-Écosse a donné une séance d'orientation aux entreprises, qui à leur tour ont contribué à près de 50 démarrages d'entreprises et au maintien et à la croissance de 25 autres entreprises⁹. ProfitLearn, une initiative de formation pour les petites entreprises en activité au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, a également connu d'excellents résultats : près de 3 000 propriétaires d'entreprises ont participé à la séance de formation axée sur les compétences en affaires nécessaires au soutien et à la croissance de leur entreprise¹⁰.

Favoriser le perfectionnement et la croissance des femmes d'affaires et des entrepreneurs autochtones

Les efforts de l'Agence relativement à l'entrepreneuriat et aux compétences en affaires sont également orientés vers les Autochtones. Par exemple, plus de 100 jeunes Autochtones ont participé à un concours national de plan d'affaires, lequel leur a permis d'acquérir une expérience pratique relativement au développement d'un produit ou d'un service et à l'établissement d'un plan d'affaires détaillé¹¹. Des camps d'été afin de favoriser l'esprit d'entreprise ont également été mis sur pied au sein des collectivités des Premières nations dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse, et plus de 100 personnes y ont participé¹². Au Labrador, 40 jeunes se sont lancés dans un projet de cueillette autochtone de plantes médicinales dans le cadre duquel on a traité de planification des affaires et de marketing. Les produits récoltés seront commercialisés en Angleterre dans le cadre d'un partenariat avec Advancing Canadian Entrepreneurship¹³.

La première Remise des prix de l'entrepreneur autochtone de l'Atlantique a permis de mieux faire connaître des gens d'affaires autochtones prospères, et les candidats et les gagnants sont devenus des modèles à imiter. En outre, les entrepreneurs et ceux qui aspirent à le devenir peuvent se tourner vers le Grand Prix de l'Entrepreneur® d'Ernst & Young pour y puiser de l'inspiration. Ces reconnaissances décernées à des entrepreneurs prospères contribuent à établir une culture entrepreneuriale dans la région.

L'Agence conserve son accent sur la promotion de la croissance d'entreprises gérées par des femmes. Par exemple, les fonds octroyés aux divers organismes de développement commercial dans le cadre de l'Initiative Femmes en affaires (IFA) ont permis à plus de

⁹ ACOA Core Funding Final Report for the Contract Period September 2004 – March 2006, Acadia Centre For Small Business and Entrepreneurship, 21 avril 2006.

¹⁰ ProfitLearn: Your Business Learning Resource – Annual Report of Activities, April 1, 2005 to March 31, 2006. LearnSphere Canada, 2006 et ProfitLearn PEI: Your Business Learning Resource 2005-2006 Update, ProfitLearn PEI, 2006.

¹¹ Rapport final E-Spirit 2005, Banque de développement du Canada, 2005.

¹² Entrepreneurship Summer Camp Report, Eskasoni Band Council, 2005.

¹³ Report on Aboriginal Wild-Crafting, Futures in Newfoundland and Labrador's Youth, 2006.

460 femmes d'améliorer leurs compétences en affaires. En outre, 211 dirigeantes d'entreprises ont réussi à obtenir des services professionnels en matière d'occasions d'affaires, d'enjeux et de problèmes d'ordre commercial¹⁴.

L'APECA a également apporté son soutien à de multiples conférences de femmes d'affaires partout au Canada atlantique, qu'il s'agisse d'ateliers de gestion des affaires, d'activités de réseautage à grande échelle et d'autres occasions de perfectionnement professionnel. Résultat : les connaissances acquises par ces femmes leur ont permis de perfectionner leurs compétences dans le domaine de la planification de l'exportation, la gestion financière et la gestion des ressources humaines, atouts importants pour la croissance de leur entreprise.

Au cours de 2005-2006, plusieurs organisations d'aide aux entreprises du Canada atlantique ont bénéficié d'un appui continu dans le cadre de l'IFA pour agrandir la portée géographique des services existants de planification, de conseils et d'encadrement aux femmes d'affaires. Ainsi, plus de 2 450 femmes d'affaires se sont vu offrir l'accès à près de 5 480 ateliers de counselling. En outre, 449 séances d'information pour les femmes d'affaires ont été organisées pendant l'année, réunissant 5 573 participantes¹⁵.

En 2005-2006, l'Agence a concentré ses efforts sur les entrepreneurs potentiels, et tout particulièrement les jeunes à qui il s'agissait de donner l'occasion d'explorer le monde des affaires. L'Agence a également encouragé la collectivité à participer à la promotion d'activités entrepreneuriales pour les jeunes de la région. Les investissements à cet égard provenaient principalement de l'Initiative pour jeunes entrepreneurs.

Insister sur l'enseignement de l'entrepreneurship, en particulier chez les jeunes du Canada atlantique

En raison des nombreux investissements destinés au développement des entreprises (entrepris par les organismes à but non lucratif, les commerces, les organismes de développement économique régional, les éducateurs et les centres universitaires d'aide aux entreprises et d'autres, à l'échelle locale), des entrepreneurs en herbe ont acquis des informations clés appuyées par des activités pratiques qui leur ont donné un avant-goût du métier d'entrepreneur.

Au nombre des activités qui ont connu du succès, mentionnons :

- Jeunes entreprises
 - Des étudiants ont exploré le côté pratique du domaine de l'entrepreneurship grâce aux efforts conjugués des sections de Jeunes entreprises de toute la région de l'Atlantique.
- Olympiades entrepreneuriales à Terre-Neuve-et-Labrador¹⁶

¹⁴ 2005-2006 Business Counselling and Community Outreach Roll-up, Third Party WBI Funding Recipients, 2006.

¹⁵ 2005-2006 Roll-up of WBI CAS Activity, Third Party funding Recipients and ACOA, 2006.

¹⁶ Enterprise Olympics Project Report, St. John's YMCA-YWCA Enterprise Centre, 2005.

- Plus de 4 000 étudiants ont pris part à cet atelier de planification commerciale de niveau secondaire qui s'est conclu par le démarrage de 1 200 entreprises étudiantes.
- Young Millionaire Program à l'Île-du-Prince-Édouard
 - Près de 180 jeunes entre 8 et 12 ans ont appris les rudiments de l'esprit d'entreprise en s'essayant à démarrer et à gérer un commerce durant l'été¹⁷.
- Formation de perfectionnement des compétences en affaires, counselling commercial individuel et accès aux capitaux destinés aux étudiants de la Nouvelle-Écosse
 - 1 600 entrepreneurs en herbe y ont participé et 65 prêts ont été octroyés pour le démarrage d'entreprises¹⁸.
- Jumelage de jeunes entrepreneurs et de dirigeants d'entreprises expérimentés au Nouveau-Brunswick
 - 40 jeunes entrepreneurs ont bénéficié des sages et précieux conseils de gens d'affaires¹⁹.
- Efforts de rapatriement et de maintien des jeunes
 - Des ateliers et des activités de perfectionnement en affaires offerts dans les universités ainsi que d'autres activités de rapatriement et de maintien des jeunes organisées dans des collectivités du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont permis à de jeunes Canadiens instruits de s'établir dans la région de l'Atlantique ou d'y revenir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entrepreneurship, consulter le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/entrepreneurship.shtml>.

¹⁷ *The Young Millionaires Program Recap Report*, Central Development Corporation, 2006.

¹⁸ *Students in Business Final Report, April 1st 2005 – March 31st 2006*, Association des CBDC de la Nouvelle-Écosse, printemps 2006.

¹⁹ *Rapports annuels de l'IJE*, 13 administrateurs de projets IJE du Nouveau-Brunswick, printemps 2006.

Sous-activité de programme : Commerce

Aider les entreprises à pénétrer les marchés internationaux, à perfectionner leurs compétences en matière de marketing international et à améliorer leur rendement commercial international.

Résultats prévus : Capacité d'exportation et ventes accrues de la part des PME du Canada atlantique		
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats²⁰ :
a) Nombre des PME davantage prêtes à exporter	a) 300	a) 1 586 ²¹
b) Nombre de nouveaux exportateurs	b) 40	b) 205
c) Nombre d'exportateurs qui exploitent des marchés nouveaux ou existants	c) 50	c) 169
Stratégie de mesure du rendement : Rapport annuel, données fournies par Statistiques Canada, des sondages et des rapports internes		

L'exportation constitue l'une des principales sources nationales de possibilités d'emplois et de revenus générateurs de croissance économique. La proximité du Canada atlantique aux riches marchés des États-Unis et de l'Europe, sans compter le nombre croissant de ses biens et services exportables, à valeur ajoutée et fondés sur les connaissances en font une base fort propice à l'exportation.

S'il est vrai que les exportations ont augmenté de plus de 130 % durant les dix dernières années, il y a place à expansion. Puisque seulement 3 % des PME de la région se consacrent à l'exportation²², il n'est pas étonnant que l'APECA prenne des mesures proactives pour renforcer la capacité d'exportation du Canada atlantique. L'Agence continue de contribuer au renforcement du rendement de l'exportation de la région de l'Atlantique en accroissant les capacités des PME de s'établir et de prendre de l'expansion par le biais d'activités internationales. Il s'agit principalement d'exploiter de nouveaux marchés, de développer de nouvelles exportations et de promouvoir le suivi des PME existantes sur le marché.

²⁰ *Rapport sur les activités commerciales, clients commerciaux et non commerciaux de l'APECA, PCICA/PDE/EPCE, 2005-2006.* Ce rapport comprend les résultats provenant des sondages suivants :
 - *Sondage auprès des nouveaux exportateurs ayant reçu une aide du PDE, 2006.* (Description du sondage : sondage téléphonique pour dénombrer les clients de l'APECA qui ont reçu une aide pour entreprendre ou poursuivre des activités d'exportation, notamment les clients du PDE identifiés comme nouveaux exportateurs. Taux de réponse de 93 %.)
 - *Sondage sur les projets de l'EPCE, février 2006.* (Description du sondage : sondage mené au téléphone et par courriel pour dénombrer les clients de l'APECA financés par l'EPCE qui ont commencé à exporter après avoir reçu une aide; le sondage a également permis de déterminer les exportateurs actuels qui ont augmenté leurs ventes sur les marchés actuels et/ou qui ont augmenté leurs ventes vers de nouveaux marchés; taux de réponse de 64 %.)

²¹ En 2005-2006, l'APECA a versé des fonds pour la mise en œuvre de la stratégie culturelle (Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale – SPAASI) de la Société nationale de l'Acadie (SNA), ce qui a donné lieu à plusieurs grandes initiatives au sein de l'industrie culturelle francophone, et qui a favorisé les nouveaux exportateurs et l'augmentation du nombre d'entreprises prêtes à exporter, d'où les intéressants résultats enregistrés.

²² Industrie Canada – Exportations, *Données sur le commerce en direct*, Stratégis, 2006

L’APECA travaille de façon indépendante et collabore avec d’autres ministères fédéraux et avec les quatre gouvernements provinciaux pour réaliser son approche stratégique visant le développement du commerce. Elle se fonde sur quatre éléments stratégiques : sensibilisation, perfectionnement des compétences, renforcement des capacités, et élaboration de politiques et activités de coordination.

Les quatre éléments du commerce :

- Sensibilisation
- Perfectionnement des compétences
- Renforcement des capacités
- Élaboration de politiques et activités de coordination

La sensibilisation vise à inciter les PME à exporter et à approfondir les connaissances des exportateurs actuels et potentiels à l’égard des bases essentielles et des débouchés commerciaux. Au cours de 2005-2006, la campagne de publicité de la Nouvelle-Écosse visant l’exportation, réalisée en association par le collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, Nova Scotia Business Inc. et le Bureau du développement économique de cette province a porté à l’avant-scène les compagnies de la Nouvelle-Écosse intéressées à augmenter leur capacité d’exportation.

Les activités de perfectionnement des compétences se concentrent sur la formation et l’encadrement adaptés aux besoins des exportateurs actuels, potentiels et prêts à exporter et créent un bassin d’experts-conseils en commerce chevronnés dans la région. Au nombre des initiatives clés, on compte :

- Initiative Femmes exportatrices :
 - Les services de formation, d’encadrement et de diagnostic commercial ont soigneusement préparé une délégation de 15 femmes chefs d’entreprises pour une mission commerciale sur le marché de Boston. Elles en sont sorties grandies sur le plan de l’exportation et plus de la moitié d’entre elles ont pu réaliser une première vente²³.
- Le Programme de partenariat sur l’exportation du Nouveau-Brunswick a également enregistré des résultats très probants :
 - Des étudiants en commerce de niveau collégial et universitaire ont été jumelés avec dix PME et ont participé aux efforts d’expansion du commerce de ces entreprises. Il en a résulté une mission commerciale en Nouvelle-Angleterre, des prises de contact et une meilleure compréhension des réalités de l’exportation de la part de ces entreprises.

Le volet renforcement des capacités aide les entreprises à financer des projets commerciaux, l’expansion vers le marché international et le développement de produits nouveaux. Sont prévues des missions commerciales dirigées par l’APECA et organisées en partenariat à destination de certains marchés de l’Europe et des

Les missions d’Équipe Canada Atlantique ont coûté 5,1 millions de dollars, mais elles ont rapporté 37 millions de dollars de ventes à ce jour aux PME de la région dans divers marchés américains.

²³ *Women Exporters Initiative, Final Report*, Fabricants et exportateurs du Canada – Terre-Neuve-et-Labrador, 2006.

États-Unis. Au cours de l'exercice 2005-2006, l'Agence s'est penchée particulièrement sur des marchés nouveaux et en développement, concentrant ses missions commerciales sur les secteurs de l'aquaculture, de l'aérospatial et de la défense, de l'énergie et des sciences de la vie. Les marchés visés étaient ceux de la Norvège, de la France, du Royaume-Uni ainsi que du nord-est et du sud-est des États-Unis. Les deux missions organisées à Chicago ont permis à elles seules à plus de 60 PME de mieux se préparer à l'exportation, et ont entraîné des ventes d'une valeur de 10 millions de dollars²⁴.

La stratégie commerciale comprend également un programme de recherche qui met l'accent sur les besoins en matière de développement de l'exportation des PME et la capacité à l'exportation sectorielle. Des progrès dans ce domaine sont apparus en 2005-2006 avec l'achèvement d'une

Le développement et la création d'une stratégie culturelle ont permis à plus de 450 PME de l'Atlantique d'être prêtes à exporter et ont favorisé la naissance de plus de 30 nouveaux exportateurs.

- Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale, Rapport final, Société Nationale de l'Acadie (SNA), 2006.

étude au sujet des perceptions des parties intéressées à l'égard de la situation de l'exportation au Canada atlantique, qui a produit une série de recommandations concernant les secteurs susceptibles de bénéficier de l'appui de l'Agence. Au cours de 2005-2006, on a assisté à la multiplication d'efforts d'expansion des industries culturelles, de l'agro-alimentaire, de la construction navale, de l'aérospatial et de la défense, du pétrole et du gaz ainsi que de l'énergie éolienne.

Le soutien accordé par l'APECA à l'égard de la stratégie d'exportation de l'industrie océanique a profité à l'Ocean Industries Association. En effet, la stratégie mise en place s'est concrétisée par la planification du développement de l'exportation sur plusieurs années à venir. La stratégie culturelle, quant à elle, s'est traduite par de nouveaux exportateurs et plusieurs PME davantage prêtes à exporter.

En 2005-2006, l'Agence a également versé des fonds pour la mise en œuvre de la stratégie culturelle (Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale – SPAASI) de la Société nationale de l'Acadie (SNA), ce qui a donné lieu à plusieurs grandes initiatives au sein de l'industrie culturelle francophone, et qui a favorisé les nouveaux exportateurs et l'augmentation du nombre d'entreprises prêtes à exporter.

L'APECA continue de favoriser les initiatives qui profitent au Canada atlantique, en coordonnant les efforts déployés par les intervenants et en développant davantage les politiques qui influent sur les orientations nationales et régionales. Dans le cadre de l'Initiative de représentation accrue, un projet du gouvernement fédéral ayant pour but

²⁴ Équipe Canada Atlantique, Sondage de fin de la mission commerciale d'avril 2005 à Chicago, Corporate Research Associates Inc. (Description du sondage : sondage téléphonique mené par l'Agence pour compter le nombre de clients ayant reçu de l'aide pour commencer à exporter, continuer à exporter, être mieux préparés à exporter et à développer de nouveaux marchés; comprend uniquement les clients qui ont participé aux missions d'Équipe Canada Atlantique à Chicago; le taux de réponse était de 71 %.)

d'augmenter la présence du Canada sur le sol américain, l'Agence a entrepris plusieurs mesures de défense des intérêts canadiens dans des secteurs d'activités clés des États-Unis, notamment Boston, Chicago et Miami.

Les initiatives à l'échelle fédérale et provinciale jouent un rôle déterminant dans l'expansion de la capacité d'exportation de la région de l'Atlantique prônée par l'Agence. En plus des missions d'Équipe Canada atlantique, le Programme de développement du commerce international a eu des résultats tout aussi louables. En effet, il s'est efforcé de consolider les exportations au Canada atlantique, contribuant à l'accession de 9 PME au statut d'exportateurs et à l'augmentation des ventes de 23 PME sur les marchés actuels. Pour obtenir plus d'information sur les initiatives horizontales et autres, consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique a permis à l'Agence d'entreprendre des projets de développement commercial tant à l'intérieur de la région de l'Atlantique qu'au plan provincial à plusieurs niveaux. Ces initiatives ont pris appui sur des partenariats existants établis avec des partenaires commerciaux de l'APECA, ce qui a permis à des milliers d'entreprises d'améliorer leur état de préparation à l'exportation. Forte de ces succès, l'Agence continuera à créer de nouvelles stratégies qui produiront à leur tour de nouvelles réussites.

Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA)

- 3 000 entreprises ont augmenté leur état de préparation à exporter depuis 2002

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le commerce, consulter le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/business/trade/index.shtml>.

Sous-activité de programme : Investissement

Fournir de l'aide pour attirer l'investissement étranger direct.

Résultats prévus : Accroissement de l'investissement étranger direct au Canada atlantique		
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats :
a) Sensibilisation des intervenants et investisseurs éventuels au fait que le Canada atlantique est un lieu où il est rentable de faire des affaires	a) 55 à 60 demandes de renseignements au sujet de l'investissement au Canada atlantique	a) 55 demandes de renseignements
b) Nombre d'investissements possibles ²⁵ , indiqués ²⁶ et potentiels ²⁷ fournis à des acteurs clés et déterminés par l'APECA	b) 20 à 25	b) 87 possibilités d'investissement admissible, créées par l'APECA, ont été fournies à des acteurs clés.
Stratégie de mesure du rendement : Rapport annuel, données fournies par des rapports internes		

L'investissement étranger direct (IED) crée des emplois, produit des revenus et consolide l'infrastructure économique tout en bâtissant une masse industrielle critique indispensable pour se tailler une place dans une économie mondiale. L'IED contribue incontestablement à l'économie canadienne – un emploi sur 10 est attribuable à l'IED. Étant donné que la part du Canada atlantique en matière d'IED s'élève à moins de 5 % du total national, alors que le produit intérieur brut (PIB) est évalué à 6 % et la population à 7,4 %²⁸, le potentiel de croissance est considérable.

Pour pouvoir attirer les investisseurs, une stratégie cohérente et un programme sérieux s'imposent et l'APECA, promotrice gouvernementale d'une amélioration de l'économie de la région, voit en l'IED une issue stratégique et une priorité.

Les études sur l'investissement demeurent l'élément crucial de la stratégie d'investissement au sein de l'APECA. L'Agence a mis l'accent sur l'identification et l'analyse des facteurs déterminants pouvant influencer les choix d'implantation des sociétés étrangères, y compris sur les tendances dans la communauté internationale. Grâce aux résultats des

Les cinq principaux éléments de l'investissement :

1. Études sur l'investissement
2. Communication des renseignements sur les investissements
3. Sensibilisation et promotion
4. Partenariats pour l'investissement
5. Création de pistes

²⁵ possible – en marketing, un membre d'un groupe cible qui peut être connu uniquement par des données démographiques.

²⁶ indiqué – une réponse avec réserve offrant très peu de liens avec une société de la région du Canada atlantique.

²⁷ potentiel – un parti intéressé à une solution particulière déterminée.

²⁸ *L'investissement étranger direct au Canada atlantique*, Conseil économique des provinces de l'Atlantique, mai 2002.

études, l'Agence a cerné les avantages pour les investisseurs désireux d'investir au Canada atlantique.

Grâce à la communication de renseignements sur les marchés, l'Agence a découvert plus de 150 occasions dont elle a fait part aux partenaires, aux provinces et aux municipalités en vue d'accroître l'investissement étranger direct dans la région de l'Atlantique.

Les activités de sensibilisation et de promotion jouent toujours un rôle de premier plan dans la stratégie d'investissement de l'APECA. Elle a exécuté son programme stratégique afin de sensibiliser les investisseurs américains et européens à l'emplacement profitable que constitue le Canada atlantique.

Ce travail de sensibilisation et de promotion par secteur s'est effectué de concert avec des groupes tels que la Table ronde sur l'énergie de l'Atlantique. Le partenariat regroupant les intervenants fédéraux, provinciaux et du secteur privé a conduit à la promotion de l'IED dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière au Canada atlantique. Pour la première fois, une publication mettait en valeur les avantages de la technologie côtière et extracôtière ainsi que les possibilités d'investissement dans l'industrie du Canada atlantique.

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a poursuivi sa campagne de sensibilisation et de promotion. Les missions d'investissement menées sur les marchés européens et américains sélectionnés étaient axées sur les secteurs privilégiés par l'Agence, entre autres les sciences de la vie et les technologies de l'information et des communications (multimédia et impartition des processus administratifs/externalisation proche). Résultat : plus de 130 réunions d'investissement ont eu lieu et se sont traduites par trois investissements dans ces secteurs, notamment un dans le secteur du multimédia par la société de jeux renommée de Californie, Backbone Entertainment (division de Foundation 9 Entertainment), qui est maintenant abritée au Atlantic Technology Centre.

Les partenariats d'investissement ont permis à l'Agence de maintenir d'étroites relations avec l'ensemble de la région de l'Atlantique grâce au Comité panatlantique sur la coordination des investissements, qui a pour mandat de réduire la duplication des études sur l'investissement, des activités de sensibilisation et de promotion ainsi que des communications de renseignements. Dans le cadre de ce partenariat, les ressources humaines et financières sont mises en commun afin d'atteindre une masse critique plus importante en matière de développement d'investissement et de commercialisation sur les marchés européens et américains sélectionnés.

Partenariats d'investissement :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada
- Gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique

Au cours de l'exercice 2005-2006, la Nearshore Atlantic Alliance est née de ces partenariats d'investissement. Sous la direction de l'APECA, des provinces et du Groupe CGI inc., l'alliance a servi de cadre permettant de faciliter l'investissement de capitaux

dans le secteur de l'externalisation proche au Canada atlantique. Selon le Groupe CGI inc., quelque 134 emplois ont été créés jusqu'à maintenant à l'Île-du-Prince-Édouard²⁹.

L'Agence a joué un rôle important en matière de création de pistes en 2005-2006, faisant progresser la stratégie d'investissement.

- Quatre-vingt sept pistes ont été découvertes par le biais du système de renseignements de l'Agence puis relayées aux parties intéressées dans la région.
- Activités de création de pistes : publicité, marketing direct, salons commerciaux et réseautage.
- Initiatives clés : exposés panatlantiques lors d'événements de services communs en mettant l'accent sur les possibilités d'investissements majeurs dans le secteur de l'externalisation proche au Canada atlantique.
- Divers repas d'investissement organisés à Chicago, à Atlanta et à Orlando.

Avec l'appui de l'APECA, l'Exploits Centre for Information Technology Excellence a poursuivi les pistes en matière de technologies de l'information et des communications découlant d'activités internationales entreprises par l'Agence en 2005-2006.

Depuis 2002, la stratégie d'investissement de l'APECA a permis une multitude de projets de développement des investissements dans l'ensemble de la région de l'Atlantique et dans les provinces, notamment :

- Missions en matière de sciences, de technologies, de commerce et d'investissement sur des marchés clés
- repérage et développement de pistes d'investissement
- campagnes de publicité et de marketing direct
- coordination de conférences sur l'investissement et participation à celles-ci
- visites d'information à l'intention de journalistes et de sélectionneurs de site

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'investissement, consulter le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/investir/index.shtml>.

²⁹ "PEI Hires by Province", *Corporate Information Update on CGI Operations in Prince Edward Island, Number of Resources by Province of Origin*, Vice-President Consulting Services, CGI Atlantic, Halifax (Nouvelle-Écosse), septembre 2006.

Sous-activité de programme : Tourisme

Concevoir des projets pour induire une croissance, une rentabilité et des salaires plus forts dans le secteur du tourisme au moyen de la planification, de la défense des intérêts et de la recherche de marchés; de l'élaboration de produits, du marketing et de l'état de préparation; de l'investissement stratégique dans l'infrastructure, les commodités et les installations; de l'amélioration de la qualité du produit touristique; et de l'allongement de la saison touristique ou de l'exploitation toutes saisons.

Résultats prévus : Croissance et compétitivité accrues de l'industrie du tourisme		
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats :
a) Augmentation de la productivité des entreprises aidées par l'APECA comparativement à celles qui ne le sont pas	a) 1,5 à 2 fois plus élevée	a) Données non disponibles pour l'exercice 2005-2006
b) Augmentation des salaires versés par les entreprises aidées par l'APECA comparativement à celles qui ne le sont pas	b) 1,5 à 2 fois plus élevés	b) La croissance de la masse salariale des entreprises touristiques ayant reçu l'aide de l'APECA est le double de celle des entreprises touristiques qui n'ont pas reçu d'aide (sur une période de dix ans).
Stratégie de mesure du rendement : Rapport annuel, données fournies par Statistique Canada		

L'APECA fait fonction de catalyseur en matière d'innovation touristique au Canada atlantique. Par ses partenariats avec les associations de l'industrie du tourisme, les groupes privés et les autres paliers d'administration publique, l'APECA continue de favoriser une approche régionale de coopération pour ce qui est du développement et du marketing touristiques dans la région. Le leadership exercé par l'APECA met l'accent sur l'investissement et les activités touristiques stratégiques qui font croître la rentabilité, l'investissement et les salaires dans le secteur de tourisme.

Promouvoir le Canada atlantique comme destination touristique

En 2005-2006, l'Agence a poursuivi son travail de promotion du Canada atlantique comme destination touristique. Elle a obtenu d'admirables progrès si l'on tient compte des résultats du Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA) et de l'Initiative de marketing du tourisme en Atlantique (IMTA).

Le PTCA sert à établir de solides liens entre l'industrie et les gouvernements en vue de promouvoir le Canada atlantique comme destination touristique internationale. Ce dernier a connu un vif succès en 2005, l'année même où

Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA)		
Rendement de l'investissement	Objectif	Résultat
Partenariat dans sa globalité	10:1	16,83 \$
Programme américain	10:1	18,82 \$
Programme outre-mer	5:1	6,20 \$

le prix de l'essence est monté en flèche, la concurrence faisait rage, sans compter tout un enchaînement d'événements : faiblesse de l'économie américaine, remontée du dollar

canadien et problèmes soulevés par les périodes d'attente à la frontière ainsi que par la présentation obligatoire du passeport. En 2005, pour chaque dollar investi, un touriste a dépensé en moyenne 17 \$ au Canada atlantique, chiffre de loin supérieur aux prévisions de 1 pour 10³⁰. L'impulsion de ce succès a été donnée par la campagne publicitaire dans les médias américains, qui a produit 79,6 millions de dollars en recettes générées par la publicité et a obtenu un rendement des investissements de 25,72 \$³¹.

À l'origine, l'IMTA était un programme de relance de l'économie touristique orienté sur les principaux marchés intérieurs du tourisme au Canada atlantique, soit le Québec et l'Ontario. Ces marchés continuent de subir l'influence persistante du 11 septembre, du SRAS et d'un dollar canadien plus fort. En obtenant par effet de levier des investissements progressifs en marketing à l'échelle provinciale, l'IMTA est devenu un moyen stratégique d'attirer davantage de visiteurs et d'accroître les recettes. En 2005, l'IMTA a généré 120 millions de dollars en recettes publicitaires (30 millions de dollars de plus que l'objectif), et a obtenu un rendement des investissements de 20,05 \$³².

Plan de durabilité

Le modèle des collectivités touristiques durables de Bouctouche, l'Institut de Gros-Morne pour le tourisme durable ainsi que l'initiative Des pratiques exemplaires : un gage de compétitivité, représentent autant d'exemples de projets de l'APECA qui cherchent à attirer les investisseurs et à exploiter les produits, services et expériences touristiques stratégiques et durables.

Le modèle des collectivités touristiques durables de Bouctouche et l'Institut de Gros-Morne enseignent aux petites entreprises et associations communautaires de la région de l'Atlantique à élaborer des cadres pratiques, des jalons, des normes de qualité et des plans stratégiques conduisant au développement d'un tourisme durable. Le programme de pratiques exemplaires présente aux planificateurs et exploitants d'entreprises touristiques différents produits et diverses destinations de tourisme qui se définissent par leur qualité, leur productivité et leur rentabilité.

Une évaluation interne du projet de Bouctouche a révélé que 215 représentants de 21 collectivités et autres intérêts d'expansion économique de l'Atlantique ont suivi les programmes de formation. Il est ressorti également un besoin de réorienter les activités de l'APECA vers un soutien technique et professionnel des collectivités plutôt que de se concentrer sur la formation pour leur permettre de mettre en pratique l'enseignement reçu. Un projet remanié devrait voir le jour à l'automne 2006.

³⁰ *Final Evaluation of the 2003-2006 Atlantic Canada Tourism Partnership*, Tourism Synergy Ltd., mars 2005.

³¹ *Étude de conversion du PTCA pour 2005*, Comité américain du Partenariat du tourisme du Canada atlantique, février 2005.

³² *Étude de conversion de l'Initiative de marketing du tourisme en Atlantique*, janvier 2006.

Grâce à l'initiative de Gros-Morne, environ 100³³ entreprises touristiques ont perfectionné leurs connaissances de l'écotourisme et des activités en pleine nature dans le cadre de programmes de formation sur le tourisme durable. Lors de 10 missions sur les pratiques exemplaires à adopter en ce sens, près de 80 planificateurs et dirigeants d'entreprise ont pu rencontrer des gens de l'industrie et obtenir des connaissances et de l'information relatives aux produits du tourisme qui mettent en valeur des caractéristiques comme la qualité, la productivité, la prolongation de la saison touristique et les facteurs qui incitent à voyager.

Il y a eu d'autres succès en matière de programmation durable grâce au programme Total Market Readiness. L'accent mis par l'Agence sur la qualité et la durabilité du tourisme a mené au développement de ce programme dont l'objectif est de diriger et d'encadrer l'amélioration des affaires dans le domaine du tourisme.

Le programme Total Market Readiness sert à diriger et encadrer le développement de :

- Nouvelles sources d'activités touristiques de grande qualité.
- Produits existants remaniés au moyen d'appuis professionnels, d'encadrement, de visites surprises et de pratiques exemplaires

Coordination de la présence fédérale

Les partenariats publics et privés stratégiques de l'APECA donnent une approche régionale coordonnée au développement du tourisme au Canada atlantique. Ils ont permis d'attirer l'attention sur l'émergence de sous-secteurs du tourisme prioritaires (comme l'Atlantic Canada Cruise Association, le Réseau des économusées de l'Atlantique, les Attractions remarquables du Canada atlantique et la Commission du tourisme acadien du Canada Atlantique) ainsi que sur la communication continue de la nécessité d'insister sur la qualité et la durabilité du produit. Le Groupe de travail trimestriel sur le tourisme joue également un rôle dans la coordination de la présence fédérale. Au moyen d'échanges d'information ainsi que de discussions sur des questions importantes, l'APECA est parvenue à la création d'un forum interne pour l'établissement de politiques, de programmes et de stratégies aux niveaux provincial et régional.

³³ 2005-2006 Registrations – by Course, Province of Origin and Sector, Institut de Gros-Morne pour le tourisme durable, 2006.

Partenariats de tourisme

L'accent que met l'Agence sur les partenariats pour le développement du tourisme est manifeste dans ses associations avec la Cruise Association of Newfoundland and Labrador; dans la mise en œuvre d'un plan de développement stratégique du Cap-Breton; dans l'étude sur l'évaluation des besoins d'hébergement de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse; dans l'initiative de la Fundy Trail Authority au Nouveau-Brunswick et dans la mise en application de la stratégie quinquennale visant la compétitivité du tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard.

Succès issus des partenariats :

- Commission canadienne du tourisme
- Parcs Canada
- Patrimoine Canadien
- Ministères provinciaux du tourisme
- Associations régionales du tourisme
- Autres organismes de tourisme
- APECA

Sous-activité de programme : Autre appui aux PME

Accorder de l'aide servant à soutenir l'investissement accru du secteur privé, la planification des entreprises ou la commercialisation sur le marché intérieur et pour établir des fonds de capitaux de risque et des fonds de capitaux de démarrage.

Résultats prévus	
1) Activité accrue en matière d'établissement, d'expansion et de modernisation de PME touchant le marché intérieur 2) Disponibilité et utilisation accrues de capitaux de risque au Canada atlantique	
Indicateurs :	Objectifs sur trois ans : 2005-2006 à 2007-2008
a) Augmentation des ventes	a) Stabilisation ou augmentation des ventes
b) Hausse des traitements et des salaires	b) Stabilisation ou hausse des traitements et des salaires
c) Capitaux de risque	c) Capitaux de risque
i) Nombre d'investissements issus de fonds de capitaux de risque	i) 60 contrats
ii) Sources de financement	ii) 150 millions de dollars
iii) Capitaux investis par des investisseurs de l'extérieur de la région	iii) 75 millions de dollars
Stratégie de mesure du rendement : Données fournies par Statistique Canada, par des études et des évaluations de projet, y compris des publications de firmes de capitaux de risque et d'associations de l'industrie	

L'APECA finance des projets qui favorisent des investissements croissants de capitaux dans le secteur privé, la planification commerciale, le marketing sur le marché intérieur, la construction d'installations et d'infrastructure, et la constitution de capitaux d'amorçage et de capitaux de risque.

L'accès insuffisant aux capitaux constitue un des principaux obstacles au démarrage et à l'expansion des PME au Canada atlantique. L'APECA accorde donc la priorité à abattre ces obstacles, en collaboration avec ses partenaires des secteurs public et privé. Elle vise à aborder les plus importants problèmes de financement, comme les investissements accessoires en nouvelle technologie, en formation du personnel et en développement commercial. Il semble y avoir des lacunes liées aux projets à haut risque des régions rurales et des secteurs du tourisme et de l'aquaculture. Il y a également des écarts particuliers liés aux clients (c.-à.-d. les femmes et les jeunes) et d'autres sur les plans de l'équité et du microcrédit.

En 2005-2006, l'APECA n'a pas ralenti ses efforts en vue d'accroître l'activité d'établissement, d'expansion et de modernisation des PME puisqu'elle a investi 34,9 millions de dollars sur le marché intérieur uniquement. Les contributions financières pour l'établissement des PME se sont chiffrées à 10,5 millions de dollars tandis que celles visant l'expansion et la modernisation atteignaient 30,4 millions de dollars, ce qui représente un total de 40,9 millions de dollars. De ces investissements sont nés 414 projets, de 385 entreprises, ce qui démontre une hausse des activités commerciales.

La région de l'Atlantique ne reçoit que 2 %³⁴ des capitaux de risque canadien, taux négligeable, quelle que soit la façon de l'aborder : par habitant, par pourcentage du PIB ou par type d'entreprises bénéficiant de capitaux de risque. Au cours de l'année dernière, 14 PME de la région de l'Atlantique ont reçu approximativement 20 millions de dollars de fonds de capitaux de risque, dont près de 12 millions de dollars de l'extérieur de la région.

Le Fonds de capital atlantique GrowthWorks Ltée, un fonds de capitaux de risque de travailleurs, est entré en vigueur en janvier 2005 aidé d'une contribution de l'Agence de 10 millions de dollars répartie sur six ans à l'égard de ses coûts d'exploitation. Après les 15 premiers mois d'exploitation, soit jusqu'au 31 mars 2006, GrowthWorks a pu réunir environ 11 millions de dollars des Canadiens de la région de l'Atlantique et investir près de 3 millions de dollars³⁵. En outre, GrowthWorks, en fusionnant avec le Fonds d'investissement des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick (un autre fonds de travailleurs), a considérablement augmenté son actif, donnant du coup plus d'ampleur à l'organisation. Les efforts se poursuivent pour mettre à la disposition de la région un plus grand capital de risque et dès l'année prochaine, on devrait assister à une intensification des activités dans la région.

Parmi les autres activités dirigées par l'APECA, mentionnons une étude réalisée sur le microcrédit qui a donné l'élan nécessaire à l'apport de nouvelles sources d'investissement de capitaux de risque dans les communautés rurales. En 2005, le Nova Scotia Co-operative Council et la faculté d'éducation permanente de l'Université St. Francis Xavier ont obtenu une aide financière du Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour diriger un programme communautaire sur le microcrédit dans cinq collectivités par le truchement de caisses de crédit mutuel.

L'an dernier, l'Agence a coprésidé une table ronde pour discuter de l'accès au capital avec des représentants des quatre provinces de l'Atlantique. Il s'agissait de déterminer les écarts de financement et de capital auxquels les PME étaient confrontées et de tenter d'y remédier. Les travaux se poursuivent parallèlement à un examen complet du financement des petites entreprises effectué par l'Institut canadien de recherches sur l'administration et les politiques du secteur public à l'Université de Moncton. Toutes ces initiatives ouvriront la voie en 2006-2007 à des colloques relatifs à la préparation des PME du Canada atlantique à l'investissement, contribuant ainsi à une amélioration de la planification et du marketing d'affaires.

³⁴ *Canada's Venture Capital Industry in Q1 2006* et *Canada's Venture Capital Industry in Q2 2006*, Thomson Financial, 2006 <http://www.canadavc.com/info.aspx?page=stats>

³⁵ *2006 Semi-annual Report: Interim Financial Statements (unaudited)*, GrowthWorks Atlantic Venture Fund, février 2006; et *2005 Annual Report: Financial Statements*, GrowthWorks Atlantic Venture Fund, 31 août 2005.

Activité de programme : Accès à l'information relative aux affaires

Assurer des services de conseils, de mentorat et de réorientation à l'information au Canada atlantique.

Résultats prévus : Accès de la population du Canada atlantique à de l'information précise, utile et en temps voulu dans le domaine des affaires ainsi qu'à des conseils et réorientations vers d'autres services		
Indicateur : Pourcentage de clients satisfaits des informations obtenues (CSEC)	Objectif : 75 % à 80 %	Résultat : 85 %
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données des enquêtes auprès des clients		

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
2,8	2,9	3,1

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Réelles	Écart
21	21	0

Les Canadiens de la région de l'Atlantique qui étudient la possibilité de lancer une entreprise ou de la développer doivent être en mesure d'obtenir des renseignements sur les divers programmes, règlements et ressources du gouvernement en rapport avec leur secteur d'activité. En effet, tout entrepreneur actif ou potentiel est intéressé à connaître les démarches à effectuer pour le dépôt d'un nom commercial, l'inscription d'un compte de TVH, la préparation d'un plan d'affaires, l'obtention d'études de marché, l'embauche d'employés, la protection de la propriété intellectuelle, les sources de financement, etc.

Le gouvernement du Canada relaie toutes ces informations par l'intermédiaire d'Entreprises Canada. L'Agence y joue le rôle de partenaire directeur associé pour le compte des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) au Canada atlantique.

Les CSEC et leurs partenaires ont pour objectif d'améliorer le service aux petites entreprises et aux nouveaux entrepreneurs en leur apportant tout le matériel d'information et d'orientation nécessaire (services et programmes gouvernementaux, conformité aux dispositions fédérales et provinciales). Les CSEC jouent alors le rôle de noyau à partir duquel sont transmises des ressources indispensables, réduisant de ce fait la complexité des démarches et économisant aux gens d'affaires le temps précieux qu'il leur faut pour devenir productifs et compétitifs.

Au Canada atlantique, outre les points de services basés dans la capitale de chaque province, plus de 100 partenaires régionaux transmettent aux entrepreneurs la gamme d'informations disponibles du réseau. Ce dernier comprend plus de 40 points de services aux entreprises autochtones, qui offrent aux chefs d'entreprises autochtones une expertise adaptée à leurs besoins. Un secrétariat national intégré à Industrie Canada coordonne les opérations à l'échelle nationale.

Les CSEC assurent de façon novatrice le lien entre les différents paliers du gouvernement et les organismes de services aux entreprises pour mieux servir les clients. Si leur niveau de satisfaction s'élève à 85 %³⁶, des efforts sont déployés afin d'améliorer les services. Par exemple, le réseau étudie des moyens de mieux incorporer les informations émanant des municipalités à l'intention des entreprises et d'intégrer les données Internet du réseau aux sites Web d'autres organismes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site Web suivant :

<http://canadabusiness.gc.ca/gol/cbec/site.nsf/fr/index.html>.

³⁶ *Evaluation of the Atlantic Canada Business Service Centres*, Goss Gilroy Inc, 2002.

Résultat stratégique – Développement des collectivités

*Promotion économique au Canada atlantique
par le développement économique des collectivités.*

Résultats prévus : Meilleures perspectives économiques au Canada atlantique

Indicateurs :

- a) Impact sur le revenu gagné dans les collectivités
- b) Impact sur la croissance de l'emploi dans les collectivités

Objectifs sur cinq ans : 2003-2004 à 2007-2008

- a) Stabiliser ou augmenter le revenu gagné dans les collectivités
- b) Stabiliser ou augmenter la croissance de l'emploi dans les collectivités

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données recueillies par statistique Canada (tous les cinq ans)

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Ces dernières représentent la composante de base sur laquelle les économies sont établies. Étant donné leur importance dans un cadre de développement économique, l'APECA concentre ses efforts et ses stratégies sur le développement des collectivités comme l'un des piliers clés de sa stratégie globale à l'intention de la région. L'Agence appuie les efforts des collectivités du Canada atlantique visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin d'assumer l'entière responsabilité de leur propre développement économique. L'APECA collabore avec les autres paliers d'administration publique, les groupes communautaires et les organismes non gouvernementaux afin de conjuguer l'aide et de coordonner les efforts de développement économique.

Entre les petits villages éloignés et les vastes centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Il faut donc adopter une approche flexible et holistique, selon les réalités des capacités, des forces et des défis d'une collectivité donnée. Le développement des collectivités est un processus ascendant qui aide à développer les outils, les ressources et les initiatives nécessaires à l'appui du développement stratégique individuel et unique.

Développement des collectivités

Activités de programme :

1. Développement économique des collectivités
2. Mesures d'intervention spéciale
3. Programmes d'infrastructure

Développement économique des collectivités

Un élément majeur du travail de l'APECA dans les collectivités est accompli grâce au Fonds des collectivités innovatrices (FCI). Il a été créé en 2005 à la suite d'une évaluation du précédent programme de développement économique des collectivités, le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités; elle recommandait de poursuivre les programmes flexibles au sein de l'APECA afin d'investir dans les collectivités et de mieux répondre à leurs besoins.

Le FCI investit dans des projets stratégiques qui bâtissent l'économie des collectivités de la région et qui fournissent les outils nécessaires à l'identification des occasions disponibles favorisant leur croissance économique durable.

En 2005-2006, l'APECA a continué de soutenir ses collectivités en répondant à leurs besoins et priorités et en assurant de nouvelles occasions de croissance et possibilités économiques. Le soutien offert par l'APECA, par le biais du Programme de développement des collectivités aux Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC), qui offrent aux entreprises l'accès au capital et aux services conseils, et avec le soutien opérationnel offert aux organismes de développement économique régional (ORDE), qui sont impliqués dans la planification stratégique du développement économique des collectivités, garantit que ces organismes jouent un rôle clé dans le développement des collectivités.

Mesures d'intervention spéciale

Les Mesures d'intervention spéciale ont pour but de réduire l'impact de ralentissements économiques dans la région. Il en résulte une diminution de ce qui aurait pu autrement provoquer une crise économique. Plusieurs initiatives dans la région, y compris l'examen des possibilités de remplacement des activités des chantiers navals et la mise en application d'activités à court terme conçues pour créer de l'emploi dans les industries autres que la pêche (en raison de la fermeture de la pêche à la morue), font partie des Mesures d'intervention spéciale présentées par l'APECA.

Programmes d'infrastructure

Le Programme d'infrastructure met l'accent sur l'infrastructure municipale dans les collectivités urbaines et rurales des provinces de l'Atlantique. L'APECA, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, exécute le Programme infrastructures Canada (PIC) pour aider à renouveler et à bâtir l'infrastructure matérielle des collectivités dans la région. En 2005-2006, l'APECA a investi 35,8 millions de dollars dans l'amélioration de l'infrastructure dans les collectivités de l'Atlantique.

Activité de programme : Développement économique des collectivités

Fournir une aide pour rendre le climat plus favorable à la croissance des entreprises et pour favoriser le démarrage, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises.

Résultats prévus : Accroissement des possibilités d'affaires et de croissance économique dans les collectivités du Canada atlantique		
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats :
a) Les emplois créés par les CBDC	a) 1 600 emplois	a) Objectif dépassé : 2 404 ³⁷ emplois créés grâce à l'aide des CBDC
b) Le niveau d'investissement stratégique dans les collectivités	b) 1 500 prêts	b) Objectif dépassé : octroi de 2 130 prêts
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données du rapport des CBDC, et des données des systèmes internes		

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
110,9	111,2	111,2

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Actuelles	Écart
139	139	0

Pour assurer leur durabilité et leur croissance, les collectivités doivent investir dans les initiatives qui présentent un potentiel de stimulation du développement économique. L'APECA collabore avec les collectivités, investissant de façon stratégique pour exploiter les occasions qui stimulent la croissance économique durable et renforcent les capacités communautaires. Ce faisant, l'APECA investit dans l'infrastructure de développement économique critique, y compris les secteurs stratégiques, les compétences, les atouts critiques des collectivités et d'autres secteurs clés. L'APECA travaille avec les collectivités pour identifier les investissements qui stimulent le changement transformateur et qui appuient le développement stratégique. Ces investissements misent sur la capacité, les forces et les possibilités de la collectivité, comme l'indique les plans et les stratégies du développement économique des collectivités.

Le Fonds des collectivités innovatrices investit dans la création d'emplois et dans le développement des capacités à long terme dans les collectivités rurales.

L'outil principal de l'APECA en matière d'investissement dans les collectivités est le Fonds des collectivités innovatrices (FCI). Lancé en juillet 2005, le FCI a engagé 38,8 millions de dollars dans 62 projets dans la région. Le FCI suit le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités, l'ancien

³⁷ Rapport des CBDC sur la région de l'Atlantique, juillet 2006.

programme qui avait investi 180 millions de dollars dans plus de 480 initiatives locales d'une valeur totale de 385 millions de dollars.

Grâce à son partenariat avec les collectivités et les intervenants de l'Atlantique, le FCI mise sur les forces des collectivités et fournit les outils nécessaires à l'identification des occasions disponibles favorisant leur croissance économique durable. Par exemple, à Terre-Neuve-et-Labrador, la Salmon Cove Future Development Association travaille en partenariat avec le Centre de recherches de l'Atlantique sur les cultures de climat frais pour examiner la viabilité de récoltes non traditionnelles présentant une valeur commerciale et médicale, y compris l'argousier, le chèvrefeuille comestible et le pois de mer. L'introduction de ces cultures aux agriculteurs locaux créera de nouveaux emplois ainsi que des possibilités d'exportation pour la province.

Le manque de capitaux disponibles dans les régions rurales entrave considérablement l'expansion économique. En conséquence, il ne peut y avoir ni création ni développement de petites entreprises alors qu'elles sont essentielles à la viabilité des collectivités. L'APECA, par le biais du Programme de développement des collectivités, contribue à 41 CBDC implantées dans le Canada atlantique rural. Ces corporations sont gérées par des conseils d'administration locaux qui œuvrent pour l'essor de l'économie la collectivité. Ces contributions leur apportent non seulement des sources d'investissement indispensables aux petits entrepreneurs des milieux ruraux, mais également de bonnes orientations commerciales et des moyens de perfectionner leurs compétences³⁸.

Résultats du Programme de développement des collectivités en 2005-2006 :

- 59 millions de dollars en investissements
- Plus de 8 000 séances d'orientation
- Octroi de plus de 2 000 prêts

De plus, l'Agence finance l'association atlantique des CBDC qui, à l'aide de projets sélectifs tels que le Fonds de développement technologique et le Fonds d'investissement dans les communautés du Canada atlantique, offre toute une gamme de programmes et de services aux petites entreprises dans les régions rurales du Canada atlantique. Le Fonds de développement technologique a été établi en vue de stimuler l'adoption et l'utilisation de la technologie par les PME des régions rurales du Canada atlantique. L'initiative permet aux PME d'acheter et d'incorporer de nouvelles technologies afin d'améliorer leurs processus opérationnels et d'accroître la productivité.

Afin que les collectivités puissent prendre en charge leur propre avenir économique, elles ont besoin des ressources et des aptitudes pour diriger tout le processus de développement local. L'ensemble de la collectivité qui doit unir ses efforts pour planifier et mettre en œuvre les activités d'expansion économique de la collectivité. Pour lui faciliter la tâche, l'APECA, en collaboration avec d'autres paliers d'administration publique, appuie 52 Organismes régionaux de développement économique chargés de la coordination, de l'élaboration et de la mise en œuvre du développement économique

³⁸ Résultats du rapport des CBDC sur la région de l'Atlantique, le 31 mars 2006.

stratégique à l'échelle locale et régionale. L'APECA a contribué 7,8 millions de dollars en tant que fonds de soutien offerts aux ORDE en 2005-2006³⁹.

Au cours de l'année dernière, un total de 52 plans stratégiques ont été développés dans les collectivités rurales. Ces plans ont aidé les collectivités à évaluer leurs forces et faiblesses afin d'appliquer des initiatives stratégiques qui contribueront à la croissance économique de leurs régions. De ces plans, 288 projets locaux ont reçu des investissements de 65 millions de dollars dans le cadre du Programme de développement des entreprises de l'APECA. Une aide a notamment été accordée à l'égard des projets suivants :

- L'Union des pêcheurs des Maritimes
 - Établissement d'une usine d'homariculture et de transformation du pétoncle à Petit Rocher, au Nouveau-Brunswick
- Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture
 - Création d'une stratégie pour la commercialisation de l'industrie de la canneberge
- L'Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants de la Nouvelle-Écosse
 - Formation et conseils à l'intention des immigrants, y compris des séances d'orientation
- Atlantic Canada Cruise Association
 - Élaboration d'une stratégie de marketing.

L'APECA travaille de façon proactive avec les collectivités qui font face à d'importants défis en matière de développement. À l'heure actuelle, l'APECA travaille avec la collectivité de la région de Restigouche/Chaleur, au Nouveau-Brunswick, qui subit les conséquences de la fermeture d'une mine et d'une usine de papier. Plus de 60 sociétés locales participent à une initiative qui vise les entreprises des secteurs de l'exploitation minière et du bois à valeur ajoutée. Dans le cadre de cette initiative, l'APECA travaille avec les entreprises métallurgiques dans la région pour établir un consortium métallurgique concentré sur la commercialisation stratégique de capacités en production de métal afin d'attirer plus de contrats dans la région.

Travailler de façon proactive avec les collectivités en transition :

- La fermeture d'une mine et d'une usine de papier dans la région de Restigouche/Chaleur au Nouveau-Brunswick
- L'industrie de la pêche dans le comté de Shelburne

En Nouvelle-Écosse, l'APECA collabore avec la Southwest Shore Development Authority et la Nova Scotia Fish Packers Association, en partenariat avec la province de la Nouvelle-Écosse, pour documenter la situation et les tendances actuelles relatives à l'industrie de la pêche en Nouvelle-Écosse. Ceci comprend la description des facteurs nécessaires à une industrie concurrentielle et rentable ainsi que l'évaluation des enjeux d'approvisionnement en matières premières, et de la possibilité de restructurer l'industrie. Les résultats de cette initiative se traduiront par l'introduction d'un plan d'adaptation de la population active dans l'industrie de la transformation du poisson salé et le développement de priorités stratégiques en vue de diversifier l'économie du comté de Shelburne.

³⁹ Systèmes de suivi interne régional des ORDE, juin 2006.

Activité de programme : Mesures d'intervention spéciale

Soutenir les initiatives qui améliorent l'assise économique des collectivités à long terme.

Résultats prévus : Faire équipe avec les collectivités afin de gérer les crises économiques et en atténuer les effets		
Indicateur : Réduction de l'impact des ralentissements économiques	Objectif : Selon les objectifs de chaque programme	Résultat : Sur la bonne voie
Stratégie de mesure du rendement : Rapports internes		

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
23,9	5,7	1,9

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Réelles	Écart
1	1	0

Il arrive que les décisions du gouvernement fédéral, ou les impacts dans un domaine quelconque de son mandat, créent un besoin d'adaptation important dans une communauté ou une région. De temps à autre, des interventions ciblées sont également nécessaires à la suite de désastres naturels. Ces mesures sont basées sur l'affectation de nouveaux fonds offerts par l'APECA, dans son rôle d'agence de développement économique au Canada atlantique. Chaque mesure d'intervention spéciale a des objectifs, des clients et des mesures du rendement particuliers.

Dans des régions ciblées du Canada atlantique, l'APECA travaille avec les collectivités qui doivent d'adapter à de nouvelles situations. Au Nouveau-Brunswick, la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John (MACNSJ) est bien avancée; elle a pour but de veiller à la fermeture du chantier naval et au réaménagement du site à d'autres fins de développement économique. Une contribution remboursable initiale de 4 095 000 \$ a été approuvée dans le cadre du Programme de redéveloppement du chantier naval de la MACNSJ en 2004 pour mener une étude de faisabilité pour identifier les meilleurs usages de l'ancien site du chantier naval et de libérer le site en prévision d'un développement futur. On s'attend à ce que ce projet soit modifié pour permettre de porter le financement de 4,095 à 9,995 millions de dollars et reporter la date d'achèvement du projet à décembre 2007. Le Programme de redéveloppement du chantier naval a donné lieu à une demande, dans le cadre du Programme de diversification industrielle de la MACNSJ, pour aider à la construction d'une usine de panneaux de gypse sur l'ancien site du chantier naval. Un financement de 35 millions de dollars a été approuvé pour ce projet qui doit prendre fin le 31 mars 2008. On prévoit que les 55 millions de dollars alloués à l'initiative seront entièrement engagés d'ici la fin de 2006.

Activité de programme : Programmes d'infrastructure

Programmes de travaux conçus pour renouveler et construire des infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique.

Résultats prévus : Amélioration de l'infrastructure des municipalités urbaines et rurales ainsi que de l'infrastructure publique		
Indicateur : Les investissements dans les projets d'infrastructure au Canada atlantique	Objectif : 51,5 millions de dollars	Résultat : Objectif non atteint. 35,8 millions de dollars ont été investis en vue d'améliorer l'infrastructure dans les collectivités urbaines et rurales et l'infrastructure publique.
L'objectif visé n'a pas été atteint surtout parce que les nouvelles ententes relatives au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas été signées avant novembre 2005. Les ententes avec le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont été signées en décembre 2004 et avril 2005 respectivement.		
Stratégie de mesure du rendement : Les projets individuels et l'ensemble du programme sont contrôlés de façon continue afin de s'assurer qu'ils atteignent les objectifs établis; des vérifications sont effectuées chaque année pour veiller à ce que les fonds publics soient dépensés judicieusement.		

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
52,2	40,1	30,9

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Actuelles	Écart
7	7	0

La mise en place et l'entretien d'une infrastructure publique de qualité établissent la base d'un développement économique, car elles sont essentielles à la prospérité. Fournir et gérer d'une façon efficace de l'eau potable, des installations de traitement des déchets, des autoroutes, des routes municipales et des ponts ainsi que des réseaux de transport en commun affectent la croissance économique et ont des incidences sur l'environnement.

Cela exige la conception de programmes pour renouveler et construire des infrastructures dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen d'investissements destinés à protéger l'environnement et à appuyer la croissance économique à long terme. Les programmes d'infrastructure comprennent :

Les investissements dans les programmes d'infrastructure :

- 2 milliards de dollars - Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)
- 1 milliard de dollars - Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
- 2 milliards de dollars - Programme infrastructures Canada (PIC)

Le Programme infrastructures Canada (PIC) – créé en 2000 en vue de développer l'infrastructure municipale des collectivités urbaines et rurales de partout au pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens au

L'APECA investit dans des initiatives qui améliorent la qualité de l'environnement et aident à atteindre l'objectif du gouvernement du Canada en matière de pureté de l'air et de l'eau.

moyen d'investissements destinés à protéger l'environnement et à appuyer la croissance économique à long terme. Le PIC est administré par l'APECA dans chacune des provinces de l'Atlantique en vertu duquel un tiers du coût des projets est donné aux municipalités et aux organismes non gouvernementaux. En travaillant avec Infrastructure Canada et les provinces, l'APECA surveille la gestion et assure la continuité des fonds fédéraux alloués à chaque région par divers programmes d'infrastructure. La grande priorité du PIC est celle de l'infrastructure municipale verte, c'est-à-dire des projets qui améliorent la qualité de l'environnement et contribuent à l'objectif de la salubrité de l'air et de l'eau du pays. Toutes les subventions du PIC ont été engagées, et plus de 3 500 projets ont été annoncés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce sujet, consulter le site Web d'Infrastructure Canada à : <http://www.infrastructure.gc.ca>.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) – permet d'améliorer les infrastructures publiques et d'en accroître le volume, dans des secteurs tels que l'eau potable, les eaux usées, la culture et les loisirs; ces domaines mêmes qui font que nos collectivités sont dynamiques et productives et où il fait bon vivre, travailler et élever nos enfants. Une fois de plus, l'infrastructure verte demeure une priorité : 50 % des programmes du FIMR portent sur ce domaine. Le FIMR consacre aussi des fonds pour faciliter le déplacement sécuritaire et efficace des biens et des gens, réduire les embouteillages, ou réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, tous étant des composants indispensables de l'infrastructure des transports. Le budget de 2003 prévoyait une majoration de 2 milliards de dollars du FIMR.

<i>Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)</i>			
	Écologisation des infrastructures municipales	Autres projets	Investissement (en millions de dollars)
T.-N.-L.	32		4,4
N.-B.	18	7	16,0
N.-É.		1	1,25
Î.-P.-É.	21	13	4,8
Source : Système partagé de gestion de l'information pour les infrastructures (SPGII)			

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) – finance les initiatives qui ne peuvent pas être traitées sous le PIC. Les projets prioritaires de cette année comprennent le projet de nettoyage du Port de St. John's à Terre-Neuve-et-Labrador. Jusqu'à présent, 93 millions de dollars ont été investis dans ce projet.

Résultat stratégique – Politiques, défense des intérêts et coordination

Représentation adéquate des intérêts du Canada atlantique dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et projets économiques nationaux.

Résultats prévus : Assurer un leadership en matière de politiques et défendre les intérêts du Canada atlantique dans l'élaboration des politiques et des programmes		
Indicateur : Le renouvellement ou l'amélioration des positions de principe et des stratégies d'orientation quant au développement régional du Canada atlantique	Objectif : Cinq positions/stratégies	Résultat : Le renouvellement de l'engagement fédéral envers les stratégies et les positions de principe visant à améliorer la compétitivité du Canada atlantique était évident dans le Budget de 2006.
Stratégie de mesure du rendement : Présentation d'un rapport tous les cinq ans; les sources de données comprennent le Réseau des politiques de l'APECA et l'enquête auprès des répondants clés		

La loi sur l'APECA énonce le rôle de l'Agence en matière de politiques, défense des intérêts et coordination, qui s'est avéré essentiel à l'identification et à l'analyse des enjeux importants auxquels l'économie de la région doit faire face. Le travail d'élaboration des politiques de l'Agence a pour but de fournir un terrain d'entente bien fondé qui servira au développement des priorités et des initiatives stratégiques de l'APECA, à la conception des programmes et de contribuer aux décisions importantes en matière d'affectation des ressources. En vertu de sa législation, l'APECA a pour mandat de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada relativement aux possibilités de développement économique au Canada atlantique. La fonction de défense des intérêts de l'APECA sert à exercer une influence sur les processus décisionnels nationaux par la participation au processus d'élaboration des politiques avec les autres ministères.

Élaborer des programmes et des politiques qui renforceront l'économie de la région de l'Atlantique

De plus, le rôle en matière de politiques, défense des intérêts et coordination est de chercher des moyens à l'échelle nationale pour promouvoir le développement régional du Canada atlantique en vertu de la Politique fédérale des retombées industrielles et régionales. Ce cadre favorise le développement de l'industrie canadienne, surtout dans les secteurs de la haute technologie. La politique porte également sur des secteurs spécifiques de l'industrie canadienne, y compris les entreprises régionales et les PME. L'APECA se sert de cette politique pour défendre les intérêts des entreprises de la région de l'Atlantique d'une façon générale et promouvoir les compétences et la capacité des industries de l'Atlantique auprès des entreprises nationales et multinationales d'une façon particulière, permettant ainsi aux entreprises régionales de participer à d'importants

contrats dans les domaines de la défense et de l'aérospatial. Par exemple, grâce aux efforts déployés par l'APECA en 2005-2006, une somme d'un milliard de dollars de retombées industrielles et régionales des engagements associés aux contrats du Projet d'hélicoptère maritime (près de 20 % du total) a été réservée pour des entreprises de la région de l'Atlantique.

En 2005-2006, l'Agence a renforcé son rôle officiel de défenseur pour ce qui est de promouvoir les intérêts du Canada atlantique à l'échelle nationale. Cet effort incluait une attention particulière à nombre de domaines prioritaires en ce qui a trait à la défense des intérêts, y compris l'aérospatial et la défense, l'aquaculture, la stratégie démographique de l'Atlantique, les villes et les collectivités, la commercialisation, l'énergie et le tourisme.

Toutes les facettes de la fonction politiques, défense des intérêts et coordination de l'APECA ont été mises à contribution pour donner suite à ces nouveaux secteurs prioritaires de défense des intérêts, ce qui comprenait :

- une analyse stratégique et une perspective régionale;
- la coordination des discussions avec les autres intervenants et la participation à celles-ci;
- la défense et la communication des intérêts de la région pour que l'on en tienne compte dans le cadre du programme national.

Les progrès dans les domaines de l'innovation et de la commercialisation sont de bons exemples des avantages que les politiques, la défense des intérêts et la coordination apportent à un domaine prioritaire. L'APECA continue à mettre l'accent sur les analyses et les recherches en matière de politiques dans ces domaines, car ils sont indispensables au progrès de la région de l'Atlantique qui lui permettra de rattraper le retard par rapport au reste du pays en ce qui a trait à la productivité et à la compétitivité.

Les résultats de la recherche, de l'analyse et des conseils sont perçus à moyen terme et fournissent une base pour la coordination des efforts qui suivront. La section des Politiques offre des conseils qui appuient les décisions relatives à l'approbation des projets soumis dans le cadre du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA). L'effort de coordination peut signifier entreprendre de la recherche en commun et assurer la cohérence des messages. C'était le cas lorsqu'Environnement Canada, Industrie Canada, le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches et l'APECA ont mené une étude sur les technologies de l'environnement et la commercialisation des innovations au Canada atlantique. Une fois l'étude terminée, un système de communication cohérent a été développé au sujet de la mise en application possible de certaines recommandations du rapport au niveau fédéral.

Le travail de défenseur des intérêts assure le lien entre les besoins de la région et les nouvelles politiques nationales sur la commercialisation et la productivité en faisant participer les intervenants clés (fédéral, provincial, industriel et universitaire) afin de mettre davantage l'accent sur la commercialisation et l'innovation. Par exemple, le projet Smart Bay à Terre-Neuve-et-Labrador a vu le jour grâce aux efforts de défense des

intérêts. Dans ce cas, l'APECA a travaillé avec le ministère fédéral des Pêches et des Océans, le Conseil national de recherches et le ministère provincial des Pêches et de l'Aquaculture pour identifier les possibilités de coopération qui permettent le développement du secteur des techniques de la mer dans la région.

À plus long terme, la fonction politiques, défense des intérêts et coordination a contribué au développement d'une stratégie d'innovation au Canada atlantique, laquelle faisait partie de l'annonce du Budget 2006 de 590 millions de dollars lorsque le gouvernement a renouvelé son engagement envers le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique annoncé antérieurement. L'innovation est demeurée un composant clé de cette stratégie renouvelée.

D'autres exemples des activités entreprises et des résultats obtenus en 2005-2006 sont présentés aux sections Politiques, Défense des intérêts et Coordination qui suivent. Ces sections mettent en évidence certains exemples des efforts déployés par l'APECA pour fournir un leadership en matière de politiques et défendre les intérêts du Canada atlantique dans les politiques et programmes économiques, en vue de renouveler ou améliorer les positions de principe et les stratégies d'orientation en matière de développement régional.

Activité de programme : Politiques

Procéder à des analyses et à des recherches en matière de politiques pour déterminer les champs d'interventions qui permettront à l'APECA de remplir son mandat de la façon la plus efficace possible.

Résultats prévus : Capacité interne et externe accrue de déterminer et d'étudier les questions essentielles à l'élaboration des politiques et à la conception et à l'amélioration des programmes		
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats :
a) L'impact des nouvelles politiques et stratégies sur les programmes et initiatives	a) La continuité de l'examen des programmes et des politiques selon une analyse de l'environnement et des enjeux	a) Soutenus, tel que les exemples ci-dessous le montrent.
b) L'utilité et l'impact des études menées	b) La création d'un instrument d'enquête pour mesurer la rétroaction	b) L'enquête auprès des répondants clés (dans le cadre de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique - 2005) a fourni une rétroaction positive de la part des intervenants.
c) La capacité accrue des partenaires/chercheurs de participer à l'élaboration des politiques	c) La création d'un répertoire des chercheurs	c) Le répertoire des chercheurs a été créé.
Stratégie de mesure du rendement : Rapport annuel; les sources de données comprennent le Réseau des politiques de l'APECA et le rapport de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique.		

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
11,0	6,3	5,8

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Réelles	Écart
37	37	0

L'objectif des politiques de l'APECA est de fournir un terrain d'entente clair et bien fondé sur les circonstances et les enjeux du Canada atlantique. Les politiques déterminent les orientations stratégiques nécessaires à l'établissement de stratégies et d'initiatives efficaces partagées dans le domaine du développement régional. En fait, les politiques fournissent à l'APECA un écran radar grâce auquel elle peut définir les importants enjeux, explorer les possibilités économiques et relever les défis particuliers de la région. Elles offrent aussi l'appui nécessaire à la conception des programmes et servent de référence pour l'élaboration des politiques nationales et les relations fédérales-provinciales.

Les activités précises entreprises dans le cadre des travaux de recherche et d'analyse stratégiques, ainsi que d'une analyse économique, mènent à la préparation de politiques, de cadres et de conseils. Un réseau des politiques coordonne les activités de la politique

ministérielle; il participe aux stratégies ministérielles et à la planification à long terme. La fonction liée aux politiques comprend la recherche interne et externe, une analyse continue des tendances, la consultation et la participation des autres ministères fédéraux, des provinces et des autres intervenants clés aux dossiers économiques importants et l'exploration de nouvelles initiatives en vue de développer davantage l'économie de la région de l'Atlantique. L'APECA encourage aussi la participation aux politiques d'autres intervenants des secteurs public et privé afin de renforcer la capacité d'effectuer des recherches politiques dans la région de l'Atlantique. Au sein de l'APECA, une responsabilité clé en matière de politiques est de fournir du leadership et de l'orientation stratégique, ainsi que d'informer et de conseiller les décideurs. Il est essentiel d'offrir une analyse politique et économique crédible en vue de soutenir le développement des entreprises et des collectivités et, de plus en plus, les travaux de recherche et d'analyse stratégiques appuient les stratégies prioritaires de la défense des intérêts.

La fonction liée aux politiques de l'APECA est soutenue par un programme de recherche spécialisé, la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique (MRSRA), qui finance des projets de recherche dans toute la région, et qui est conçue dans le but d'établir une masse critique capable d'effectuer des recherches stratégiques au Canada atlantique. Un répertoire de chercheurs de politiques et d'intervenants reliés dans la région de l'Atlantique a été créé et une vaste gamme d'organisations de politiques, d'établissements universitaires et de chercheurs externes participent à une variété d'études et d'enjeux.

La MRSRA a été évaluée et renouvelée en 2005-2006, ce qui démontre l'engagement continu de l'APECA envers l'établissement de positions de principe et de stratégies d'orientation pour le développement régional sur une période de cinq ans.

L'évaluation a fait appel à plusieurs approches⁴⁰, y compris des entretiens avec des répondants clés de l'APECA et d'autres groupes d'intervenants sélectionnés de manière à représenter les points de vue des provinces et des industries. Il a été confirmé que la MRSRA est toujours pertinente, car il y a encore un besoin d'information

spécifique à la région de l'Atlantique sur une variété d'enjeux en matière de développement économique et d'occasions possibles. Dans l'ensemble, l'évaluation de la MRSRA a montré que les intervenants sont d'avis que les activités financées par la MRSRA, telles que les tables rondes et les conférences, sont utiles, car elles stimulent le dialogue, l'établissement de réseaux et le partage des connaissances.

Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique -

« La plupart des projets n'auraient pas vu le jour sans le financement de la MRSRA. Ceci démontre l'impact cumulatif élevé de l'initiative. »

- Évaluation sommative de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique, par Goss Gilroy Inc., avril 2005

⁴⁰ Évaluation sommative de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique, par Goss Gilroy Inc., avril 2005.

Exemples des activités de la MRSRA en 2005-2006 :

- L’approbation de 15 projets, à l’appui de six conférences, deux tables rondes et sept projets impliquant de la recherche et des études en matière de politiques.
- Rapports produits :
 - *Attirer les millions : les investissements étrangers au Canada atlantique*
 - *Le secteur des technologies océanologiques au Canada atlantique*, volumes 1 et 2
 - *L’immigration et le Canada rural : Recherche et pratique*, de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale (FCRR) le Rural Development Institute (RDI) National Rural Think Tank 2005
- Des présentations de suivi ont été organisées à l’intention des intervenants au sujet du profil socio-économique du Canada atlantique qui a été établi en mars 2005⁴¹.

Afin de pouvoir fournir des conseils judicieux sur le développement régional du Canada atlantique, il est nécessaire de bien comprendre l’économie de la région. Par la préparation et la distribution de rapports périodiques sur la situation économique (Aperçu économique du Canada atlantique; la Conjoncture du marché du travail au Canada atlantique, et le rendement de l’exportation au Canada atlantique), l’APECA contribue à faire mieux connaître les conditions auxquelles la région de l’Atlantique doit faire face et dont il faut tenir compte au moment de prendre les décisions politiques. Des travaux de recherche et d’analyse en matière d’économie relatifs à la productivité, aux transferts fédéraux, à l’investissement étranger et aux indicateurs économiques locaux ont été entrepris et utilisés pour établir des positions de principe et des stratégies d’orientation de l’APECA. Une analyse des répercussions économétriques a été menée en 2005-2006 en vue de mesurer la contribution globale du secteur aquicole et du programme EÉET pour les jeunes à l’économie de la région de l’Atlantique.

Voici quelques exemples de types d’activités entreprises dans les domaines des analyses, des recherches et de l’engagement en matière de politiques au cours d’un exercice financier, qui servent à documenter et à démontrer les résultats immédiats obtenus au cours de la période visée de 2005-2006.

Soutien stratégique à l’innovation et à la commercialisation

L’innovation et la commercialisation continuent de bénéficier d’une attention considérable en matière de recherche politique. L’APECA entreprend des recherches pour soutenir l’innovation et la commercialisation, car elles sont indispensables au progrès de la région de l’Atlantique si elle souhaite rattraper le retard par rapport au reste du pays sur le plan de la productivité et de la compétitivité.

Les constatations contenues dans le volume 1 de l’étude sur l’industrie de la technologie océanologique au Canada atlantique ont été utilisées par les décideurs du Fonds d’innovation de l’Atlantique (FIA) afin de déterminer le

La recherche stratégique qui appuie les décisions de financement dans le cadre du Fonds d’innovation de l’Atlantique

⁴¹ On trouvera les études, résultats et rapports à la section Publications du site Web de l’APECA à l’adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/fr/index.asp>.

moyen d'inclure les propositions du FIA dans le secteur des techniques de la mer du Canada atlantique. Des conseils stratégiques sont émis régulièrement en vue de soutenir les équipes sectorielles du FIA. Par exemple, une présentation du secteur de l'énergie a été préparée à l'intention du conseil consultatif du FIA et a partagé des renseignements au sujet de certains projets financés antérieurement tels que le Centre for Marine Compressed Natural Gas Inc. (CMCNG) à Terre-Neuve-et-Labrador.

Un autre exemple implique l'Équipe d'innovation Canada – Nouvelle-Écosse qui a tenu des discussions avec des représentants de divers ministères fédéraux et provinciaux membres en vue d'établir une stratégie pour 2006-2007 dans deux domaines clés d'activités prioritaires : la commercialisation et les collectivités innovatrices. Cette réunion a eu pour résultat l'identification de mesures que l'équipe peut prendre conjointement pour favoriser la commercialisation et le développement de collectivités innovatrices en Nouvelle-Écosse sans doubler les activités ministérielles existantes. Cette équipe a aussi tenu une séance sur la collaboration avec des représentants des gouvernements fédéral et provincial ainsi que des associations et des organismes impliqués dans la commercialisation. Le but était d'explorer les activités de commercialisation en Nouvelle-Écosse et de partager des stratégies avant-gardistes afin de relever les défis posés par la commercialisation dans la province.

Soutien stratégique à la stratégie démographique

Après avoir mis sur pied une stratégie en matière d'immigration afin d'attirer et de maintenir les immigrants au Canada atlantique, il fallait mettre plus d'efforts pour relever les défis démographiques de la région, notamment une population et une main-d'œuvre vieillissantes et décroissantes. En tenant compte de ces défis, un nouveau domaine prioritaire en termes de défense des intérêts a été ajouté à la stratégie en matière d'immigration : la population. Voilà un autre bon exemple du travail d'élaboration des politiques entrepris par l'APECA en soutien à la création de nouvelles stratégies et de nouveaux programmes, un des indicateurs clés pour l'élaboration des politiques.

Cet exemple démontre une fois de plus comment la recherche et les conseils stratégiques appuient la défense des intérêts et la coordination de l'APECA. Dans ce cas, les politiques axées sur l'immigration ont amené l'Agence à collaborer avec d'autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux, notamment pour le développement de la stratégie démographique fédérale-provinciale du Canada atlantique en 2005. Cette stratégie mettra l'accent sur les initiatives visant à augmenter l'immigration en vue de soutenir le développement économique et social du Canada atlantique, en particulier au chapitre du maintien des jeunes dans la région, de l'attraction et de la promotion.

Le travail d'élaboration des politiques aide à former de nouvelles stratégies et initiatives telle que la stratégie démographique.

Soutien stratégique du développement des collectivités

En 2005-2006, l'Agence a initié une recherche interne sur les modèles d'intérêt et les meilleures pratiques en matière de développement des collectivités. Cette recherche permet d'évaluer et de comparer son approche actuelle quant au développement des collectivités et de mieux appuyer les collectivités dynamiques et durables du Canada

atlantique. Ces travaux aideront l'Agence à cerner les secteurs potentiels propices à des recherches plus approfondies.

Parallèlement à l'étude mentionnée ci-dessus, l'APECA a mis en évidence les meilleures pratiques en matière de développement des collectivités qui mettent l'accent sur les politiques et programmes ciblant le développement économique des collectivités faisant face à des ralentissements ou à des rajustements économiques majeurs. L'Agence a aussi fourni des conseils d'orientation stratégique relativement à l'adaptation économique potentielle dans les collectivités mono-industrielles. Ce travail de recherche appuie l'élaboration des politiques et des programmes dans ses efforts en vue de soutenir le développement durable des collectivités dans les régions touchées.

Explorer les possibilités futures et relever les défis

En plus de fournir du soutien aux stratégies et aux priorités existantes, l'APECA, dans son rôle lié aux politiques, continue d'entreprendre des analyses de l'environnement pour repérer les nouvelles occasions et les nouveaux défis auxquels fait face la région de l'Atlantique. Par exemple, une de ces possibilités est reliée aux efforts de l'APECA pour améliorer l'accès de la région au commerce mondial. Dans ce cas, l'APECA a organisé et tenu une table ronde de la région de l'Atlantique sur l'émergence de régions transfrontalières entre le Canada et les États-Unis dans le cadre de l'étude nationale de la Mesure de recherche stratégique. La table ronde a permis à l'Agence de collaborer avec les intervenants de la région à l'identification des stratégies et des défis relatifs au développement économique régional afin d'améliorer la position concurrentielle de la région, ainsi que celle du Canada, dans l'économie mondiale.

Il est important pour l'APECA de miser sur les forces de la région dans les secteurs à forte croissance. C'était le cas du secteur de la traduction au Nouveau-Brunswick. L'APECA a préparé, à la suite de consultations avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux et des représentants de l'industrie, un document sur des propositions de politiques qui définit les nouvelles possibilités en ce qui a trait au développement du secteur de la traduction au Nouveau-Brunswick. L'analyse a mené à la création d'une équipe composée de représentants du gouvernement, d'établissements d'enseignement et de l'industrie dont le but est de développer une approche stratégique assurant la viabilité à court terme de l'industrie tout en la préparant aux occasions offertes par la demande croissante au Canada et dans le monde, à long terme.

D'autres secteurs, comme celui des biosciences, se servent aussi de la planification stratégique afin de mieux surveiller les efforts et le progrès futurs de l'industrie. Par exemple, par l'entremise d'un financement offert à PEI BioAlliance, l'Agence joue un rôle dans l'établissement des objectifs relatifs au développement de grappes dans le secteur des biosciences d'ici 2010.

De tels résultats nous prouvent que les activités stratégiques de l'APECA sont nécessaires à la participation fructueuse des autres acteurs, qu'ils viennent du secteur public ou privé, à l'établissement de positions de principe qui tiennent compte de l'ensemble des conditions économiques au Canada atlantique.

Activité de programme : Défense des intérêts

Défendre les intérêts du Canada atlantique pour que les nouvelles mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins du Canada atlantique.

Résultats prévus : Défense et promotion efficaces des intérêts du Canada atlantique		
Indicateur : L'impact des positions prises par l'Agence en matière de politiques et programmes	Objectif : Accroître l'impact et l'influence de la participation de l'APECA aux dossiers horizontaux et autres qui sont importants pour le Canada atlantique	Résultat : La fonction de défense des intérêts a été restructurée selon un nouveau modèle qui permet aux vice-présidents de l'APECA de s'aligner avec les priorités clés du gouvernement fédéral. Ces sept domaines prioritaires en termes de défense des intérêts ont donné quelques résultats immédiats tel qu'illustré dans les exemples ci-dessous.
Stratégie de mesure du rendement : Présentation d'un rapport tous les cinq ans; les sources de données comprennent un sondage et des entrevues auprès de certains hauts fonctionnaires des ministères responsables du développement économique.		

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
3,9	3,9	3,1

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Réelles	Écart
26	26	0

Le rôle de l'APECA en matière de défense des intérêts est de veiller à ce que les mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins de la région de l'Atlantique. La fonction de défense des intérêts consiste plus précisément à analyser la conjoncture et à surveiller les priorités du gouvernement fédéral pour déceler les liens et les incidences, à informer et à conseiller les représentants du gouvernement en ce qui a trait aux nouveaux dossiers, à diffuser des renseignements sur le Canada atlantique aux organismes centraux, aux ministères responsables et au Cabinet, et à exercer une influence sur le programme des acquisitions du gouvernement du Canada.

En 2005-2006, les activités en matière de défense des intérêts ont fait de l'APECA un défenseur efficace qui représente les intérêts du Canada atlantique dans l'élaboration des politiques et des programmes nationaux, la poursuite des retombées industrielles régionales grâce à d'importants marchés de l'État, et assure une meilleure compréhension des objectifs du gouvernement fédéral auprès des intervenants régionaux. Les activités de défense des intérêts et d'approvisionnement comprennent :

- fournir des conseils rapides et pertinents au Ministre (en vue des réunions du Cabinet) et aux cadres supérieurs, y compris l'information, les stratégies et les renseignements

La défense des intérêts des entreprises régionales du Canada atlantique cherchant à participer à d'importants contrats dans les domaines de la défense et de l'aérospatial a apporté des engagements financiers d'un milliard de dollars au Canada atlantique.

relatifs aux priorités en matière de politiques nationales pouvant affecter le Canada atlantique;

- participation à une initiative multilatérale (trois tables fédérales-provinciales panatlantiques concentrées sur des questions d'intérêt commun : la population, la politique et l'accès au capital);
- participation à l'examen de processus d'approvisionnement fédéraux et la défense des intérêts des entreprises régionales du Canada atlantique cherchant à participer à d'importants contrats dans les domaines de la défense et de l'aérospatial. En raison de ces démarches, la région de l'Atlantique s'est vue attribuer des engagements d'un milliard de dollars en retombées industrielles et régionales (près de 20 % du total) du Projet d'hélicoptère maritime (PHM).

Le renouvellement du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) représentait une priorité pour l'APECA en 2005-2006. Les activités en appui à la stratégie comprenaient la création d'un cadre de développement régional, la recherche et

Renouvellement d'un financement de 590 millions de dollars destiné au Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique

l'analyse, la liaison avec d'autres ministères fédéraux, la prestation de conseils par des séances d'information et des documents du Cabinet et la négociation avec les organismes centraux. Ces efforts se sont soldés par l'annonce du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique – La deuxième vague, une stratégie de développement de cinq ans d'une valeur de 590 millions de dollars qui a renouvelé et augmenté les investissements antérieurs. Les composantes de stratégie du PICA (innovation et commercialisation, développement des collectivités, investissement dans le capital humain et le climat des affaires) étaient conçues en vue de renforcer la capacité et d'aider les PME à devenir plus concurrentielles dans les économies régionale et mondiale.

Au cours de l'année dernière, l'Agence a concentré son rôle de défenseur sur des secteurs clés pour promouvoir les intérêts du Canada atlantique à l'échelle nationale. Tout comme le PICA, cette approche axée sur la défense des intérêts est conçue pour faire en sorte que les politiques et des programmes nationaux pertinents favorisent le développement économique à long terme du Canada atlantique. Les secteurs clés visés sont :

- l'aérospatial et la défense
- l'aquaculture
- la stratégie démographique
- les villes et les collectivités
- la commercialisation
- l'énergie
- le tourisme

Préconiser les politiques et les programmes nationaux favorables au développement économique à long terme du Canada atlantique

Ces priorités, chacune d'entre elles étant prise en charge par un vice-président de l'APECA, ont été appuyées par des équipes représentatives de l'ensemble de l'Agence. Le résultat initial a pris la forme d'une présentation mieux ciblée des intérêts de la région aux fins des politiques nationales et d'une meilleure compréhension des synergies qui peuvent être réalisées grâce à une meilleure harmonisation des priorités régionales et nationales.

Bien que les domaines prioritaires en matière de défense des intérêts s’insèrent dans une approche à long terme, les résultats obtenus au cours de la première année sont déjà considérables. Au chapitre de la priorité de l’aérospatial et de la défense, l’APECA

En collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans, 10 millions de dollars ont été alloués en soutien à l’industrie de l’élevage du saumon au Nouveau-Brunswick.

continue de veiller à ce que les entreprises du Canada atlantique soient mieux en mesure de remporter d’importants marchés publics (surtout ceux du Ministère de la Défense nationale), y compris plus de 17 milliards de dollars pour les acquisitions de biens d’équipement, tels que les aéronefs, les navires et les véhicules. La capacité des entreprises du Canada atlantique d’obtenir ces contrats renforce la capacité dans les secteurs clés de la technologie tels que l’aérospatial et la défense.

Au chapitre de la priorité de l’aquaculture, l’APECA s’est associée avec le ministère des Pêches et des Océans pour développer une réponse du gouvernement au rapport du Groupe de travail visant à favoriser la durabilité de l’industrie salmonicole au Canada atlantique, qui incluait l’octroi de 10 millions de dollars en soutien à l’industrie de l’élevage du saumon au Nouveau-Brunswick.

La priorité de la stratégie démographique a servi à la création d’un groupe de travail fédéral-provincial, la Table démographique de l’Atlantique, qui compte parmi ses membres des représentants des quatre provinces de l’Atlantique et d’organismes fédéraux (Citoyenneté et Immigration Canada, Ressources humaines et Développement social Canada, le Bureau du Conseil privé et l’APECA). Ce groupe a repéré des possibilités d’activités de collaboration de défense des intérêts dans les domaines de l’immigration, du maintien et du rapatriement des jeunes dans la région; il a fait fond sur un travail fait antérieurement par l’APECA avec les provinces en vue d’attirer et de maintenir les immigrants. La collaboration future aidera à définir les sources et les mécanismes de financement pour ces activités.

Quant à la priorité des villes et des collectivités, l’APECA a travaillé en collaboration avec ses homologues pour s’assurer que l’approche nationale résultante est conforme aux principes établis par le gouvernement fédéral dans le cadre du renouvellement du PICA. En particulier, on a déployé des efforts pour s’assurer que les ministères fédéraux ne reproduisent pas ce qui existe déjà. L’APECA a participé au développement d’accords fédéraux sur l’infrastructure avec les provinces de l’Atlantique. De plus, l’APECA a aidé à élaborer une entente fédérale-provinciale sur l’infrastructure, pour l’Île-du-Prince-Édouard, connue sous le nom de Cadre général de gouvernance.

La priorité de l’énergie a notamment donné lieu à une collaboration avec d’autres ministères fédéraux (Ressources naturelles Canada et Transports Canada) et un établissement provincial (PEI Energy Corporation) pour établir deux instituts de recherche en matière d’énergie : l’Institut canadien de l’énergie éolienne à l’Île-du-Prince-Édouard et le Centre for Marine Compressed Natural Gas à Terre-Neuve-et-Labrador, annoncés en 2005.

Activité de programme : Coordination

Engager des partenariats économiques pour donner suite aux priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique.

Résultats prévus : Coordination des activités entre l'APECA, les ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux du Canada atlantique		
Indicateurs :	Objectifs :	Résultats :
a) Élaborer des mesures stratégiques qui traduisent des positions communes sur des dossiers déterminés	a) Créer un rapport d'étape sur le plan de travail	a) Soutenus, tel que les exemples ci-dessous le montrent
b) Créer des partenariats pour trouver des solutions Repérer les champs d'intérêt stratégiques communs	b) Créer un rapport d'étape sur le plan de travail	b) Développement et entretien soutenus de partenariats fructueux en vue de trouver conjointement des solutions pour les enjeux horizontaux, comme l'immigration et l'énergie (exploration pétrolière et gazière extracôtières)
Stratégie de mesure du rendement : Présentation d'un rapport annuel; les sources de données comprennent le Réseau des politiques, BCP – AIG.		

Ressources financières (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses actuelles
1,8	2,8	3,5

Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Actuelles	Écart
12	12	0

En vertu de sa législation, l'APECA a pour mandat de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada relativement aux possibilités de développement économique au Canada atlantique. En collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, l'APECA développe une approche cohérente aux stratégies et aux initiatives horizontales qui abordent les défis du développement économique et les possibilités qui se présentent dans la région de l'Atlantique. Afin de réaliser une approche globale, l'APECA travaille aussi en partenariat avec les gouvernements des provinces de l'Atlantique, les collectivités et une gamme d'intervenants des secteurs public et privé.

En 2005-2006, l'APECA a continué à impliquer les partenaires économiques pour donner suite aux priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique. Les enjeux principaux abordés comprennent l'immigration, le développement de

l'exploration pétrolière et gazière extracôtières et le développement des occasions de commerce outre-mer pour le secteur des techniques océanologiques de la région.

Partenaires de l'APECA

- Autres ministères fédéraux
- Gouvernements provinciaux
- Municipalités
- Organismes de développement économique communautaires
- Collectivités autochtones
- Secteur des affaires
- Instituts de recherche
- Universités et autres établissements d'enseignement

Un élément crucial en matière de la coordination en 2005-2006 traitait du réengagement des provinces envers l'exploration d'approches collectives au développement économique, ce qui a donné lieu à la création du Comité de hauts fonctionnaires qui se rencontre régulièrement au cours de l'année. Dans le cadre de cette nouvelle approche collective, des tables de travail ont été établies pour examiner les priorités communes. Au départ, cela comprenait l'établissement de politiques communes, l'accès au capital et une stratégie démographique de l'Atlantique. Depuis la fin août 2005, chaque table a tenu plusieurs réunions en plus d'une rencontre entre le Ministre et ses homologues provinciaux responsables du développement économique en vue de discuter des enjeux et des défis communs du développement économique.

Au cours de 2005-2006, l'Agence a travaillé avec divers intervenants afin de mieux comprendre et promouvoir les activités de réseautage à l'échelle des collectivités dans la région. Ils ont maintenu le dialogue avec les intervenants régionaux dans le but d'explorer les priorités communes et de développer une synergie régionale. La coordination des stratégies et des possibilités de développement économique locales et transfrontières existantes ou en voie de développement a été initiée. Par exemple, la collaboration efficace par l'entremise du Comité fédéral-provincial de coordination (CFPC) en Nouvelle-Écosse a donné lieu à l'identification de quatre priorités communes :

- La porte d'entrée de l'Atlantique
- La population
- La durabilité de l'environnement
- L'innovation

Des champions fédéraux et provinciaux ont été désignés pour assurer un engagement collectif et croissant vis-à-vis de ces dossiers.

Le rôle en matière de coordination continue de s'appliquer à de grands projets comme celui de la baie de Voisey. Au cours de cette période, l'APECA présidait deux comités, le Comité de coordination interministériel du projet de la baie de Voisey et le Comité autochtone-fédéral de coordination du projet de la baie de Voisey, qui représente le guichet unique pour les Autochtones désirant poursuivre des débouchés commerciaux liés au projet. Grâce au travail de ces comités, les objectifs relatifs à la participation des Autochtones au projet ont été dépassés. La coordination de ce projet a fait augmenter la sensibilisation du Comité fédéral interministériel de coordination au projet grâce à des efforts tels que des présentations et des visites d'emplacements.

Les Conseils fédéraux régionaux, dont la présidence est assurée par les vice-présidents de l'APECA sont un autre exemple du rôle de coordination de l'Agence au Canada atlantique. Les conseils sont constitués d'un réseau de hauts fonctionnaires fédéraux qui veulent améliorer l'exécution des programmes et la prestation des services à l'intention de la population de toutes les régions du Canada. À l'heure actuelle, le vice-président de l'APECA pour la Nouvelle-Écosse occupe le poste de président national, et le vice-président de l'APECA pour le Nouveau-Brunswick en est le président sortant. À titre de grand président, le président de la Nouvelle-Écosse a concentré les efforts par l'intermédiaire des sous-comités axés sur quatre priorités : la gouvernance, les effets de l'examen des dépenses, les villes et collectivités et la stratégie pour le Nord.

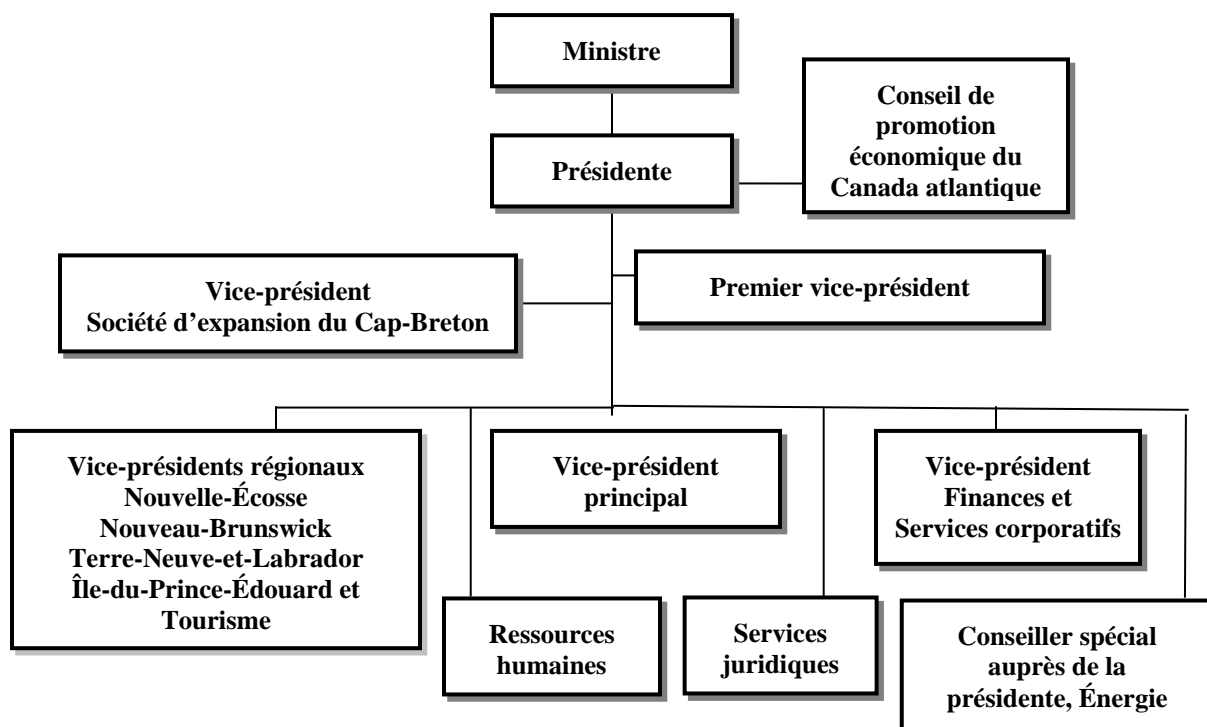
D'autres progrès ont été réalisés quant aux priorités grâce aux activités de coordination en 2005-2006, notamment :

- L'énergie, où l'Agence a continué de soutenir activement le travail de la Table ronde sur l'énergie de l'Atlantique (TREA) et d'appuyer le Ministre lors des événements de la TREA en 2005. Des réunions régulières ont été tenues avec des représentants des ministères des Ressources naturelles, de l'Environnement, de l'Industrie et d'autres ministères et organismes fédéraux pertinents afin d'aborder les questions relatives à l'énergie.
- Les biosciences, où l'Agence (en collaboration avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, le Collège vétérinaire de l'Atlantique, Technology PEI et la PEI BioAlliance) s'est penchée sur les critères de conception d'une installation d'accélérateur biologique ou de bioincubateur.
- La stratégie démographique de l'Atlantique, où l'APECA a travaillé étroitement avec des partenaires fédéraux clés (comme Ressources humaines et Développement social, et Citoyenneté et Immigration), pour mettre l'accent sur le perfectionnement des compétences du marché du travail et sur les enjeux relatifs à l'immigration particuliers au Canada atlantique. Les partenaires ont montré leur engagement en offrant des services améliorés aux entrepreneurs immigrants et aux nouveaux arrivants, dont des séances d'orientation, de conseils, de formation et de mentorat. Par exemple, en mars 2006, en collaboration avec l'Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants, la Banque de développement du Canada, le Centre de services aux entreprises Canada/Nouvelle-Écosse et d'autres organismes non gouvernementaux, l'APECA a organisé, conjointement avec la province de la Nouvelle-Écosse (Bureau de l'immigration), un événement à l'intention des entrepreneurs immigrants afin de faire mieux connaître les services de financement et de soutien aux entreprises et à l'infrastructure en Nouvelle-Écosse par les entrepreneurs immigrants et les nouveaux arrivants.

Section III – Information additionnelle

Renseignements sur l'organisation

Structure organisationnelle



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les dirigeants et la structure organisationnelle de l'APECA, consulter le site Web suivant : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/about/people.shtml>.

Responsabilisation

Le ministre de l'APECA, l'honorable Peter G. MacKay, est responsable des politiques et des programmes ayant pour objet de favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région. Il est également responsable de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) et de la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB) <http://www.cbgf.ca/>.

La présidente de l'APECA, Madame Monique Collette, a son bureau à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Elle est également présidente du Conseil de promotion économique du Canada atlantique de l'Agence, présidente et première dirigeante de la Société

d'expansion du Cap-Breton (SECB), et présidente de son conseil d'administration. Bien que la SECB et l'APECA aient des relations de travail étroites, la SECB est une entité distincte, une société d'État qui rend compte de ses activités séparément du Parlement.

Conseil de promotion économique du Canada atlantique

Les membres du Conseil de promotion économique du Canada atlantique offrent orientation et soutien à la présidente et au ministre de l'APECA en leur fournissant des conseils éclairés sur une vaste gamme de questions liées aux stratégies et aux politiques de l'Agence. Outre la présidente de l'APECA, qui préside le Conseil, ce dernier compte sept autres membres, tous des entrepreneurs prospères, des professionnels du milieu des affaires ou des leaders dans leur collectivité, issus des quatre provinces de l'Atlantique. Les membres du Conseil sont nommés par le gouverneur en conseil, suivant les recommandations du Ministre.

Organisation de l'Agence

Le mandat et la structure organisationnelle de l'APECA ont été déterminés à l'issue de consultations menées auprès de Canadiens des quatre provinces de l'Atlantique. C'est pourquoi, pour la première fois de l'histoire, un organisme fédéral chargé du développement économique du Canada atlantique a eu son siège social dans la région même. L'Agence compte 36 bureaux régionaux et locaux dans des localités réparties dans l'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique. C'est donc dire que les décisions financières et stratégiques de l'APECA sont prises par des Canadiens de la région de l'Atlantique et dans leur intérêt.

La présidente de l'APECA est responsable de l'administration des activités et des employés de l'Agence. Situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le Siège social de l'APECA abrite les bureaux de la présidente ainsi que ceux des directions des Politiques et des Programmes, des Finances et des Services corporatifs, des Ressources humaines, des Communications et des Services juridiques. Le vice-président principal est responsable des activités liées aux programmes et aux politiques de l'Agence, ainsi que de l'exécution des projets et des initiatives panatlantiques.

Les vice-présidents régionaux situés dans chaque capitale provinciale ont la responsabilité d'exécuter les programmes de l'APECA. Situé à Sydney, en Nouvelle-Écosse, le vice-président de la SECB a la responsabilité d'exécuter les programmes de l'APECA au Cap-Breton. Depuis son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient pris en compte dans les politiques et programmes élaborés par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. Le bureau d'Ottawa, qui relève du premier vice-président, œuvre aussi pour veiller à ce que les Canadiens de la région de l'Atlantique soient au courant des occasions qui existent pour fournir des services et vendre des produits au gouvernement du Canada et qu'ils soient en mesure d'en profiter.

Responsabilités clés

- Vice-président principal
 - Politiques et Programmes
 - Coordination régionale des priorités et des programmes
 - Exécution des ententes panatlantiques
 - Rôle de défenseur et approvisionnements
 - Coordination des relations fédérales-provinciales

- Vice-président, Finances et Services corporatifs
 - Finances et Services administratifs
 - Secrétariat général
 - Planification ministérielle et Gestion du rendement
 - Gestion du savoir et Bureau principal de l'information
 - Bureau de liaison ministérielle
 - Vérification (relation administrative)

- Vice-présidents dans chacune des provinces de l'Atlantique
 - Stratégie fédérale-provinciale de développement
 - Prestation de services et de programmes à l'échelle provinciale et locale
 - Liaison avec les provinces, les gens d'affaires et les autres intervenants
 - Tourisme Atlantique (vice-président - Île-du-Prince-Édouard)

Tableaux et gabarits

Aperçu de la situation financière

Les autorisations totales de l'Agence se sont chiffrées à 447,7 millions de dollars, soit le Budget principal des dépenses de 437,9 millions de dollars, augmenté par le biais de mandats spéciaux du gouverneur général d'un montant de 9,1 millions de dollars, d'autres autorisations approuvées par le Conseil du Trésor de 0,1 million de dollars, et 0,6 million de dollars en rajustements relatifs aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les dépenses réelles étaient de 418,7 millions de dollars, ce qui donne un écart de 29 millions de dollars.

Cet écart est composé de :

- 23,8 millions de dollars en subventions et contributions, y compris 1,9 million de dollars en affectations réservées et 12,6 millions de dollars dans le cadre du Programme infrastructures Canada que l'Agence prévoit reporter à 2006-2007 ou plus tard (selon les exigences du programme, qui prend fin le 31 mars 2009);
- 5,2 millions de dollars de dépenses de fonctionnement, dont 3,9 millions de dollars sont admissibles au report de fonds du budget de fonctionnement.

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu l'autorisation pour une nouvelle somme de 62,9 millions de dollars, y compris les 46 millions de dollars annoncés dans le Budget 2006 pour l'innovation, 12,8 millions de dollars pour le développement économique des collectivités en vertu du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités, 3,1 millions de dollars additionnels pour le Programme de développement des collectivités et un million de dollars pour le Plan d'action du gouvernement concernant les océans.

L'Agence a mis de côté 58,5 millions de dollars en affectations réservées grâce à une approbation reçue pour reporter des subventions et des contributions : 24,5 millions de dollars du Fonds d'innovation de l'Atlantique, 21 millions de dollars de la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John et 13 millions de dollars du Programme infrastructures Canada. De plus, l'Agence a mis de côté 6,3 millions de dollars en affectations réservées dans le cadre de l'exercice de réduction des dépenses. Le nouveau financement approuvé a été contrebalancé par les affectations réservées, et il reste 1,9 million de dollars en affectations réservées.

Les tableaux financiers qui suivent fournissent les chiffres suivants :

- *Budget principal des dépenses* : autorisations contenues dans la Partie II du Budget des dépenses figurant dans les Comptes publics du Canada de 2005-2006.
- *Dépenses prévues* : correspond aux dépenses prévues contenues dans le Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006;

- *Autorisations totales* : autorisations totales reçues au cours de l'exercice par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et d'autres affectations du Conseil du Trésor, et qui concordent avec les dépenses indiquées dans les Comptes publics du Canada de 2005-2006.
- *Dépenses réelles* : correspond aux dépenses indiqués dans les Comptes publics du Canada de 2005-2006.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)

Ce tableau fournit une perspective historique de la façon dont les ressources ont été utilisées et un graphique illustrant la tendance des résultats réels.

Activité de programme	2003–2004 (en millions de dollars)	2004–2005 (en millions de dollars)	2005–2006 (en millions de dollars)			
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	259,1	268,5	264,1	289,1	274,8	259,2
Accès à l'information relative aux affaires	2,8	3,3	2,8	2,8	2,9	3,1
Développement économique des collectivités	104,4	115,7	75,9	110,9	111,2	111,2
Mesures d'intervention spéciale	20,8	18,1	26,2	23,9	5,7	1,9
Programmes d'infrastructure	40,8	33,3	52,2	52,2	40,1	30,9
Politiques	4,5	4,1	11,0	11,0	6,3	5,8
Défense des intérêts	3,1	5,6	3,9	3,9	3,9	3,1
Coordination	2,1	1,7	1,8	1,8	2,8	3,5
Total	437,6	450,3	437,9	495,6	447,7	418,7
Moins : Revenus non disponibles	(71,7)	(61,5)	(54,2)	(54,2)	(54,2)	(67,3)
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	7,5	7,1	7,1	7,1	7,1	7,6
Total des dépenses de l'Agence	373,4	395,9	390,8	448,5	400,6	359,0
Équivalents temps plein (ETP)	649	646	669	678	678	678

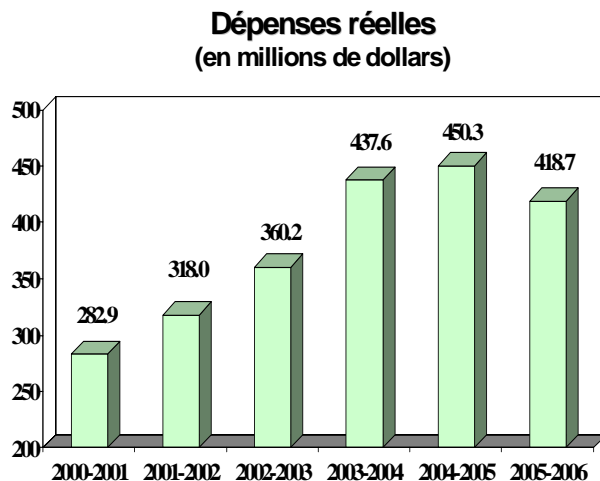


Tableau 2 : Ressources par activité de programme

Activité de programme	Budgétaire - 2005–2006 (en millions de dollars)			
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total : Dépenses budgétaires nettes
Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale				
Budget principal des dépenses	53,6	1,0	209,5	264,1
<i>Dépenses prévues</i>	53,6	1,0	234,5	289,1
Autorisations totales	58,9	1,0	214,9	274,8
<i>Dépenses réelles</i>	56,1	0,6	202,5	259,2
Accès à l'information relative aux affaires				
Budget principal des dépenses	2,8	-	-	2,8
<i>Dépenses prévues</i>	2,8	-	-	2,8
Autorisations totales	2,9	-	-	2,9
<i>Dépenses réelles</i>	3,1	-	-	3,1
Développement économique des collectivités				
Budget principal des dépenses	15,7	1,0	59,2	75,9
<i>Dépenses prévues</i>	15,7	1,0	94,2	110,9
Autorisations totales	18,1	1,0	92,1	111,2
<i>Dépenses réelles</i>	20,2	0,2	90,8	111,2
Mesures d'intervention spéciale				
Budget principal des dépenses	4,2	-	22,0	26,2
<i>Dépenses prévues</i>	4,2	-	19,7	23,9
Autorisations réelles	4,2	-	1,4	5,6
<i>Dépenses réelles</i>	0,5	-	1,4	1,9
Programmes d'infrastructure				
Budget principal des dépenses	1,0	-	51,2	52,2
<i>Dépenses prévues</i>	1,0	-	51,2	52,2
Autorisations totales	2,0	-	38,2	40,2
<i>Dépenses réelles</i>	1,8	-	29,1	30,9
Politiques				
Budget principal des dépenses	4,8	-	6,2	11,0
<i>Dépenses prévues</i>	4,8	-	6,2	11,0
Autorisations totales	4,9	-	1,4	6,3
<i>Dépenses réelles</i>	4,4	-	1,4	5,8
Défense des intérêts				
Budget principal des dépenses	3,9	-	-	3,9
<i>Dépenses prévues</i>	3,9	-	-	3,9
Autorisations totales	3,9	-	-	3,9
<i>Dépenses réelles</i>	3,1	-	-	3,1
Coordination				
Budget principal des dépenses	1,8	-	-	1,8
<i>Dépenses prévues</i>	1,8	-	-	1,8
Autorisations totales	2,6	-	0,2	2,8
<i>Dépenses réelles</i>	3,3	-	0,2	3,5

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

Ce tableau présente les ressources approuvées par le Parlement, les modifications apportées aux ressources par suite du Budget supplémentaire des dépenses et des autres autorisations, ainsi que la façon dont les fonds ont été dépensés.

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2005–2006 (en millions de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	78,8	78,8	88,0	82,9
5	Subventions et contributions	350,1	407,8	350,1	326,2
(S)	Salaire et allocation automobile du ministre de l'APECA	0,1	0,1	0,1	0,1
(S)	Contribution aux avantages sociaux des employés	8,9	8,9	9,5	9,5
	Total	437,9	495,6	447,7	418,7

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

Ce tableau indique les coûts des services fournis à l'Agence par les autres ministères fédéraux.

	2005–2006 (en millions de dollars)
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3,3
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), à l'exclusion des fonds renouvelables.	3,9
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,4
Total	7,6

Tableau 5 : Sources des revenus non disponibles

Activité de programme	2003-2004 (en millions de dollars) réels	2004-2005 (en millions de dollars) réels	2005-2006 (en millions de dollars)			
			Budget principal	Revenus prévus	Total des autorisations	Réels
Activité de programme : Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale						
- Contributions remboursables	56,4	54,9	53,0	53,0	53,0	59,5
- Tous les autres*	15,3	6,6	1,2	1,2	1,2	7,8
Total	71,7	61,5	54,2	54,2	54,2	67,3

* Tous les autres revenus comprennent les remboursements des dépenses des années précédentes, le redressement des charges des exercices précédents, le rendement des investissements des prêts directs, les frais de service, les produits de la disposition des biens de la Couronne, les revenus d'intérêt et les autres revenus divers.

Revenus réels
(en millions de dollars)

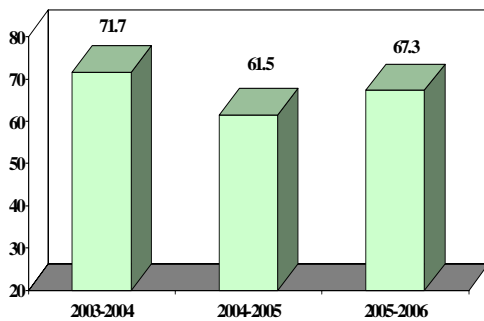


Tableau 6 : Besoins en ressources par direction

2005-2006 (en millions de dollars)									
Activité de programme	Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	Accès à l'information relative aux affaires	Développement économique des collectivités	Mesures d'intervention spéciale	Programmes d'infrastructure	Politiques	Défense des intérêts	Coordination	Total
Responsabilité									
Nouveau-Brunswick									
Dépenses prévues	50,4	0,7	19,8	23,0	11,6	0,7	0,6	0,4	107,2
Dépenses réelles	64,9	0,9	26,6	1,3	6,1	0,3	0,4	0,7	101,2
Terre-Neuve-et-Labrador									
Dépenses prévues	68,8	0,7	15,9	-	19,9	0,6	0,6	0,7	107,2
Dépenses réelles	61,8	0,6	31,5	0,1	11,8	0,8	0,4	0,8	107,8
Nouvelle-Écosse									
Dépenses prévues	64,6	1,0	21,8	0,1	17,3	0,6	0,2	0,5	106,1
Dépenses réelles	52,1	0,8	16,7	0,1	8,1	1,0	0,5	1,2	80,5
Île-du-Prince-Édouard									
Dépenses prévues	38,3	0,4	1,6	-	2,2	0,2	0,1	0,2	43,0
Dépenses réelles	35,1	0,4	12,4	0,0	1,4	0,3	0,1	0,4	50,2
Ministérielle *									
Dépenses prévues	67,0	-	51,8	0,8	1,2	8,9	2,4	-	132,1
Dépenses réelles	45,4	0,3	24,0	0,5	3,4	3,3	1,8	0,3	79,0

* Comprends les cabinets du ministre et de la présidente, les Ressources humaines, la direction des Finances et des Services corporatifs et la direction des Politiques et des Programmes.

Tableau 7A : Frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006					Exercices de planification		
				Revenu prévu (000 \$)	Revenu réel (000 \$)	Coût total (000 \$)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Revenu prévu (000 \$)	Coût total estimatif (000 \$)
Frais d'assurance prêt	Prévus par les règlements	Obligations liées à l'assurance prêt ou crédit au titre de la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	7 mai 1990	0,0	0,6	0,0	Les frais recouvrés représentent 1 % du solde du compte au début de l'exercice.	Les frais sur le solde du compte sont recouvrés comme prévu.	2006-2007 2007-2008 2008-2009	0,0 0,0 0,0	0,0 0,0 0,0
Les frais du traitement des demandes d'accès soumises dans le cadre de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	Autres produits et services	<i>Loi sur l'accès à l'information</i>	1992	0,0	0,4	419,4	La réponse doit être fournie dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande. Le temps de réponse peut être prolongé, conformément à l'article 9 de la loi. Un avis de prolongation doit être fourni dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> , consulter le site Web suivant http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/index.html	La norme de 30 jours a été respectée à un taux de 4,4 %. La norme relative au taux de réponse globale (y compris les prolongations) a été atteinte 26,7 % du temps.	2006-2007 2007-2008 2008-2009	3,6 3,6 3,6	452 456 461
B. Circonstances relatives aux frais introduits ou modifiés au cours de l'exercice 2005-2006.											
Sans objet											
C. Autres renseignements :											
Frais d'assurance prêt											
<ul style="list-style-type: none"> À partir de 2006-2007, le revenu prévu est nul, puisque le programme a été supprimé et il n'y a pas de soldes de prêt impayés à assurer. 											

Tableau 7B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultat lié au rendement	Consultation auprès des intervenants
Les frais du traitement des demandes d'accès soumises dans le cadre de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	La réponse doit être fournie dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande. Le temps de réponse peut être prolongé, conformément à l'article 9 de la loi. Un avis de prolongation doit être fourni dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> , consulter le site Web suivant http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/index.html	La norme de 30 jours a été respectée à un taux de 4,4 %. La norme relative au taux de réponse global (y compris les prolongations) a été atteinte 26,7 % du temps.	La norme de service est établie par la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> et le Règlement sur l'accès à l'information. Quant aux modifications apportées en 1986 et en 1992, des consultations avec les intervenants ont été entreprises par le ministère de la Justice et le Secrétariat du Conseil du Trésor.
<p>B. Autres renseignements :</p> <p>Frais d'assurance prêt</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de 2006-2007, le revenu prévu est nul, puisque le programme a été supprimé et il n'y a pas de soldes de prêt impayés à assurer. 			

Tableau 8 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Les programmes de paiements de transfert dépassant les 5 millions de dollars en dépenses réelles en 2005-2006 :

1. Fonds d'innovation de l'Atlantique
2. Programme de développement des entreprises
3. Programme de développement des collectivités
4. Programme infrastructures Canada
5. Fonds des collectivités innovatrices
6. Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de paiements de transfert, consulter les sites Web suivants :

APECA : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/performance2006/index.shtml>;

Conseil du Trésor : <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>.

Tableau 9 : Initiatives horizontales

L'APECA fait fonction d'organisme directeur dans les dossiers suivants :

1. Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA)
<http://www.actp-ptca.ca/french/index.html>
2. Programme de promotion du commerce extérieur (PPCE)
<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/ibda/index.shtml>
3. Équipe Canada Atlantique (ECA)
<http://www.equipecanadaatlantique.ca/>

Autres initiatives horizontales où l'APECA est impliquée :

1. Partenariat rural canadien
Partenariat : http://www.rural.gc.ca/home_f.phtml
Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp
2. Équipe Canada inc. (ECI)
ECI : http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/canada-inc/index_f.cfm
Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp
3. Programme infrastructures Canada (PIC)
4. Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)
5. Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
Infrastructure Canada : http://www.infrastructure.gc.ca/funding/index_f.shtml
Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp
6. Initiative de représentation accrue (IRA)
IRA : http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.aspx?isRedirect=True&publication_id=380348&Language=F
Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp
7. Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA)
PICAA : http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_f.php?page=intro
8. Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)
CSEC : <http://www.cbsec.org/>
Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp
9. Développement économique des Autochtones

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives horizontales, consulter les le site de l'APECA :

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/performance2006/index.shtml>
et celui du Conseil du Trésor : <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>.

Tableau 10 : États financiers

Les états financiers sont préparés conformément aux principes de la comptabilité d'exercice. Les renseignements additionnels non vérifiés présentés aux tableaux financiers du présent rapport sont préparés selon une comptabilité de trésorerie modifiée afin d'être conformes à la présentation des crédits. La note 3(a) des états financiers rapproche ces deux méthodes comptables.

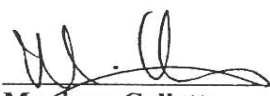
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE **Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

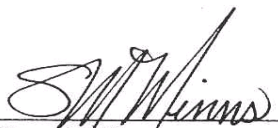
La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice clos le 31 mars 2006 et de toute l'information y figurant incombe à la direction de l'Agence. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de l'Agence concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le système permet également de s'assurer que les opérations sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute l'Agence.

Les états financiers de l'Agence n'ont pas fait l'objet d'une vérification.


Monique Collette
Administratrice générale


Sherril Minns
Agente financière principale

Moncton, Canada

AUG
AOÛT 14 2006

Date

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
État des résultats (non vérifié)
pour l'exercice clos le 31 mars
(en milliers de dollars)

CHARGES (note 4)	2006	2005
Favoriser le développement et la croissance des PME (Accès au capital)	251 768	222 622
Développement économique des collectivités	111 768	113 092
Programmes d'infrastructure	34 512	33 979
Politiques et recherche	6 670	4 219
Coordination	3 682	1 733
Mesures d'intervention spéciales	3 786	18 491
Défense des intérêts	3 544	5 699
Accès à l'information	3 406	3 320
Total des charges	419 136	403 155
REVENUS (note 5)		
Favoriser le développement et la croissance des PME (Accès au capital)	14 629	15 466
Développement économique des collectivités	10	3
Accès à l'information	6	
Total des Revenus	14 645	15 469
Coût net des opérations	404 491	387 686

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
État de la situation financière (*non vérifié*)
 au 31 mars
 (*en milliers de dollars*)

ACTIF	2006	2005
Actifs financiers		
Débiteurs et avances (note 6)	2 250	8 051
Prêts (note 7)	238 919	266 613
Total des actifs financiers	241 169	274 664
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	20 544	30 272
Immobilisations corporelles (note 8)	666	984
Total des actifs non financiers	21 210	31 256
	262 379	305 920
TOTAL		
PASSIF		
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	82 644	88 816
Indemnités de congés annuels et compensatoires	2 203	1 268
Autres éléments du passif (note 10)	410	678
Indemnités de départ (note 11)	10 427	8 671
Total du passif	95 684	99 433
Avoir du Canada	166 695	206 487
TOTAL	262 379	305 920

Passif éventuel (note 12)

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
État de l'avoir du Canada (*non vérifié*)
 pour l'exercice clos le 31 mars
 (*en milliers de dollars*)

	2006	2005
Avoir du Canada, début de l'exercice	206 487	196 504
Coût net d'opérations	(404 491)	(387 686)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	418 740	450 305
Revenus non disponibles pour dépenser	(14 645)	(15 469)
Changement de la situation nette du Trésor (note 3c)	(46 607)	(43 975)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	7 211	6 808
Avoir du Canada, fin de l'exercice	166 695	206 487

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
État des flux de trésorerie (non vérifié)
pour l'exercice clos le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2006	2005
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût net des opérations	404 491	387 686
Postes sans incidences sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(417)	(563)
Amortissement de l'escompte non amorti sur les prêts d'aide	14 125	15 080
Gain sur l'aliénation et la dépréciation des immobilisations corporelles	9	14
Provision pour prêts et débiteurs douteux	(31 867)	(5 327)
Partie de l'escompte sur les prêts des prêts d'aide	(4 925)	(20 139)
Services fournis gratuitement	(7 211)	(6 808)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et des charges de fonctionnement payées d'avance	(429)	1 375
(Augmentation) diminution du passif	3 748	2 632
Provision pour la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador		20
Provision pour indemnités de départ		(113)
Augmentation (diminution) des prêts	(10 392)	6 840
Augmentation (diminution) des paiements anticipés sur les transferts	(9 735)	9 693
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	357 397	390 390
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	104	484
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(13)	(14)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisation	91	470
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	357 488	390 860

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

1. Mandat et objectifs

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique existe en vertu de la Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R., ch. G-5.7, aussi appelée la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*.

L'Agence a pour mandat de promouvoir le développement économique dans le Canada atlantique et, plus précisément, de favoriser l'accroissement des revenus gagnés et des débouchés d'emploi dans la région. L'Agence exerce son mandat en vertu de huit différents programmes énumérés ci-dessous :

- **Favoriser le développement et la croissance des PME (Accès au capital)**
Aide pour améliorer le climat des affaires et permettre de démarrer, agrandir ou moderniser les petites et moyennes entreprises.
- **Développement économique des collectivités**
Aide les collectivités à accroître leur capacité et leur confiance afin d'identifier et de coordonner la mise en application des priorités en matière de développement économique dans leur région.
- **Programme d'infrastructure**
Conçu pour renouveler et aménager l'infrastructure dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique.
- **Politiques et recherche**
Mène des analyses et des recherches en matière de politiques pour déterminer les secteurs dans lesquels l'APECA interviendra pour réaliser son mandat de la façon la plus efficace.
- **Coordination**
Fait participer les partenaires économiques à la mise en valeur des priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique.
- **Mesures d'intervention spéciales**
Appuie les initiatives d'adaptation à court terme conçues pour répondre aux besoins précis en matière d'adaptation économique des collectivités du Canada atlantique.
- **Défense des intérêts**
Défend les intérêts du Canada atlantique pour que les nouvelles initiatives du gouvernement répondent davantage aux besoins du Canada atlantique.
- **Accès à l'information**
Fournit des services de counselling, de mentorat et d'orientation aux gens de l'Atlantique.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) **Crédits parlementaires**

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits qui lui sont consentis ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) **Encaisse nette fournie par le gouvernement**

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) **Le changement de la situation nette du Trésor**

Ce montant correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles consignés par l'Agence. Elle découle d'écarts chronologiques entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

d) **Charges** – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les subventions et les contributions non remboursables sont comptabilisées l'année durant laquelle les conditions des paiement sont rencontrées.
- Les indemnités de congés annuels et compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des accidentés du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif.

e) Revenus

Les revenus sont comptabilisés pour la période au cours de laquelle l'opération ou l'activité sous-jacente qui a donné lieu aux revenus s'est produite, sauf pour l'article énoncé ci-dessous.

Les prêts ne sont pas porteurs d'intérêts et en raison de l'incertitude au sujet du recouvrement ultime, les revenus d'intérêts correspondent seulement aux frais imposés sur les montants en souffrance et sont consignés sur réception.

f) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite :** Les employés admissibles participent au Régime de pension de la fonction publique, un régime interemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées, et elles représentent l'obligation totale de l'Agence à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
 - Indemnités de départ :** Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.
- g) Les contributions remboursables** sont des contributions pour lesquelles on s'attend à ce que le bénéficiaire rembourse le montant versé. Selon leur nature, elles sont classées comme des contributions à remboursement inconditionnel ou des contributions à remboursement conditionnel, et sont comptabilisées de façons différentes.
- Les contributions à remboursement inconditionnel sont des contributions qui doivent être absolument remboursées. Habituellement, elles sont consenties sans intérêt, et elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière à titre de prêts à leur valeur actualisée estimative. Une partie de l'escompte non amorti est inscrite aux résultats à chaque exercice pour refléter la variation de la valeur actualisée des contributions non remboursées. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est également comptabilisée au besoin.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

- ii. Les contributions à remboursement conditionnel sont des contributions remboursables en tout ou en partie lorsque les conditions établies dans l'entente se réalisent. Par conséquent, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière uniquement lorsque les conditions établies dans l'entente sont satisfaites; elles sont alors comptabilisées comme débiteurs et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour la nature irrécouvrable est comptabilisée au besoin.
- iii. Les sommes perçues à l'égard des contributions remboursables se sont élevées à 59 508 903 \$ au cours de l'exercice 2005-2006 (54 924 350 \$ en 2004-2005).

h) Provision pour prêts et débiteurs douteux

Les prêts et débiteurs sont considérés comme douteux, si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de récupérer le montant intégral du principal et, s'il y a lieu, de l'intérêt. Une provision est établie pour ramener la valeur comptabilisée du prêt à sa valeur réalisable nette estimative. Pour les prêts d'aide, qui sont accordés sans intérêt, le doute est calculé en fonction du montant du prêt d'aide, moins l'escompte non amorti.

L'Agence a radié une somme de 13 986 310 \$ au cours de l'exercice 2005-2006 (12 601 557 \$ en 2004-2005) pour des comptes jugés non recouvrables et à l'égard desquels toutes les options possibles de recouvrement ont été épuisées. La radiation d'une dette envers la Couronne ne correspond qu'à une opération comptable et ne libère pas le créancier de son obligation de payer et n'affecte pas le droit de la Couronne d'appliquer des mesures de recouvrement.

- i) **Passif éventuel** – Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif et une charge est consignée. Si la probabilité ne peut pas être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.
- j) **Immobilisations corporelles** – Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. La liste des immobilisations est ci-dessous :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Véhicules	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels conçus	5 ans
Machines et matériel	15 ans

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

k) Incertitude relative à la mesure – La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux postes pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif pour les indemnités de départ, l'escompte non amorti sur les prêts d'aide et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de ses fonds au moyen de crédits parlementaires annuels. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats nets des opérations de l'Agence diffèrent selon qu'ils sont présentés selon les fonds octroyés par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiées)

a) Rapprochement du coût net des opérations et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Coût net des opérations	404 491	387 686
 Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût net des opérations, mais pas sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(7 211)	(6 808)
Amortissement des immobilisations corporelles	(417)	(563)
Dépenses payées d'avance reconnues	(29 048)	(19 761)
Conditions imposées aux contributions satisfaites	7 536	2 224
Frais de Justice Canada	(368)	(267)
Partie de l'escompte sur les prêts des prêts d'aide	(4 925)	(20 139)
Paie de congés annuels et compensatoires	(929)	2 255
Provisions pour prêts et débiteurs douteux	(31 867)	(5 327)
Rajustement aux comptes de régularisation de l'exercice antérieur	1 046	3 376
Indemnités de départ	(1 756)	(113)
Autres rajustements	7	167
Transfert de contribution payable à non payable	(5 845)	
	(73 777)	(44 956)
 Revenu non disponible pour les dépenses	 14 645	 15 469
 Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits		
Ajouter (déduire) :		
Prêts d'aide	52 757	61 368
Charges payées d'avance	20 520	30 254
Acquisition d'immobilisations corporelles	104	484
	73 381	92 106
 Crédits de l'exercice en cours utilisés	 418 740	 450 305

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

b) Crédits fournis et utilisés

	Crédits fournis	
	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Crédit 1 – Charges de fonctionnement	88 014	82 128
Crédit 5 – Subventions et contributions	350 119	385 737
Montants législatifs	9 573	8 473
Moins :		
Crédits annulés : Fonctionnement	(28 962)	(26 024)
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(4)	(9)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	418 740	450 305

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	357 488	390 860
Revenu non disponible pour dépenser	14 645	15 469
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs	20 464	(18 378)
Variation des créditeurs et des charges à payer	(3 748)	(2 632)
Autres rajustements	29 891	64 986
	46 607	43 976
Crédits de l'exercice en cours utilisés	418 740	450 305

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

4. Charges

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Paiements de transfert		
Paiements à remboursement conditionnel		
Particuliers	976	1 715
Industrie	39 231	37 171
Autres ordres de gouvernement		47
	40 207	38 933
Conditions satisfaites	(7 536)	(2 224)
	32 671	36 709
Paiements non remboursables		
Particuliers	10 928	9 712
Industrie	11 337	8 180
Organismes sans but lucratif	166 969	176 017
Autres ordres de gouvernement	58 430	58 660
	280 335	252 569
Rajustements aux comptes de régularisation de l'exercice antérieur	(938)	(3 178)
Partie de l'escompte sur les prêts des prêts d'aide	4 925	20 139
Provision pour prêts et débiteurs douteux	31 867	5 327
Total des paiements de transfert	316 189	311 566
Exploitation		
Personnel	72 825	59 404
Services professionnels	16 211	18 622
Transports et télécommunications	7 505	6 865
Location	1 522	1 474
Matériel (moins de 10 000 \$ par article)	1 513	1 686
Information	1 472	1 585
Services publics, matériel et fournitures	864	779
Achat, réparation et entretien	511	460
Amortissement des immobilisations corporelles	417	563
Dépenses diverses	107	151
Total des charges d'exploitation	102 947	91 589
Total des charges	419 136	403 155

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

5. Revenus

Le tableau suivant donne le détail des revenus par catégorie :

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Recettes de l'amortissement de l'escompte sur les prêts	14 125	15 080
Intérêt reçu sur les prêts en souffrance	465	272
Retour sur investissement sur des prêts reliés à des zones spéciales et des ententes sur les autoroutes	21	81
Gains sur l'aliénation des immobilisations corporelles	9	15
Autres revenus	25	21
Total des revenus	14 645	15 469

Le rendement de l'investissement désigne l'intérêt gagné sur les prêts consentis aux termes de l'Entente sur les zones spéciales et les routes.

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs :

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Débiteurs de contributions		
Montants à remboursement conditionnel remboursés	3	7
Montants non remboursés des contributions à remboursement conditionnel	7 200	2 551
Non-remboursement des contributions non remboursables	377	267
Trop-payés à recouvrer	140	147
	7 720	2 972
Moins : Provision pour débiteurs douteux	(7 515)	(2 851)
	205	121
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	386	1 068
Autres débiteurs	1 647	6 853
Avances aux employés	12	9
Total	2 250	8 051

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

7. Prêts

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Prêts d'aide	375 278	398 400
Moins : Escompte non amorti sur les prêts d'aide	(36 849)	(46 049)
	338 429	352 351
Moins : Provision pour prêts d'aide douteux	(99 510)	(86 034)
	238 919	266 317
Gouvernements provinciaux et territoriaux pour le développement régional et industriel	457	753
Moins : Provision pour la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador	(457)	(457)
Total	238 919	266 613

Les prêts destinés au développement régional et industriel des gouvernements provinciaux et territoriaux proviennent de la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador ltée (SDTNL), dont le Canada possédait 40 pour cent des actions. Aux termes d'une entente datée du 29 mars 1989, le Gouvernement de Terre-Neuve achetait les actions du Canada, ce qui mettait fin à la participation du Gouvernement du Canada dans la Société. Une des conditions du retrait était que le Gouvernement du Canada devait accepter ces prêts SDTNL à titre de paiement intégral des sommes dues au Canada par la Société. Ces prêts SDTNL sont présentement administrés par l'Agence. Les prêts portaient des taux d'intérêt allant de 10 à 17 % par année et étaient remboursables à diverses dates d'échéance. Il a été décidé de recommander la radiation du reste du portefeuille de prêts SDTNL.

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

	Véhicules	Matériel informatique	Logiciels conçus	Machines et matériel	Total
Coûts					
Solde d'ouverture	709	1 301	1 400	88	3 498
Acquisitions	104				104
Aliénations	(105)				(105)
Solde de clôture	708	1 301	1 400	88	3 497
Amortissement cumulé					
Solde d'ouverture	(343)	(1 276)	(896)		(2 515)
Amortissement	(107)	(24)	(280)	(6)	(417)
Aliénations	101				101
Solde de clôture	(349)	(1 300)	(1 176)	(6)	(2 831)
Valeur comptable nette – 2006	359	1	224	82	666
Valeur comptable nette - 2005	367	25	504	88	984

Les dépenses d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 s'élèvent à 417\$ (563\$ en 2005).

9. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des créditeurs et des charges à payer par catégories :

	2006	2005
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs ordinaires	(33 848)	(40 667)
Salaires et traitements à payer	(2 052)	(2 480)
Charges à payer - créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE)	(43 301)	(43 634)
Autres sommes à payer à d'autres ministères	(1 412)	(1 553)
Montants retenus des entrepreneurs	(2 017)	(461)
Autres créditeurs	(14)	(21)
Total	(82 644)	(88 816)

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

10. Autres éléments du passif

L'Agence enregistre les dépôts des partenaires non fédéraux correspondant à leur part des coûts liés à divers projets. L'argent est distribué au nom des commanditaires au fur et à mesure que les projets sont entrepris. Les fonds non utilisés sont retournés aux commanditaires. Les activités suivantes ont été enregistrées au cours de l'exercice :

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Charges d'ouverture	678	1 241
Dépôt	273	311
Paiements	(541)	(874)
Charges de clôture	410	678

11. Avantages sociaux

a) **Prestations de pension :** Les employés de l'Agence participent au Régime de pension de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de pension s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées sur l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations au régime. En 2005-2006, les charges s'élèvent à 7 017 769 \$ (6 035 229 \$ en 2004-2005), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Agence relative au régime de pension se limite à verser des cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) **Indemnités de départ :** L'Agence remet des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	8 671	8 558
Charge pour l'exercice	2 425	446
Prestations versées pendant l'exercice	(669)	(333)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	10 427	8 671

12. Passif éventuel

a) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès de l'Agence dans le cours normal de ses opérations. Des poursuites pour les réclamations totalisant environ 10 802 858 \$ (comme en 2005) étaient toujours en instance au 31 mars 2006. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers.

b) Recouvrement potentiel de contributions

Au 31 mars 2006, le montant de recouvrement potentiel de contributions remboursables sous condition était évalué à 10 007 966 \$ (8 323 984 \$ en 2004-2005). Les recettes seront consignées dans l'exercice au cours duquel les conditions sont respectées.

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	<i>(en milliers de dollars)</i>				
	2007	2008	2009	2010	Total
Paiements de transfert	214 305	67 141	24 833	200	306 479
Prêts et avances	35 067	2 604	163	-	37 834
Fonctionnement et entretien	9 933	561	25	-	10 519
	259 305	70 306	25 021	200	354 832

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiées*)

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, l'Agence reçoit gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué à la partie a).

a) Services fournis gratuitement :

Au cours de l'exercice, l'Agence reçoit gratuitement des services d'autres ministères (locaux, cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires, indemnisation des accidentés du travail et services juridiques). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de l'Agence :

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3 284	3 288
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	3 913	3 507
Indemnisation des accidentés du travail assurée par Ressources humaines et Développement social Canada	6	8
Services juridiques fournis par Justice Canada	8	5
Total	<u>7 211</u>	<u>6 808</u>

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacite de sorte qu'un seul ministere mene sans frais certaines activites au nom de tous. Le coüt de ces services, qui comprennent les services de paye et d'emission des cheques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats de l'Agence.

b) Soldes des créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés :

	2006	2005
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Débiteurs – Autres ministères et organismes	386	1 068
Créditeurs – Autres ministères et organismes	1 412	1 553

Tableau 11 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations

Réponse aux comités parlementaires

L'APECA n'a reçu aucune recommandation de la part de comités parlementaires pour l'exercice 2005-2006.

Réponse aux rapports du vérificateur général (y compris ceux du commissaire à l'environnement et au développement durable)

Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable

Chapitre 7 : (Stratégies de développement durable) :

Le commissaire a évalué la qualité de la Stratégie de développement durable (SDD) 2004 de l'APECA. On a utilisé huit critères d'évaluation, et l'APECA a répondu aux attentes, soit complètement, soit jusqu'à un certain degré, à l'égard de sept des huit critères. La recommandation à laquelle on entend donner suite est la suivante :

- La SDD de l'APECA doit clairement identifier les plans et les stratégies qui appuient les progrès de l'APECA vers un développement durable, et le rôle que la SDD joue relativement à ces plans.

Les fonctionnaires de l'APECA ont reçu les consignes du commissaire et ont entrepris les mesures correctives appropriées dans le but d'améliorer le rendement de l'Agence à l'égard de plusieurs critères.

Chapitre 8 (Pétitions en matière d'environnement) :

Le commissaire a fait état de la réponse de l'Agence aux pétitions en matière d'environnement, et a indiqué si l'Agence avait respecté l'échéance. L'Agence s'est occupée d'une pétition au cours de la période d'évaluation et a amélioré son processus afin de répondre plus efficacement aux pétitions.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Stratégie de développement durable de l'APECA, consulter le site Web de l'Agence à : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/sustain/index.shtml>

Vérifications externes

Commission de la fonction publique du Canada

Vérification des programmes d'emploi des étudiants et étudiantes :

- Programme d'enseignement coopératif (COOP)
 - Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE)
 - Intégration des étudiants par la Commission de la fonction publique (CFP) du Canada, 2006
- en attendant la publication du rapport final par la CFP

Commissariat aux langues officielles

Aucune vérification n'a eu lieu pendant l'exercice 2005-2006.

Vérifications internes

Terminée

Vérification de la conformité :

- Programme infrastructures Canada
- Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John (Programme de redéveloppement du chantier naval et Programme de diversification industrielle)
- Programme de développement des collectivités et Programme EÉET pour les jeunes
- Politique relative au contrôle de la classification actif

Vérification de la gestion de programme - engagements de suivi :

- Fonds d'innovation de l'Atlantique
- Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités

En cours

Vérification de la conformité :

- Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador sur le développement économique
- Vérification de la passation des marchés
- Vérification du contrôle de qualité

Reportée à 2006-2007 en raison de problèmes reliés aux ressources

Vérifications exhaustives :

- Initiative sur la qualité des services
- Contributions à remboursement conditionnel (intégrée à la vérification du système de paiement des subventions et des contributions)

Reportée à 2008-2009 pour permettre l'essai et l'amélioration du cadre de la gestion intégrée des risques

Vérification exhaustive - gestion intégrée des risques

Retirée du programme de vérification en raison du risque faible

- Vérification de la conformité - Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique

On trouvera d'autres renseignements sur les rapports de vérification et d'évaluation et, le cas échéant, le plan d'action de la gestion correspondant, dans le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

Évaluations internes

Évaluation sommative de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique
par Goss Gilroy Inc., avril 2005

Évaluation formative du Programme de services-conseils
par R.A. Malatest & Associates Ltd. et Donald Savoie, Institut canadien de recherche sur le développement régional, décembre 2005

Évaluation sommative de l'Entente sur le développement économique régional, le gouvernement fédéral du Canada et le gouvernement du Nouveau-Brunswick (EDER)
par TDV Global Inc., janvier 2006

Évaluation sommative du Partenariat culturel et économique du Canada atlantique (PCECA)
par Hickling Arthurs Low, mars 2006

Évaluation finale du Partenariat du tourisme du Canada atlantique 2003-2006
par Laurel Reid, Ph. D., Tourism Synergy Ltd., en collaboration avec Rod Cunningham,
MacKellar, Cunningham and Associates, Ltd. et Stephen Smith, Ph. D, mars 2006

On trouvera d'autres renseignements sur les rapports de vérification et d'évaluation et, le cas échéant, le plan d'action de la gestion correspondant, dans le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

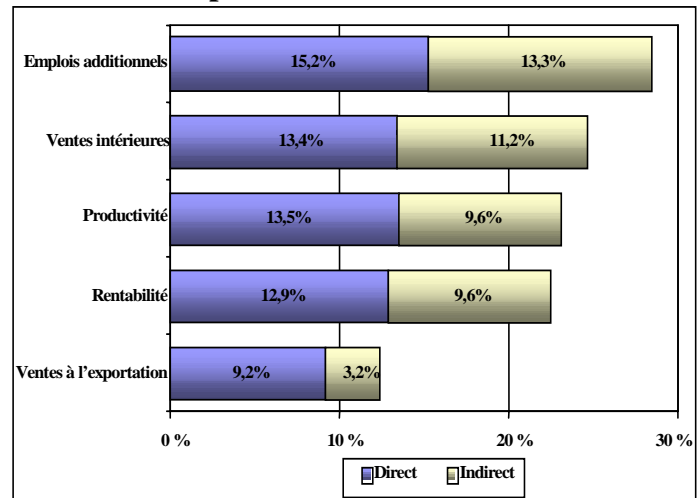
Le comité d'examen, dirigé par la présidente de l'APECA, se réunit régulièrement pour établir le plan d'examen triennal de l'Agence et examiner les rapports de vérification et d'évaluation ainsi que les Plans d'action de gestion (PAG) correspondants. Les PAG documentent la réponse de la direction aux recommandations des rapports de vérification et d'évaluation, et décrivent en détails le plan d'action visant à apporter les améliorations aux activités de l'Agence. Les rapports périodiques qui mesurent la mise en application des PAG sont également présentés au comité d'examen pour assurer le suivi des vérifications et des évaluations.

En 2005-2006, plus de 80 % des activités prévues de vérification et d'évaluation ont été terminées ou sont en cours. Les autres activités sont reportées aux prochaines années. C'était souvent le cas des évaluations où l'impact des programmes, comme le Fonds d'innovation de l'Atlantique et le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique, ne peut être déterminé qu'à long terme, ce qui rend difficile la mesure de l'efficacité des programmes à un stade précoce. Les évaluations de l'Initiative de développement des compétences en innovation, de l'Initiative Femmes en affaires, de l'Initiative pour jeunes entrepreneurs et du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités ont été reportées en raison des évaluations formatives effectuées récemment en 2004-2005. La vérification des contributions à remboursement conditionnel seront effectuées dans le cadre d'autres évaluations de programmes, en termes d'efficacité par rapport aux coûts.

L'évaluation récente du Programme de services-conseils (PSC) a révélé que le programme répond bien aux attentes en ce qui a trait aux résultats escomptés à court terme, soit d'augmenter le taux d'emploi, la rentabilité et les ventes. Environ 25 % des clients ont signalé des améliorations quant à l'emploi, aux ventes ou à la productivité selon l'étude du PSC.

À l'issue de l'évaluation, Conseils et Vérification Canada, l'un des principaux partenaires dans l'exécution du programme, a mis fin à ses services de gestion de contrats offerts à l'APECA, ce qui a engendré plusieurs changements au sein de l'Agence. Toutefois, plusieurs recommandations visant à atténuer l'impact sur l'exécution du programme ont été mises en application et, comme l'illustre le plan d'action de gestion, l'équipe de gestion de l'APECA s'engage à prendre en considération ces recommandations.

Impact des services-conseils⁴²



Les résultats des évaluations de l'Entente sur le développement économique régional (EDER) et du Partenariat culturel et économique du Canada atlantique (PCECA) ont montré l'importance d'un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et leur mise en application afin de faciliter la mesure de l'impact des partenariats de ce genre. Bien que ces deux programmes aient expiré, les conclusions et les recommandations de ces évaluations seront prises en considération pour de nouveaux partenariats avec les provinces et les autres ministères fédéraux afin d'assurer que les partenaires soient mieux orientés en matière de préparation de rapports, de responsabilisation, de transparence et de protection de l'intérêt public.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les rapports de vérification et d'évaluation ainsi que sur les plans d'action de gestion correspondants, consulter le site Web de l'APECA à : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

⁴² *Évaluation formative du Programme de services-conseils*, par R.A. Malatest & Associates Ltd. et Donald Savoie, Institut canadien de recherche sur le développement régional, décembre 2005.

Tableau 12 : Stratégies de développement durable

Éléments à traiter	Réponse de l'APECA
<p>1. Quels sont les principaux buts, objectifs et/ou cibles à long terme de votre SDD?</p>	<p>Les objectifs de l'APECA sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appuyer les entreprises et les collectivités de l'Atlantique; • accroître la sensibilisation au développement durable (DD) et promouvoir/appuyer l'écoefficacité au Canada atlantique; • améliorer la capacité de la région en matière de technologie écologique; et • donner l'exemple dans le cadre de ses propres activités. <p>Sa cible à long terme consiste à aider à la création d'entreprises plus concurrentielles, plus durables et qui utilisent plus efficacement les ressources, tout en protégeant l'environnement et le bien-être des citoyens du Canada atlantique.</p>
<p>2. Comment ces principaux buts, objectifs et/ou cibles à long terme aident-ils à réaliser les résultats stratégiques de votre ministère/agence?</p>	<p>Les buts de l'APECA en matière de DD sont liés à ses priorités stratégiques, qui intègrent ses aspects environnementaux et sociaux du DD aux visées économiques. Promouvoir l'écoefficacité, favoriser le développement de la technologie écologique et améliorer l'infrastructure des collectivités sont toutes des mesures qui contribuent à assurer le développement économique du Canada atlantique et la prospérité de ses collectivités.</p>
<p>3. Quelles sont les cibles établies pour la période visée?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du Programme de développement des entreprises et de l'Entente sur la promotion du commerce extérieur, fournir du soutien aux industries et aux associations environnementales. • Accorder un soutien pour le suivi auprès des participants aux ateliers et aux séances de formation et des services d'experts-conseils sur le tourisme durable. • Appuyer les PME dans les projets visant à réduire la pollution et à recycler les matières. • Travailler en partenariat avec les autres ministères fédéraux aux initiatives qui contribuent au développement durable de la région. • Travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les municipalités et les autres organismes de prestation en vue d'appuyer les projets d'infrastructure.
<p>4. Quels progrès ont été réalisés? (y compris les résultats obtenus en fonction des objectifs et les progrès par rapport aux cibles établies)?</p>	<p>En collaboration avec Environnement Canada, Industrie Canada et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches, l'APECA a tenu deux réunions avec les intervenants en juin (Halifax) et en juillet (Fredericton) 2005. Un modèle pour la promotion des innovations en matière de technologies de l'environnement au Canada atlantique a suscité beaucoup d'intérêt. Le 25 août 2005, l'APECA a reçu le rapport final de la part de la firme Aegis Management Consulting Group portant sur un modèle pour promouvoir davantage l'innovation et la commercialisation des technologies de l'environnement au Canada atlantique.</p> <p>En collaboration avec Environnement Canada et Industrie Canada, l'APECA a invité des représentants de Technologies du développement durable Canada (TDDC) dans trois villes du Canada atlantique (Halifax, Fredericton et St. John's) au cours de la semaine du 29 août 2005 afin de discuter du nouvel appel de propositions de</p>

Éléments à traiter	Réponse de l'APECA
	<p>TDDC pour des technologies produisant de l'eau et du sol sains.</p> <p>En 2005-2006, l'APECA a appuyé 25 projets de l'industrie de l'environnement en versant 6,3 millions de dollars à l'égard de dépenses totales de 13,3 millions de dollars.</p> <p>L'APECA a déboursé 85 000 \$ pour appuyer la conférence internationale sur la gouvernance en matière de durabilité, suivie d'une aide conjointe de 26 000 \$ de la part de l'APECA et d'Environnement Canada pour organiser un atelier de suivi à l'intention des participants du Canada atlantique. L'APECA et Environnement Canada ont aussi collaboré à deux séries d'ateliers, une pour l'Association canadienne des finisseurs de métaux et l'autre pour les entreprises vinicoles et les brasseries de la région de l'Atlantique, les deux visant à promouvoir l'éco-efficacité dans ces secteurs.</p> <p>En collaboration avec les gouvernements provinciaux, les municipalités et les autres organismes de prestation, l'APECA a appuyé 69 projets d'infrastructure par des financements de 17,4 millions de dollars à l'égard de dépenses totales de 64,4 millions de dollars.</p>
<p>5. Quels rajustements avez-vous faits, le cas échéant? (Pour mieux mettre ces renseignements en contexte, exposez la façon dont les leçons apprises ont influencé ces rajustements.)</p>	<p>Évaluer les progrès réalisés par l'APECA en regard de ses engagements est devenu de plus en plus difficile, car le logiciel de suivi des projets de l'Agence n'inclut pas de codage obligatoire pour désigner les projets comme faisant partie du développement durable. Bien qu'il y soit possible de générer des rapports manuellement, cette démarche n'est pas aussi précise que celle des rapports générés par logiciel. Il y a des discussions en cours présentement pour régler ce problème.</p> <p>L'APECA a déployé des efforts concertés pour travailler en partenariat à plusieurs projets dans la région, surtout lorsqu'il s'agit de la sensibilisation au développement durable et aux programmes nationaux de financement disponibles. Ces efforts se sont avérés fort utiles, et l'Agence cherchera d'autres possibilités pour tirer profit de la présence fédérale au Canada atlantique.</p>

Tableau 13 : Approvisionnement et marchés

Éléments à traiter	Réponse de l'APECA
1. Rôle que jouent les approvisionnements et les marchés dans l'exécution des programmes.	Les approvisionnements et les marchés permettent à l'APECA de répondre aux besoins opérationnels et jouent un rôle central dans l'exécution des programmes de l'Agence.
2. Survol de la manière dont le ministère gère sa fonction des marchés.	<p>Les activités d'approvisionnement de l'Agence sont décentralisées, le personnel voulu étant réparti entre le Siège social et les quatre bureaux régionaux.</p> <p>Les marchés à fournisseur unique évalués jusqu'à concurrence de 10 000 \$ sont approuvés au niveau du vice-président. La présidente approuve tous les marchés à fournisseur unique dont la valeur se situe entre 10 000 \$ et 25 000 \$. L'autorité déléguée responsable au niveau du gestionnaire approuve les marchés concurrentiels. Tous les marchés dépassant les limites établies par l'ALENA doivent être traités par TPSGC.</p> <p>L'Agence affiche tous les marchés supérieurs à 10 000 \$ sur son site Web, conformément au principe de divulgation proactive du gouvernement fédéral.</p> <p>Au cours de l'année civile 2005, l'APECA a attribué 2 450 marchés d'une valeur totale approximative de 4 290 000 \$. Comme l'annonce la stratégie <i>Les prochaines étapes</i>, l'Agence s'est servie fréquemment des offres à commandes en attribuant 1 100 commandes subséquentes à des offres à commandes d'une valeur approximative de 7 760 000 \$.</p>
3. Progrès et nouvelles initiatives permettant des pratiques efficaces et efficaces en matière d'approvisionnement.	<p>L'APECA a dépassé les objectifs établis pour l'approvisionnement autochtone.</p> <p>L'Agence a mis sur pied et a fourni aux gestionnaires de centre de responsabilité de toute l'Agence une formation en matière d'approvisionnement en biens et services.</p>

Tableau 14 : Amélioration des services

Bien que l'Initiative d'amélioration des services du gouvernement du Canada⁴³ ait pris fin l'an dernier, l'Agence offre toujours l'ensemble du programme des services aux clients. Une troisième enquête auprès des entreprises clientes a été initiée en 2005-2006. Elle faisait fond sur l'Outil de mesure commune et elle inclut des cotes de satisfaction élevées à l'égard de certaines nouvelles activités de programme de l'Agence. Les résultats seront disponibles en 2006-2007.

Parmi les autres activités en 2005-2006, mentionnons la réévaluation de la pertinence du plan d'amélioration du service. Alors que l'Agence se repositionne pour s'adapter aux changements de circonstances économiques, aux pressions et aux orientations stratégiques, le plan sera lui aussi ajusté continuellement pour répondre aux priorités des clients. De plus, des sondages auprès de la clientèle ont été menés régulièrement après les missions commerciales en vue de mesurer le succès et déterminer les domaines à améliorer. À la lumière de la rétroaction ainsi obtenue, nous mettons présentement davantage l'accent sur le suivi des entreprises qui font affaires sur les marchés étrangers.

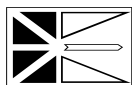
Tableau 15 : Politiques concernant les voyages

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique respecte les Autorisations spéciales de voyager du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et applique la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités.

⁴³ Les résultats des deux sondages réalisés auprès de la clientèle en 2001-2002 et en 2003-2004 indiquent des taux de satisfaction globale très élevés, c'est-à-dire légèrement supérieurs à 80 %. Vous trouverez ces sondages au site Web de l'Agence à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/about/service/index.shtml>.

Section IV – Autres sujets d'intérêt

Défis économiques au niveau provincial⁴⁴



Terre-Neuve-et-Labrador

L'économie de Terre-Neuve-et-Labrador a connu une hausse de 0,2 % en 2005, une amélioration comparativement au recul de 1,6 % en 2004. Les résultats du secteur de la production de biens ont chuté de 1,8 % en 2005, alors que l'activité économique dans les industries productrices de services a augmenté de 0,7 %. Dans le secteur de la production de biens, des reculs ont été enregistrés dans les domaines de la pêche, de la fabrication et de l'exploitation du pétrole et du gaz.

L'industrie de la pêche a connu une année difficile : la production a connu une chute de 13 %. Les protestations relativement aux quotas du crabe des neiges ont retardé la saison de pêche, et les tarifs imposés sur les exportations de crevettes vers l'Union européenne ont ajouté aux problèmes continus de l'industrie.

L'activité minière du minerai de fer, entravée par l'agitation ouvrière de l'année précédente, a repris en 2005. De plus, la production a commencé à la mine de nickel de la baie de Voisey en 2005. L'industrie pétrolière et gazière a fait face à plusieurs problèmes de production, et la production pétrolière a connu une baisse aux sites Hibernia et Terra Nova.

Les circonstances financières du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador se sont améliorées considérablement en 2005-2006, principalement en raison des transferts fédéraux stables, de gains importants dans les recettes autonomes et la protection de l'Accord atlantique. Les prix élevés du pétrole devraient aider à maintenir la croissance économique et une position fiscale forte pour le gouvernement provincial.

De plus, la province fait face à des défis dans l'industrie des pâtes et papiers en raison de la fermeture permanente de l'usine de papier journal de la société Abitibi à Stephenville, et les problèmes de coûts relatifs à l'usine de la Corner Brook Pulp and Paper Limited à Corner Brook. La fermeture de l'usine de Stephenville réduira la capacité de papier journal annuelle de 194 000 tonnes, une perte (y compris l'activité dérivée) d'environ 900 postes équivalents temps plein, de 37 millions de dollars de revenu d'emploi et de 110 millions de dollars en PIB.

⁴⁴ Les données statistiques présentées dans cette section proviennent des sources suivantes :
Statistique Canada – Produit intérieur brut, *Revue des comptes économiques des provinces et des territoires*, n° 13-016-XIE, 2006;
Statistique Canada – Marché du travail, *Revue chronologique de la population active*, n° 71F004XCB, 2006.

La province continue d'éprouver des pertes de population avec un déclin de 3 865 personnes entre avril 2005 et avril 2006. L'exode continue d'être important, surtout dans les régions rurales qui dépendent considérablement de l'industrie de la pêche, en difficulté.



Île-du-Prince-Édouard

Après une croissance de 2,1 % en 2004, l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard a connu une hausse de 1,9 % en 2005. Les résultats des industries de production de services ont augmenté de 2,9 %, soutenus par la croissance dans les industries des transports et du commerce de détail et de gros. L'activité dans le secteur de la production de biens a chuté de 0,9 % en raison de la faiblesse des secteurs de la pêche et de l'agriculture. Les cultures agricoles ont connu une baisse avec la chute d'environ 15 % dans la récolte de pommes de terre en raison d'une stratégie de réduction des surfaces exploitées appuyée par les producteurs.

L'industrie manufacturière a enregistré un solide gain de 3,2 % dans sa production en 2005. Les producteurs de l'aérospatial et les constructeurs de navires ont contribué à l'expansion dans les industries du matériel de transport. Le traitement de produits du poisson a connu une nette amélioration puisqu'une plus grande partie des prises a été transformée dans la province.

Grâce à des partenariats clés avec le gouvernement provincial, les autres ministères et organismes fédéraux, les établissements d'enseignement supérieur, les organisations communautaires et les entreprises de l'Île, plusieurs secteurs vitaux du développement économique ont connu un progrès. Les stratégies ont été renforcées dans les grappes économiques clés comme les sciences biologiques, l'aérospatial, les technologies d'information et des communications et les sources d'énergie de remplacement et éoliennes. Les efforts coopératifs en développement du marché du travail et en politique relative à l'immigration ont connu des progrès. Des initiatives clés de recherche et d'apprentissage ont été menées en collaboration avec le Collège Holland et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Les succès fédéraux-provinciaux étaient le mieux mis en évidence par le Cadre général de gouvernance, l'entente fédérale-provinciale sur l'infrastructure. Les autres secteurs ayant connu du succès en ce qui a trait à la planification stratégique et à l'orientation institutionnelle incluent l'innovation, le commerce, l'investissement et le tourisme.



Nouvelle-Écosse

L'économie de la Nouvelle-Écosse a connu une hausse de 1,5 % en 2005, semblable à l'augmentation de 1,4 % enregistrée en 2004. La production dans le secteur des entreprises de production de biens a enregistré un léger gain de 0,1 %, des augmentations constatées dans l'exploitation minière et la fabrication étant contrebalancées par des faiblesses dans la pêche, la foresterie et la construction. La pêche a éprouvé un déclin de 11 %, en raison d'une réduction des quotas du crabe et d'un début tardif de la pêche au homard.

Les industries productrices de services ont enregistré une hausse de 2 % soutenue par l'activité supplémentaire dans les transports, le commerce de détail et de gros et les services de santé et d'éducation.

L'activité manufacturière a progressé malgré la baisse de production de l'industrie du matériel de transport. La production de produits du bois et de produits de la mer transformés a augmenté. Les industries des produits de plastique et d'équipement électronique ont elles aussi connu une hausse.

L'appréciation du dollar canadien, l'augmentation du coût du pétrole et du gaz et les taux d'intérêt plus élevés représentent des défis. Par conséquent, le secteur de la fabrication continue à faire face à plusieurs défis sur le marché mondial, surtout en raison de la concurrence croissante des fabricants à faible coût des pays comme la Chine et l'Inde. De plus, le secteur de tourisme peut s'attendre à une baisse du nombre de visiteurs américains. Les exploitants de la Nouvelle-Écosse ont perdu l'avantage de prix dont ils profitaient au cours de ces dernières années et cherchent présentement d'autres moyens pour améliorer l'attrait touristique. L'industrie de tourisme se prépare aussi à subir l'impact de l'Initiative relative aux voyageurs dans l'hémisphère occidental des États-Unis, qui exigera que les citoyens américains détiennent un passeport américain lorsqu'ils voyagent au Canada. Les Américains qui voyagent en avion seront affectés par le nouveau règlement frontalier dès le 31 décembre 2006.

La Nouvelle-Écosse fait face à un défi démographique qui récemment a été plus accentué par un nombre croissant de gens qui quittent la province à la recherche d'un emploi. Cette tendance semble être plus répandue dans les régions rurales de la province, étant donné que la population du comté de Halifax a augmenté de presque 12 000 personnes au cours des quatre dernières années. Dans l'ensemble, seulement quatre des 18 comtés de la Nouvelle-Écosse ont enregistré une augmentation de population au cours des quatre dernières années.

Plusieurs fabricants profitent de la valeur élevée du dollar canadien pour investir dans le matériel. En bout de ligne, cet investissement accru mènera à une productivité plus élevée, ce qui rendra les entreprises de la Nouvelle-Écosse plus concurrentielles sur le marché mondial. De plus, les secteurs à forte croissance tels que les technologies de

l'information et des communications, la biotechnologie, les sciences de la vie et les bio-ressources, l'aérospatial et la défense continueront à compter parmi les plus grandes possibilités économiques de la région.

En travaillant avec les intervenants provinciaux et fédéraux, l'APECA continue de promouvoir la porte d'entrée de l'Atlantique, qui permettrait d'harmoniser les chaînes d'approvisionnement commerciales mondiales avec les ports, les aéroports, les chemins de fer et les routes de la région. Grâce au deuxième plus grand port en eau profonde au monde, Halifax est bien placée pour être le composant clé du commerce international accru passant par la porte d'entrée de l'Atlantique.

La restructuration économique poursuit son évolution au Cap-Breton après la fermeture des deux industries majeures de la région, celles du charbon et de l'acier. Les investissements dans plusieurs secteurs ont aidé à atténuer l'impact négatif de ces fermetures. Bon nombre d'occasions se sont présentées ces dernières années, en particulier la croissance de l'industrie de téléservice, l'assainissement de l'environnement, le gaz naturel liquide, la fabrication de pièces automobiles et de produits pharmaceutiques, ainsi qu'une infrastructure et des activités touristiques nouvelles. Keata Pharma Inc. a commencé la construction d'un nouveau bâtiment pour abriter une installation de fabrication pharmaceutique. Cette entreprise devrait créer 177 emplois⁴⁵. L'Université du Cap-Breton, en partenariat avec la compagnie, a lancé un nouveau programme de certificat en biotechnologie et en technologie pharmaceutique afin de former des employés potentiels. On prévoit que l'installation débutera ses activités en 2007.



Nouveau-Brunswick

La production économique a progressé de 0,3 % en 2005, une croissance inférieure à celle connue en 2004 (2 %). Les résultats du secteur des entreprises de production de biens, qui représentent 30 % de l'économie de la province, ont chuté de 3,7 %. L'activité dans les industries de la foresterie, de la pêche, de la fabrication et de la construction a connu une baisse. Les industries productrices de services ont connu une hausse de 2 % soutenue par une croissance des secteurs du commerce de détail, des finances, des assurances et de l'immobilier.

La fabrication a enregistré son troisième déclin au cours des cinq dernières années, car la fabrication de papier a été frappée par une série de fermetures d'usines en raison du ralentissement des exportations de produits forestiers aux États-Unis. La demande faible pour le papier du Nouveau-Brunswick a eu un impact négatif sur l'exploitation forestière et le transport par camion. Alors que la production de l'industrie du papier a chuté

⁴⁵ Communiqué de la Société d'expansion du Cap-Breton, décembre 2004.
<http://www.ecbc.ca/f/newsreleases/20041203.asp>

considérablement, la production de produits du bois a augmenté légèrement, principalement en raison d'une forte augmentation des produits du bois d'ingénierie.

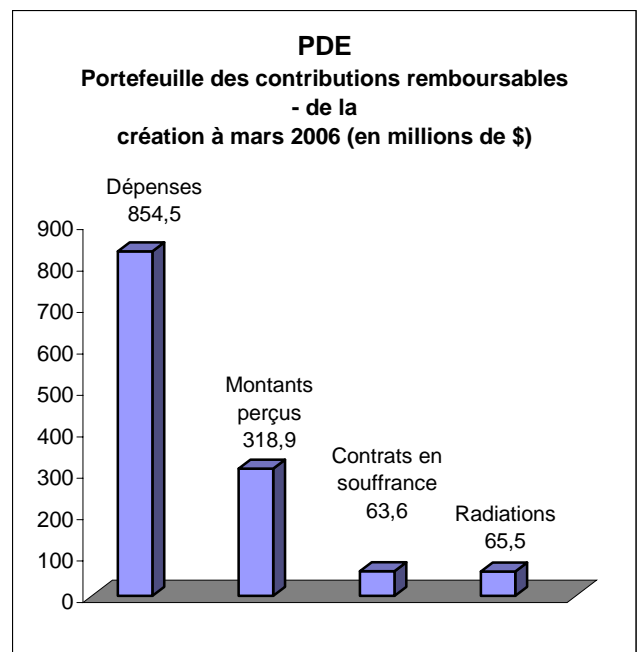
De grands projets de construction, y compris l'agrandissement de la route à quatre voies et les projets énergétiques dans la région de Saint John, ont été les moteurs clés de l'économie. Les marchés faibles, le dollar canadien plus fort et les prix élevés de l'énergie affectent négativement les secteurs manufacturiers dans la province qui sont axés principalement sur les ressources. Le secteur de l'exploitation forestière a commencé à s'adapter à ces défis en matière de concurrence. L'usine de pâte à St. Anne-Nackawic, qui a cessé ses activités en raison d'une faillite en 2004, a rouvert ses portes sous la propriété de Birla-Tembec en 2005, et met l'accent sur la production de cellulose à base de textiles. UPM Kymmene Miramichi a travaillé à l'amélioration de l'efficacité de ses usines de papier couché et de pâte mécanique. La concurrence mondiale devrait continuer de provoquer la rationalisation dans le secteur de l'exploitation forestière au cours des prochaines années, et la réduction des coûts et la recherche d'autres sources ligneuses seront indispensables à sa survie. Les taux de chômage ont continué à baisser dans la province, et le défi au Nouveau-Brunswick sera d'assurer l'accès à une main-d'œuvre compétente et productive dans le but de demeurer concurrentiel et d'assurer la croissance économique.

L'APECA a répondu aux défis et aux occasions au chapitre du développement économique en travaillant avec les partenaires de développement économique régional pour développer des stratégies appropriées. Par exemple, le bureau régional de l'APECA a continué à mettre en application l'initiative de Chaleur-Restigouche, un effort concerté pour diversifier la base économique et réduire l'impact économique de la fermeture des activités minières dans la région du nord-est de la province. Dans le cadre de l'initiative, l'APECA a travaillé avec les entreprises métallurgiques régionales pour établir un consortium métallurgique concentré sur la commercialisation stratégique de capacités en production de métal afin d'attirer plus de contrats dans la région. Le bureau régional a également mis en œuvre une initiative de développement relative au poisson osseux au Nouveau-Brunswick, conformément à la stratégie relative au poisson osseux du ministère provincial de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture et de l'APECA. Par le biais de cette stratégie commune, l'Agence a continué à faire progresser la mise en valeur d'autres espèces de poisson en participant à des groupes de travail et en finançant des projets en fonction des consultations avec des représentants de l'industrie. En 2005-2006, des projets ont été développés pour l'esturgeon, le flétan et la morue.

Programme de développement des entreprises Portefeuille des contributions remboursables

Depuis 1995, l'APECA a accordé des prêts non garantis exempts d'intérêt aux petites et moyennes entreprises en vertu du Programme de développement des entreprises (PDE) pour les aider dans leurs activités de démarrage, d'expansion, d'amélioration de la productivité, de développement de nouveaux marchés ou d'autres activités axées sur la croissance. Cette aide commerciale doit être remboursée sur une période moyenne de cinq à sept ans. Le graphique ci-contre donne un aperçu du portefeuille des contributions remboursables entre la création du PDE, en 1995, et le mois de mars 2006. La valeur des contributions remboursables perçues par l'Agence s'est élevée à 318,9 millions de dollars; le taux cumulatif des contrats en souffrance et/ou des radiations était pour sa part de 15,1 % (129,1 millions de dollars d'un total de 854,5 millions de dollars).

Les perceptions annuelles relatives à l'ensemble du portefeuille de contributions remboursables (PDE et programmes transférés) ont régulièrement augmenté pour atteindre un sommet de 59,5 millions de dollars, dont 54,9 millions de dollars au titre du PDE, au cours de l'exercice 2005-2006. L'Agence a perçu quelque 81 % des remboursements prévus au cours de l'exercice; environ 14 % de ces montants ont été reportés à des années ultérieures, et environ 5 % sont en souffrance. (En 2006-2007, le total des sommes perçues au titre du portefeuille global des contributions remboursables devrait atteindre au moins 53 millions de dollars.)



Dosage du risque

On évalue le degré de risque de chacun des clients commerciaux au moyen d'un système de classement à cinq niveaux. Les montants sont régulièrement examinés et le niveau et la fréquence de la surveillance sont rectifiés en fonction de l'évaluation du risque. Au 31 mars 2006, le dosage du risque du portefeuille des contributions remboursables du PDE (excluant les montants conditionnellement remboursables pour lesquels les conditions n'ont pas encore été remplies) est évalué selon les catégories qui figurent dans le tableau ci-contre.

Évaluation du risque	Pourcentage du portefeuille	Capital impayé (en millions de \$)
1 Faible	7 %	19,8
2 Faible à moyen	24 %	71,2
3 Moyen	41 %	121,0
4 Moyen à élevé	21 %	61,6
5 Élevé	7 %	22,7
Non encore évalué	0 %	0,1
Total	100 %	296,4

On trouvera d'autres renseignements sur les contributions remboursables dans le site de l'APECA, à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/repayable/index.shtml>.

Programmes du gouvernement et enjeux liés à la gestion

1. Conseils fédéraux régionaux

Les Conseils fédéraux régionaux sont formés de hauts fonctionnaires dévoués à l'amélioration de la prestation des services et de l'exécution des programmes offerts au Canadiens dans toutes les régions du pays. Par l'entremise des Conseils fédéraux régionaux, l'Agence travaille avec les ministères fédéraux clés de chaque région ou province pour maintenir des liens et des partenariats efficaces qui permettent de coordonner les activités des ministères dans ces régions. Les vice-présidents de l'APECA jouent un rôle clé de coordination au sein des Conseils fédéraux régionaux du Canada atlantique, et en assurent la présidence. Le vice-président de l'APECA pour la Nouvelle-Écosse, également président national des Conseils fédéraux, a concentré les efforts des sous-comités sur quatre priorités : la gouvernance, les effets de l'examen des dépenses, les villes et collectivités et la stratégie pour le Nord.

Le mandat des Conseils fédéraux régionaux comprend l'intégration d'une prestation de service améliorée, la communication bilatérale avec les organismes centraux au sujet des perspectives régionales et des initiatives fédérales et la coopération avec les autres secteurs de compétence, notamment les gouvernements provinciaux. Les priorités du gouvernement telles que le renouvellement des ressources humaines, les langues officielles, le dialogue avec les Autochtones, l'itinérance, la modernisation de la prestation de service, l'innovation, les politiques et la capacité accrue en matière de coordination régionale constituent la base des responsabilités des conseils, mais on met également l'accent sur la *Loi fédérale sur l'imputabilité*.

Voici quelques-unes des mesures régionales précises entreprises en 2005-2006.

Nouveau-Brunswick

Le Conseil fédéral du Nouveau-Brunswick a continué à soutenir les divers comités et réseaux, y compris le dialogue avec les Autochtones et l'Initiative conjointe de développement économique. Au chapitre des langues officielles, du financement a été alloué à toute une gamme d'activités visant à sensibiliser davantage les fonctionnaires fédéraux, qui comprenaient pour la première fois au Nouveau-Brunswick une semaine des langues officielles qui a connu beaucoup de succès. Des travaux d'envergure ont également été entrepris sur la reconception du site Web du conseil qui doit promouvoir et augmenter la sensibilisation dans les ministères fédéraux.

Par suite de l'introduction de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP), l'équipe de projet de la LMFP a travaillé sur un plan d'activités ambitieux ayant pour but de poser la fondation pour les mesures horizontales à l'appui des aspects juridiques de la LMFP et des changements culturels inhérents à l'esprit de la Loi. Des séances d'information ont été tenues dans la plupart des régions de la province pour

soutenir l'état de préparation à la mise en application de la LMFP, touchant des gestionnaires et des employés dans divers ministères fédéraux. La planification a aussi inclus l'identification des ressources et des secteurs relatifs à la collaboration horizontale dans des domaines comme la gestion des ressources humaines (processus informel de résolution de conflits).

Pour faire face aux défis particuliers que devront relever les organismes fédéraux dans la région en réponse aux consultations initiales sur la planification intégrée des ressources humaines, un profil statistique de la fonction publique fédérale a été développé.

Conformément aux exigences de la *Loi sur les relations de travail*, une réunion d'information regroupant plusieurs gestionnaires, agents des ressources humaines et représentants syndicaux de diverses organisations a été tenue. La discussion sur les nouvelles perspectives de relations de travail soutient le besoin de ce dialogue à l'appui de relations syndicales-patronales harmonieuses plus susceptibles d'améliorer le milieu de travail.

Nouvelle-Écosse

Présidé par le vice-président de l'APECA pour la Nouvelle-Écosse, le Conseil fédéral de la Nouvelle-Écosse comprend 53 administrateurs principaux et hauts fonctionnaires fédéraux et s'acquitte de ses obligations à raison de huit réunions générales par année et par l'entremise de neuf comités. Il est soutenu par un comité de direction qui rassemble les présidents des comités de chacune des priorités, la plupart des membres cadres du Conseil et un secrétariat, formé de cinq membres du personnel. Le secrétariat du conseil facilite les activités des gestionnaires et du personnel régionaux au sujet d'une grande variété d'enjeux horizontaux et intergouvernementaux relatifs à la gestion, aux programmes et aux politiques.

Les activités clés soutenues par le Conseil fédéral de la Nouvelle-Écosse en 2005 comprennent les politiques, les ressources humaines, les langues officielles, la prestation de services, la sûreté et les préparatifs d'urgence et la coordination fédérale-provinciale menées par le Comité fédéral de développement économique et les sous-ministres provinciaux (CFDE/SM). En fait, le CFDE/SM de la Nouvelle-Écosse est une activité unique parmi les conseils. Il est constitué de gestionnaires supérieurs fédéraux et provinciaux qui ont pour mandat d'établir un programme de leadership commun en Nouvelle-Écosse par le biais du développement d'objectifs stratégiques communs et d'en assurer le progrès en soutenant les relations de la Nouvelle-Écosse avec Ottawa. Quatre priorités communes ont été établies en 2005, chacune disposant de coresponsables fédéraux et provinciaux :

1. la porte d'entrée de l'Atlantique
2. la population
3. la durabilité de l'environnement
4. l'innovation et la commercialisation

Île-du-Prince-Édouard

La mise en application de la LMFP incluait des cours sur les relations de travail, la dotation en personnel, l'orientation pour les superviseurs ainsi que sur la planification des ressources humaines et des activités. Le Conseil fédéral de l'Île-du-Prince-Édouard continue aussi à soutenir l'apprentissage partagé, comme en fait foi le développement de la composante d'apprentissage virtuel (un outil dont le but est de donner accès à tous les employés fédéraux à divers cours) qui est maintenant en fonction sur le site Web du Conseil.

Au chapitre des langues officielles, le Conseil a établi le réseau bilingue pour les employés fédéraux qui soutient des activités telles que les clubs-déjeuners hebdomadaires auxquels des conférenciers invités (p. ex., les membres de la communauté de langue officielle en situation minoritaire) présentent divers sujets. Ceci a permis aux membres de la fonction publique fédérale de mieux comprendre les besoins et les défis particuliers de ces communautés. Un club d'animateurs francophones pour réceptions et banquets, qui se réunit à un centre scolaire et communautaire (culturel) de langue française, fournit aussi des occasions d'inclure des membres de la communauté de langue officielle en situation minoritaire, encourageant de cette façon de meilleures relations au soutien du développement des collectivités, et une plus grande compréhension globale des besoins, des défis et des objectifs de cette collectivité.

Le comité sur le développement rural a poursuivi ses travaux avec les intervenants clés pour une approche coordonnée afin de mettre en application le cadre de travail national pour le développement rural. Il y a eu des progrès grâce à la création de réseaux, de partenariats et d'alliances comme le Réseau jeunesse de l'Île-du-Prince-Édouard, le comité sur la stratégie de repopulation, un partenariat avec le Secrétariat de population du gouvernement provincial sur la question de repopulation de la province (immigration, attraction et rétention des jeunes et rapatriement), le réseau à l'Île-du-Prince-Édouard de l'Initiative canadienne sur le bénévolat et le Bureau du développement communautaire du gouvernement provincial.

Le Conseil a soutenu aussi les activités du Réseau des gestionnaires de l'Île-du-Prince-Édouard qui aborde des sujets relatifs à la gestion du changement, à la diligence raisonnable et à la prestation de services améliorée. Le Conseil provincial a participé à la planification et à la tenue du Forum national annuel des gestionnaires qui a eu lieu à St. John's en avril 2006 en tant que membre de l'équipe de projet. Les premiers résultats montrent qu'il s'agissait d'un événement extrêmement réussi pour le Canada atlantique.

Terre-Neuve-et-Labrador

Le Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador a œuvré très activement à faire progresser tout un éventail de priorités fédérales dans divers secteurs. Le sous-comité de sécurité du conseil a tenu un exercice de simulation très réussi au large de la côte de la péninsule

Burin. L'exercice impliquait de nombreux représentants de ministères fédéraux, des autres paliers d'administration publique et du gouvernement de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Par l'entremise du sous-comité des langues officielles, un partenariat dirigé par Service Canada a été mis sur pied entre les ministères fédéraux pour établir un petit bureau dans la péninsule Port-au-Port pour offrir des services au public en français. Il s'agit d'une des quelques régions francophones à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le Conseil a continué son partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada (EFPC). Plusieurs cours relatifs à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* ont été offerts sur une base interministérielle. De plus, le sous-comité des ressources humaines, avec l'aide de l'EFPC, a développé et mis en application une stratégie de formation interministérielle dont le but est de fournir des services de qualité à moindre coût à tous les ministères. Cette approche était surtout avantageuse pour les ministères de plus petite taille.

De façon générale, pendant l'exercice 2005-2006, les activités soutenues par les Conseils fédéraux régionaux dans la région de l'Atlantique ont été jugées précieuses pour l'amélioration des relations avec les autres paliers d'administration publique, en aidant à moderniser et à renforcer la fonction publique, et à améliorer la prestation des services aux Canadiens.

2. Modernisation de la gestion opérationnelle

Le travail lié à la modernisation de la gestion opérationnelle continue à évoluer à l'Agence. Elle a achevé avec succès son troisième cycle d'évaluations du Cadre de responsabilisation de gestion. Il convient de mentionner que l'APECA a été félicitée pour avoir abordé le sujet de la sous-représentation des minorités visibles, pour avoir intégré les ressources humaines et la planification opérationnelle avec succès, pour avoir abordé les problèmes de vérification interne et pour avoir modernisé les modalités de tous ses programmes. Ceci démontre l'engagement continu de l'Agence envers les pratiques de gestion innovatrices qui fortifient la responsabilisation et la gérance. L'Agence a également reçu des éloges pour ses réalisations en matière de langues officielles au travail et auprès du public, de même que pour sa stratégie de prestation de services externes et sa structure de gouvernance saine.

Au début de 2004-2005, l'APECA a procédé à un examen de ses capacités à la suite de l'évaluation des capacités de 2002. Il visait à cerner les progrès enregistrés et à déterminer les nouvelles orientations en matière de modernisation de la gestion opérationnelle. L'examen des capacités a permis de circonscrire un nombre plus restreint de secteurs d'intérêt, à savoir la planification, les ressources humaines, le rayonnement et l'administration générale. Depuis, des réalisations considérables ont été notées, y compris l'exécution du programme de Planification ministérielle et de Gestion du rendement de l'Agence, l'intégration complète de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* ainsi que la réorganisation de l'APECA en vue d'aligner ses responsabilités avec son Architecture d'activités de programme.

3. Loi sur les langues officielles

L'APECA continue d'appuyer la collectivité francophone en situation minoritaire française tant sur le plan régional que national. Elle continue sa participation active au Comité national des coordinateurs responsables de la mise en application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et au Comité national sur le développement économique et l'employabilité (l'agence responsable de la prise de décisions du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDEE), un réseau de développement économique à l'échelle nationale). Le personnel de l'Agence assiste aussi à des réunions avec le personnel d'Industrie Canada pour faire part de son expérience en matière de mise en application de l'article 41 et offrir ses conseils, au besoin. La présidente de l'APECA continue à jouer un rôle actif au Comité des sous-ministres responsable des langues officielles. De plus, un comité interne pour la mise en application de l'article 41, qui compte des représentants de l'Agence de partout dans la région parmi ses membres, a tenu des réunions pour déterminer la meilleure façon de soutenir les communautés francophones en situation minoritaire sur le territoire servi par l'Agence. Un réseau de champions des langues officielles au plein sens du terme a été établi en 2006. On fait appel à leurs services régulièrement pour décrire en détail les mesures prises pour appuyer l'article 41.

Les équipes des langues officielles de l'Agence ont donné 16 présentations sur la *Loi sur les langues officielles* (LLO) à 350 employés de l'APECA en 2006. Elles ont traité de la Loi de façon générale et ont mis un accent sur l'article 41. De plus, les relations de travail se sont renforcées entre le personnel de l'article 41 et les responsables de la langue du service à la clientèle. En raison du chevauchement existant entre les fonctions de ces deux groupes, une bonne relation de travail était jugée nécessaire afin d'assurer un traitement plus intégré des problèmes relatifs aux langues officielles. Le personnel de l'APECA responsable de l'article 41 assiste à des réunions générales annuelles et à d'autres séances organisées par les intervenants dans la communauté de langue officielle en situation minoritaire de la région de l'Atlantique. Les consultations menées pendant ces réunions permettent aux deux parties d'échanger des idées sur les besoins de la communauté et les priorités communes. Un autre comité créé par le personnel de l'APECA responsable de l'article 41 permet l'échange d'information et l'identification des domaines de collaboration avec le RDEE. Les plans d'action de l'APECA relatifs à l'article 41 sont affichés sur son site Web et le personnel de l'APECA a fourni au ministère du Patrimoine canadien de la documentation à publier dans son bulletin sur les articles 41-42. Le personnel de l'Agence a également observé et suivi les activités du comité directeur de Citoyenneté et Immigration Canada sur l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire, du forum sur le repeuplement du Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de la table de collaboration du Nouveau-Brunswick sur l'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire de la province. Le personnel a aussi participé à un forum sur les pratiques exemplaires relatives à l'article 41 parrainé par Patrimoine canadien, à Ottawa, et à des réunions régionales entre le personnel de l'article 41 de l'APECA et de Patrimoine canadien et les sous-comités des langues officielles du Conseil fédéral.

Les bureaux régionaux de l'APECA jouent un rôle indispensable dans la mise en application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. En plus d'organiser les projets pilotes et les volets des stages représentant une partie d'un protocole d'entente de 2,4 millions de dollars conclue avec Industrie Canada, le personnel du bureau régional de l'APECA responsable de l'article 41 a entrepris ses propres initiatives dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique.

À Terre-Neuve-et-Labrador, grâce à un partenariat interministériel financé en partie par l'APECA, une approche intégrée a été mise en application pour fournir des services en français à la population dans la péninsule Port-au-Port.

En Nouvelle-Écosse, en plus de son travail avec le Centre Jodrey et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, l'APECA a aidé la Southwest Shore Development Authority à offrir des services en français aux communautés de Clare, de Shelburne et de Yarmouth.

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a conclu une entente avec la Société de développement de la baie acadienne et le RDEE provincial, en vertu de laquelle le RDEE travaille en collaboration avec l'Agence pour fournir des services en français à la communauté francophone en situation minoritaire.

Au Nouveau-Brunswick, où réside la plus grande population d'Acadiens et de francophones au Canada atlantique, un éventail d'initiatives a été entrepris, et des rencontres ont eu lieu de façon régulière avec plusieurs groupes provinciaux qui représentent les communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Gestion axée sur les résultats

L'objectif principal de la gestion axée sur les résultats est de fournir aux gestionnaires de l'APECA des renseignements opportuns, précis, équilibrés et étayés de données probantes sur la validité des stratégies et des pratiques de l'Agence relatives à la gestion des risques; la conception et la mise en œuvre de cadres de travail, de systèmes et de pratiques de contrôle de gestion, de même que sur le rendement, la pertinence et la rentabilité des divers programmes et des diverses politiques et initiatives de l'Agence.

Les renseignements fondés sur les données probantes que l'on trouve lors de vérifications, d'évaluations et d'examen sont utilisés par des intervenants externes comme les fonctionnaires des organismes centraux, les parlementaires et le grand public pour mesurer les résultats de l'Agence. Ils sont aussi utilisés par les gestionnaires internes de l'APECA pour prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relativement à l'amélioration de l'efficacité globale des programmes de l'Agence et pour justifier les résultats.

La politique sur la vérification et l'évaluation internes (politique d'examen) continue de fournir des directives sur les rapports, la responsabilisation, la transparence et la protection de l'intérêt public en ce qui a trait aux programmes de l'Agence. La politique reconnaît la valeur du rôle des services de vérification interne et d'évaluation de l'Agence dans la prestation de renseignements indépendants, objectifs et fondés sur les données probantes au sujet des résultats des activités de l'APECA. La politique reconnaît également qu'une fonction d'examen de qualité nécessite l'effort des gestionnaires de l'Agence qui doivent montrer des preuves de rendement et tirer parti des renseignements en matière de rendement. La politique d'examen de l'APECA sert de cadre aux vérifications de même qu'aux évaluations et à la protection de l'intérêt public en mettant l'accent sur le processus (p. ex. comment les vérifications et les évaluations sont effectuées) et en faisant état des résultats obtenus au moyen des fonds publics.

Dans le but de mieux aligner le besoin d'amélioration en matière de rapports, de responsabilisation et de transparence, l'Agence a réorganisé sa Division des services d'examen. L'Évaluation et la Mesure du rendement ont été transférées sous le giron de la Division de la planification ministérielle et de la gestion de la performance (PMGP); et la Vérification interne y joue un rôle distinct. Cette nouvelle structure solidifie le lien entre la planification, le contrôle et l'évaluation des programmes, où la Vérification interne est bien placée pour fournir des services d'agrément aux gestionnaires supérieurs du ministère.

Un secrétariat de vérification et d'évaluation a été créé en vue d'améliorer la coordination parmi les groupes de l'APECA lors de l'examen des recommandations faites dans le cadre des vérifications et des évaluations ainsi que la mise en application des plans d'action de gestion correspondants. Au cours de sa première année d'activité, le Secrétariat a facilité la mise en application de plusieurs recommandations issues des

vérifications et des évaluations. Les équipes de gestion de l'Agence ont mis en application 10 plans d'action de gestion et cinq autres tirent à leur fin.

Une liste des vérifications et des évaluations finalisées en 2005-2006 figure à la Section III, Réponse aux comités parlementaires, Vérifications et Évaluations. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les vérifications, les évaluations et les plans d'action de gestion correspondants, consulter le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-peca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

Services ministériels

Ressources gérées avec efficacité et efficacie et systèmes et services administratifs pour soutenir le processus décisionnel de la gestion, la responsabilisation et le contrôle opérationnel.

Ressources financières (en millions de dollars)			Ressources humaines (Équivalents temps plein – ETP)		
Prévues	Autorisations	Réelles	Prévues	Réelles	Différence
24,2	29,6	29,6	222	224	(2)

Les fonctions administratives des Services corporatifs sont réparties dans l'ensemble des résultats stratégiques de l'APECA. Aux fins de la section IV, les dépenses totales des Services corporatifs sont fournies séparément; cependant, la répartition des fonds est incluse dans les activités de programme de l'Agence dans les sections I à III du présent rapport.

Le tableau ci-dessous présente des plans, des objectifs et des résultats précis.

Objectif : Planification ministérielle	Résultat :
a) Continuer à mettre en œuvre un processus de planification intégré à l'Agence	a) Projet pilote du processus de planification intégré mené à bonne fin en 2005-2006
b) Intégrer les efforts de Modernisation de la gestion opérationnelle (MGO) à la nouvelle Division de la planification ministérielle de l'Agence	b) Efforts de MGO intégrés à la Division de la planification ministérielle
c) Mettre en œuvre le nouveau plan d'action pour la MGO élaboré pour donner suite aux résultats de l'Examen des capacités de 2004	c) Plan d'action pour les quatre secteurs d'intérêt mis en application (pour les détails sur les résultats, voir Modernisation de la gestion opérationnelle - Section IV)
d) Diriger la mise en place du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) à l'Agence	d) Agence félicitée au troisième cycle d'évaluations du CRG pour le progrès réalisé sur plusieurs indicateurs en 2005-2006 ⁴⁶
<p>L'APECA a atteint d'importants jalons au cours du cycle de planification de 2005-2006. La première séance de planification de la haute direction de l'Agence a eu lieu en avril 2005. Après cet événement, toutes les régions et les directions générales ont préparé et soumis des plans opérationnels et des plans de gestion des ressources humaines selon un modèle et un calendrier standards. De plus, tous les plans opérationnels ont été alignés à l'Architecture d'activités de programme de l'Agence, démontrant clairement le rôle que joueront les opérations de l'Agence dans la réalisation de ses résultats stratégiques. Ces plans sont à la base de l'élaboration du Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007.</p> <p>Un processus de planification remanié pour 2007-2008 a aussi été établi (avec des échéances et des attentes précises) conjointement avec le comité de planification ministérielle. Ce processus a amélioré la clarté et la reddition de compte pour l'exercice de planification de 2007-2008.</p>	

⁴⁶ L'Agence a reçu des éloges de la part du Conseil du Trésor du Canada et de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada lors de son examen annuel du CRG.

Objectif : Communications

- (a) Accroître la compréhension des programmes et des services de l'Agence, des modalités de leur accès, ainsi que la sensibilisation à leur égard

Résultat :

- (a) Sur la bonne voie. Les études et les analyses des médias montrent que les programmes et services de l'APECA sont mieux connus et compris par le grand public et les principaux intervenants.

Une couverture médiatique répandue de diverses initiatives de l'APECA au cours de l'exercice 2005-2006 montre un appui et une demande relativement aux programmes de l'APECA parmi les Canadiens de la région de l'Atlantique. Cela montre aussi que ces derniers connaissent bien les programmes de l'APECA et savent comment y accéder. En particulier, les dirigeants provinciaux, municipaux et d'entreprise, les entrepreneurs, et les établissements de recherche postsecondaires ont soutenu ou utilisé les programmes de l'APECA dans les domaines tels que le développement des collectivités, la recherche-développement, le développement des entreprises et le perfectionnement des compétences.

Les efforts de communications déployés en vue d'atteindre cet objectif comprennent :

- le soutien aux missions commerciales d'Équipe Canada Atlantique aux États-Unis et à la mission commerciale à Boston réservée aux femmes;
- la promotion des initiatives des jeunes entrepreneurs prospères;
- la promotion du Fonds d'innovation de l'Atlantique renouvelé et l'annonce des projets financés par ce fonds;
- le développement de documents de marketing pour attirer l'investissement étranger direct;
- la promotion et l'annonce des projets financés par le Fonds des collectivités innovatrices et le nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale;
- les améliorations apportées au site Web public de l'APECA.

Objectif : Finances et administration

- a) Revoir les activités de l'Agence pour que les ressources soient harmonisées avec les priorités selon les énoncés du discours du Trône du gouvernement du Canada et les documents du budget
- b) L'Agence planifiera ses choix, en rendra compte et en sera responsable en mettant l'accent sur les résultats stratégiques dans le cadre de la mise en application de l'Architecture d'activités de programme.
- c) L'Agence orientera ses plans et priorités afin d'atteindre l'excellence dans l'intendance des fonds publics. Les trois secteurs prioritaires sont le rendement de la gestion, la gestion des dépenses ainsi que la gestion et le contrôle financiers.

Résultat :

- a) L'Agence a réexaminé ses activités; ses ressources sont alignées aux priorités comme il était déclaré dans le *discours du Trône* et le budget.
- b) L'Agence a mis en application sa nouvelle Architecture d'activités de programme. Les résultats stratégiques constituent le point de mire des plans et des rapports qui soulignent les choix dont l'Agence doit rendre compte.
- c) L'Agence maintient son objectif visant à atteindre l'excellence quant à l'intendance des fonds publics. La direction relève les défis présentés à l'Agence, les dépenses sont bien gérées dans les limites des budgets, et il y a un engagement soutenu envers une saine gestion financière et un bon contrôle des ressources financières et humaines.

Objectif : Systèmes ministériels

- a) Par le biais de la technologie du Web et de la transformation des services, continuer d'accroître la disponibilité de l'information ministérielle, intégrer la gestion des programmes et de rapports financiers, et préparer les principaux systèmes de service pour la prestation en ligne.

Résultat :

- a) Sur la bonne voie.

Internet

En collaboration avec les secteurs d'exécution des programmes et des communications de l'Agence, les

systèmes ministériels fournissent à une gamme d'utilisateurs un accès facile à l'information sur Internet (les utilisateurs comprennent : les clients de l'APECA, les partenaires, les chercheurs et les universitaires). Internet offre un outil transactionnel (APECA en direct), un assortiment de documents d'information, des études et de nombreux autres outils nécessaires dans un environnement où le partage d'information représente une partie essentielle des affaires.

Modernisation de la plate-forme technologique

Fournir des outils de gestion Web de pointe nécessite une plate-forme appropriée. Une part importante de l'effort de cette année visait à mettre à niveau les serveurs et les postes de travail de l'Agence en installant un Serveur MS 2003, le système d'exploitation Microsoft XP Professional et la suite MS Office.

L'intégration de ces systèmes permet à l'APECA de mieux exploiter les technologies de Windows SharePoint Services (WSS), un logiciel Web qui permet à l'Agence de fournir des solutions pour une multitude d'exigences telles que les répertoires partagés, les dépôts de documents de projets, la gestion électronique des documents, et la gestion des formulaires.

Intranet

Bien que l'Agence dispose d'un site intranet depuis de nombreuses années, ce site a surtout servi de menu pour des renseignements et d'autres sites. Les Systèmes ministériels travaillent en collaboration avec le secteur des Communications de l'Agence en vue d'utiliser un nouveau logiciel de serveur de gestion de contenu conçu spécifiquement pour permettre aux créateurs et réviseurs de contenu de gérer de gros sites Web qui évoluent rapidement. Ce site Intranet novateur a pris le nom du bulletin trimestriel *Rendezvous*, qu'il remplace.

Soutien technique pour la SECB

L'APECA a signé un protocole d'entente visant à fournir un soutien à la Société d'expansion du Cap-Breton. Ce protocole offre l'occasion de partager les pratiques exemplaires de l'Agence avec cette société.

Objectif : Vérification et évaluation

- a) Fournir de l'information utile à la prise de décisions et à la gestion stratégique et, à la limite, faciliter l'amélioration et l'apprentissage organisationnel par le biais de vérifications et d'évaluations internes équitables, fiables, valables et compréhensibles

Résultat :

- a) Objectif atteint

Au cours de l'exercice 2005-2006, des vérifications et des évaluations de divers programmes et opérations ont été effectuées, donnant aux décideurs de l'information axée sur les points stratégiques en vue d'améliorer les services offerts aux intervenants et aux clients. La Direction de la vérification de l'APECA a achevé des vérifications et des examens et a pu fournir aux gestionnaires l'assurance que leurs programmes sont exécutés conformément aux politiques, règlements et directives établis. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les examens, les évaluations et les vérifications de l'APECA, consulter le site Web de l'Agence : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>

Objectif : Ressources humaines

- a) Moderniser la gestion des ressources humaines
b) Intégrer le plan de gestion des ressources humaines au plan d'activités de l'Agence
c) Créer un nouveau plan quinquennal d'équité en emploi

Résultat :

- a) En cours
b) Objectif atteint
c) Objectif atteint

Moderniser la gestion des ressources humaines

En ce qui concerne la classification des postes d'employés, la période d'examen cyclique pour tous les postes génériques de l'Agence a été prolongée à cinq ans, ce qui signifie que les gestionnaires qui utilisent ces postes peuvent immédiatement procéder à les combler. Le logiciel d'organigramme électronique

permet à tout le personnel d'obtenir des renseignements à jour relativement aux postes et à la structure organisationnelle disponibles en temps réel. L'Agence a entrepris un exercice exhaustif pour convertir les descriptions de poste en un format abrégé conformément aux quatre fonctions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

L'APECA a pris les mesures nécessaires pour augmenter la capacité régionale en termes de ressources humaines, et a mis en application avec succès la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP), y compris le renforcement de la planification des ressources humaines et la promotion des changements culturels. Pour soutenir la mise en application de la LMFP, l'APECA a offert de la formation sur le processus de dotation en personnel à environ 120 nouveaux gestionnaires subdélégués, des séances d'information à tout le personnel relativement à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et au processus informel de résolution de conflits, et a tenu des discussions de groupe sur une gamme de sujets de la LMFP dans tous les secteurs de l'Agence. De plus, l'Agence a établi des politiques, des directives, des renseignements et des outils pour faciliter cette transition, et a mis sur pied un comité directeur responsable de la surveillance de la dotation.

Conformément à la LMFP, l'APECA a décentralisé certaines fonctions de ressources humaines en les confiant à ses bureaux régionaux, et a soutenu cette décentralisation en y désignant des praticiens en ressources humaines.

Afin d'appuyer la planification et le perfectionnement professionnel, l'APECA a développé un projet pilote d'un programme de perfectionnement professionnel à l'intention des gestionnaires potentiels. L'APECA a assumé un rôle de leadership et a entrepris des étapes provisoires afin d'intégrer la gestion des ressources humaines en fonction des compétences en milieu de travail.

Intégrer le plan de gestion des ressources humaines au plan d'activités de l'Agence

Au cours de l'exercice 2005-2006, l'APECA a mené pour la première fois un exercice de planification intégrée des ressources humaines à tous les niveaux de l'Agence. L'exercice a inclus tous les aspects d'une gestion stratégique des ressources humaines, tels que la planification de la relève, les langues officielles, l'équité en emploi, le développement de carrière et le recrutement.

Créer un nouveau plan quinquennal d'équité en emploi

L'Agence a développé, communiqué et mis en application un nouveau plan quinquennal d'équité en emploi, en vigueur depuis décembre 2005. Une section sur l'équité en emploi a aussi été incluse dans l'exercice de planification intégrée des ressources humaines de l'Agence. Bien qu'elle ait déjà atteint les niveaux de disponibilité des effectifs quant aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux minorités visibles, l'Agence a embauché un autre employé de minorité visible cette année, et une femme a été nommée au groupe de la direction.

Index

C

Centres de services aux entreprises du Canada	
CSEC	45, 46, 81
Corporation au bénéfice du développement communautaire	
CBDC	14, 31, 48, 49, 50

D

Dosage du risque	114
------------------------	-----

F

Fonds d'innovation de l'Atlantique	
FIA.....	7, 12, 24, 25, 26, 27, 56, 60, 72, 80, 102, 103, 124
Fonds des collectivités innovatrices	
FCI.....	13, 48, 49, 50, 80, 124

I

Initiative de développement des compétences en innovation	
IDCI.....	25, 26, 27, 103
Initiative Femmes en affaires	
IFA.....	13, 29, 30, 103
Initiative Femmes exportatrices	
IFE	33
Initiative pour jeunes entrepreneurs	
IJE.....	30, 31, 103

M

Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	
MRSRA	58, 59, 60, 102
Mesure visant la productivité et les compétences en affaires	
MVPCA.....	25, 27

O

Organisme régional de développement économique	
ORDE	14, 48, 50, 51

P

Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique	
PICA.....	14, 57, 64, 65
Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique	
PCICA	32, 35, 102, 103
Programme de développement des collectivités	
PDC	14, 48, 50, 72, 80, 102
Programme de développement des entreprises	
PDE.....	7, 24, 25, 26, 32, 51, 80, 105, 114
Programme de promotion du commerce extérieur	
EPCE	81
PPCE.....	6, 81
Programme infrastructures Canada	
PIC.....	48, 53, 54, 72, 80, 81, 102